UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04335 2194

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

20,553 F Cardinal

SCIENCE ET RELIGION
Études pour le temps présent

LE DÉLUGE DE NOÉ

et les Races Prédiluviennes

TRANSFERRED

PAR

C. de KIRWAN

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE DELPHINALE
CORRESPONDANT FRANC-COMTOIS DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

TOME PREMIER

LE DÉLUGE FUT-IL UNIVERSEL ?

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE MADAME ET RUE DE RENNES, 59

1899

Tous droits réservés

La présente étude sur le **Déluge de Noé**, etc. 2 vol., a paru dans les **Revues Thomiste, Biblique** et **des Questions scientifiques**.

(Note des Editeurs.)

LE DÉLUGE DE NOÉ

FUT-IL UNIVERSEL ?

I

Historique des discussions auxquelles la question a donné lieu.

S'il est, en matière d'exégèse biblique, une question qui ait naguère soulevé des orages, c'est assurément celle de l'interprétation du déluge de Noé dans le sens de sa non-universalité.

La polémique sur ce point a été particulièrement ardente entre les années 1880 et 1890. La thèse de la non-universalité allait à l'encontre de traditions respectables et d'habitudes d'esprit plusieurs fois séculaires ; en pareil cas, le premier mouvement consiste presque toujours à s'insurger contre une interprétation nouvelle, surtout si elle *semble* devoir porter atteinte au dogme lui-même, trop facilement confondu avec des annexes sur lesquelles l'Église ne s'est jamais prononcée.

Ce n'est pas, cependant, que longtemps avant les dates ci-dessus indiquées, diverses voix ne se fussent fait entendre en ce sens.

Mais c'est, croyons-nous, le regretté François Lenormant qui, de nos jours a, le premier, sur le terrain catholique, sinon émis, du moins vulgarisé devant le grand public l'opinion que le déluge biblique pourrait bien n'avoir eu, même par rapport à l'homme et en dehors de la famille de Noé, qu'une universalité relative. Schœbel avait déjà exprimé, après Cuvier, cette pensée dans un opuscule d'ailleurs peu répandu et aujourd'hui introuvable (1). Avant Cuvier même elle avait rencontré de sérieux adhérents ; car Le Pelletier, qui les signale sans les nommer, emploie toutes ses forces à les combattre. L'illustre géologue et ethnographe belge d'Omalius d'Halloy, non moins catholique sincère que savant éminent, avait, en 1866, dans un discours prononcé à l'Académie royale de Belgique, affirmé que les différences présentées actuellement par les diverses races humaines n'ont pu se produire depuis Noé, et que l'interprétation biblique qui fait descendre tous les hommes de ce patriarche pourrait ne pas être exacte. Cette opinion a été partagée depuis par un de nos anthropologistes les plus considérables, feu le vénérable M. de Quatrefages, dont les convictions spiritualistes et religieuses sont connues. Un jésuite français de la province belge, le R. P. Bellynck, qui fut un naturaliste distingué, appréciait cette vue nouvelle dans les *Études religieuses* d'avril 1868 ; et, s'il ne la faisait pas sienne, du moins reconnaissait-il qu'elle n'avait rien de contraire à l'orthodoxie.

(1) *De l'universalité du déluge*, Paris, 1858.

Les premières éditions de l'*Histoire ancienne d'Orient* parurent en 1868 et 1869. On sait que la mort prématurée du chrétien auteur, François Lenormant, a interrompu la publication de la neuvième, que nous aurons occasion d'utiliser. Appuyé sur ces autorités, il a développé l'interprétation nouvelle en la donnant comme tout au moins plausible, sinon probable, et faisant remarquer que dans les premiers siècles de l'Église la question fut vivement controversée, comme nous l'apprend saint Jérôme dans ses *Questions hébraïques sur la Genèse* (1).

Plus tard, le célèbre physicien anglais John Tyndall, dans le discours resté fameux qu'il prononça en 1874 à Belfast, se servit, pour attaquer la véracité des livres saints, de l'opinion, citée plus haut, de d'Omalius d'Halloy. Il lui fut répondu par un savant religieux belge, le R. P. Delsaulx, qui publia en 1876 une série d'études sur ce sujet dans la *Revue catholique* de Louvain. Ces articles furent ensuite réunis en un volume (2) dans lequel on lit, page 41, cette phrase significative : « Personne ne niera que le dogme du péché originel défini par le Concile de Trente, ne donne à la certitude de la descendance adamique du genre humain un caractère absolu que n'a pas sa descendance noémique. » Il est vrai que le savant jésuite ajoute aussitôt qu'il préfère à cette interprétation celle qui consiste à étendre les bases de la chronologie biblique, et à voir, avec Chabas,

(1) *Manuel d'histoire d'Orient*. 3e édition, 1869. tome I, pp. 75 et suiv.

(2) *Les derniers écrits philosophiques de M. Tyndall*, par le P. Jos. Delsaux, S. J., Paris, Baltenweck.

dans l'histoire très sommaire du déluge et des patriarches, « un souvenir des tribus primitives personnifiées dans quelques individualités, conformément au génie des Hébreux, plutôt que de renverser une croyance dont aucun fait n'est venu jusqu'ici ébranler les fondements. » C'est en 1876 et 1877 que le docte religieux écrivait ces dernières lignes. Depuis lors bien des faits ont été mis en lumière qui ont passablement ébranlé les fondements de l'interprétation admise jusqu'alors.

Dans une modeste étude sur la Science et l'Exégèse contemporaine, publiée dans l'ancien *Contemporain* (1) de janvier 1879, l'auteur de ces pages se hasarda à relater cette interprétation fort nouvelle encore et assez peu répandue. En juillet 1880, M. l'abbé de Foville, rendant compte d'un ouvrage allemand (*Naturforschung und Bibel*, par le docteur en philosophie Karl Güttler), effleure en passant la question qui nous occupe. Il admet qu'elle soulève « des objections très graves », mais estime que l'auteur, en la condamnant absolument, outre la portée de ces objections (2). Quelques mois plus tard, après nouvelle étude de la question, nous cherchâmes à faire voir, dans quelques pages publiées en mars 1881 par la revue lyonnaise *La Controverse* (3) (t. Ier, pp. 385-397 et 436-445), que les principales objections opposées au nom de la science au déluge

(1) Depuis fusionné avec la *Controverse*.

(2) Cf. *Revue des questions scientifiques*, t. VIII, p. 253, *ad notam*.

(3) Devenue elle-même ultérieurement *La Science catholique*.

biblique disparaîtraient, s'il arrivait que la nouvelle interprétation parût quelque jour pouvoir être adoptée (1). Durant la même année, la *Revue des questions scientifiques* publia, sous ce titre : *Les théories du déluge* (2), une étude un peu plus approfondie sur le même sujet : sans y prendre parti pour la nouvelle théorie, nous nous attachions cependant à faire ressortir les importants avantages qu'elle présenterait pour couper court à toute objection et dissiper toute contradiction entre les faits géologiques, anthropologiques, ethnographiques, philologiques, etc., probants ou dûment constatés, et la relation mosaïque.

Déjà, au surplus, la question avait commencé à préoccuper les esprits. Dans une des séances de la Société scientifique de Bruxelles (27 janvier 1881), elle avait été incidemment soulevée par M. Proost et quelques autres membres, à l'occasion d'une étude sur la *race nègre*. M. l'abbé Swolfs y avait combattu l'opinion des partisans de la restriction du déluge, mais non pas au point de vue de l'orthodoxie, car il reconnaissait hautement que cette opinion n'est pas hérétique : il estimait seulement qu'elle ne reposait pas sur des fondements suffisamment solides (3).

C'est alors qu'une polémique assez suivie s'éleva dans la *Controverse*, entre Mgr de Harlez, le savant orientaliste de Louvain, M. l'abbé Jaugey,

(1) *Objections scientifiques contre le déluge de Noé*, dans la *Controverse* des 1er et 16 mars 1881.

(2) *Loc. cit.*

(3) Cf. *Annales* de la Société scientifique de Bruxelles ; cinquième année, 1880-1881, p. 102 et 103 de la première partie.

directeur de cette revue, Mgr Lamy, de l'Université de Louvain, et M. l'abbé Motais, de l'Oratoire de Rennes. Ce dernier reçut de M. Jaugey une sorte de mise en demeure sous forme de diverses interrogations auxquelles il était prié de répondre. Parmi elles, il en est une qu'il est utile de relever ici. Elle était ainsi conçue :

« N'est-ce pas une témérité que d'interpréter le texte scripturaire en ce sens que le déluge n'aurait pas fait périr tous les hommes à l'exception de Noé et de sa famille ? Le silence de l'autorité ecclésiastique au sujet de cette interprétation est-il une preuve que l'Église la tolère ? » (1).

La réponse du savant oratorien eut ce caractère de netteté, de précision et de puissance de raisonnement qui distingue généralement les écrits du docte exégète. Elle reproduit d'abord le texte des versets des VIe et VIIe chapitres de la Genèse où figurent les expressions superlatives qui se rapportent à l'universalité, soit dans l'étendue *(universa terra, — omnes montes sub universo cœlo..)*, soit dans la quantité *(universa caro, — cuncta animantia, — universi homines..)*. Ces deux classes d'expressions sont corrélatives, en sorte que, si l'une des deux implique nécessairement l'universalité, il en est de même de l'autre, et *vice versa*. D'où cette conséquence qu'il n'est pas logique d'admettre l'universalité quant à la quantité seulement des êtres qui furent impliqués dans la catastrophe, et que, si l'on doit croire celle-ci, il faut nécessairement comprendre dans cette croyance

(1) Cf. *La Controverse*, t. VI. p. 82, 1883 : Réponse à trois questions sur l'universalité du déluge et la confusion des langues.

l'étendue géographique elle-même. Les expressions du texte biblique sont en effet identiques dans les deux cas.

Cela posé, il faut examiner si les termes employés, si expressifs qu'ils soient et si absolus qu'ils paraissent, doivent être pris au pied de la lettre dans le sens précis et rigoureux que le génie de nos langues occidentales attache volontiers à de telles expressions ; ou bien s'ils ne sont pas susceptibles d'être interprétés dans un sens plus restreint, comme semblent y autoriser les habitudes de langage des peuples orientaux. Et, par de nombreux exemples choisis dans les saintes Ecritures, l'écrivain consultant conclut en faveur de cette dernière alternative : des expressions tout aussi énergiques, tout aussi absolues, toutes semblables, sont employées en des circonstances où il ressort manifestement du contexte qu'il ne s'agit que de quantités et d'étendues éminemment limitées. Un passage cependant semblerait échapper à toute possibilité d'interprétation en ce sens : c'est celui dans lequel il est parlé des trois fils de Noé, comme étant les auteurs de la dispersion *du genre humain tout entier* sur toute la terre : « Tres isti sunt filii Noe, et ab his disseminatum est *omne genus hominum* super universam terram (1). » Seulement il se trouve que les seuls mots qui sembleraient commander ici l'interprétation ancienne, *omne genus hominum*, « le genre humain tout entier », sont eux-mêmes une interprétation :

(1) Genèse, IX, 19 : Ce sont là les trois fils de Noé et c'est par eux que *toute la race des hommes* s'est répandue sur la terre entière. (Trad. de l'abbé Glaire, éd. Vigouroux).

ils se lisent sans doute dans la Vulgate, mais n'existent pas dans le texte hébreu, où on lit seulement : « Et ab his dispersa est omnis terra (*kôl haarets*) », littéralement : « et par eux toute la terre fut dispersée. » Enfin le savant commentateur insiste sur ce point que la Tradition n'apparaît pas ici avec un caractère de décision nette, unanime et définitive, suffisant pour qu'on ait le droit de la faire intervenir comme organe de l'Eglise. La situation est analogue à ce qu'elle était avant Copernic relativement au miracle de Josué.

La conclusion de la dissertation que nous venons de résumer se formule d'elle-même : Si l'opinion de l'universalité absolue du déluge est soutenable et plausible à la première vue du texte biblique, l'opinion contraire, celle que le déluge décrit par Moïse aurait pu épargner d'autres hommes que la famille de Noé, ne serait ni hétérodoxe ni téméraire, mais rentrerait dans l'ordre des opinions libres.

C'est à la suite de cette réponse, et probablement sous l'inspiration des questions qui lui auraient donné lieu, que le regretté abbé Motais publia son important ouvrage intitulé : *Le Déluge biblique devant la foi, l'Écriture et la science*, dans lequel il se prononçait résolument, avec d'importantes considérations à l'appui, pour la non-universalité ethnique du déluge ; ou du moins pour une universalité toute relative et réduite au noyau, au groupe principal de l'humanité, au monde policé d'alors, défalcation faite des tribus errantes qui pouvaient s'en être antérieurement séparées et vivaient ignorées de lui dans des contrées inconnues et lointaines.

L'apparition de cet ouvrage mit en quelque sorte le feu aux poudres. Nous-même, simple laïque, l'ayant analysé et commenté avec éloge dans la *Revue des questions scientifiques* (1), fûmes, et cette revue avec nous, accusé d'hérésie et de révolte contre l'autorité de l'Église, par feu M. l'abbé Jaugey, dans un court mais virulent article de la *Controverse* (2). Une verte et péremptoire réplique du très savant, mais « très peu laïque » directeur de la revue où avait paru l'article incriminé (3), suivit de près, ne laissant rien subsister des accusations mieux intentionnées que fondées du « gendarme de l'orthodoxie », comme l'appelait le P. Carbonnelle.

Ce ne fut là qu'un incident particulier. Mais la lutte n'en continua pas moins vive dans plusieurs recueils périodiques, avec, ou plutôt contre M. l'abbé Motais et les tenants de la nouvelle interprétation. La *Revue des sciences ecclésiastiques* d'alors se distingua dans cette querelle par des attaques où la violence ne dissimulait pas toujours le manque de solidité de l'argumentation ; feu M. l'abbé Rambouillet, notamment, publia, sous le titre de *Caïn redivivus* une série d'articles pouvant constituer un pamphlet assez ardent, mais n'apportant pas grand appui, au fond, à la cause qu'il prétendait servir.

Sur les entrefaites, l'abbé Motais mourut assez

(1) Livraison d'octobre 1885 : *Le déluge biblique et les races antédiluviennes.*

(2) Livraison du 15 novembre 1885 : *Une erreur au sujet de l'infaillibilité de l'Eglise.* Nouvelle série, t. IV, pp. 501 et suiv.

(3) Cf. *Rev. quest. scient.*, janvier 1886 : *Une accusation d'hérésie, réponse à la « Controverse »*, par le R. P. I. Carbonnelle, S. J.

prématurément, fort affecté, dit-on, des attaques nombreuses et souvent peu mesurées dont il était l'objet. Plus d'une fois, en effet, on semblait n'avoir pas strictement pratiqué à son égard la sage maxime de saint Augustin :

In necessariis unitas,
In dubiis libertas,
Et in omnibus caritas !

Lui mort, la lutte se continua sous une forme d'ailleurs moins discourtoise et plus grave entre M. l'abbé Charles Robert, son disciple et son ami, et le savant exégète R. P. Brucker, S. J. (1).

Il est à remarquer que, dans toute cette polémique, les adversaires de l'interprétation nouvelle se placèrent très principalement sur le terrain théologique et exégétique pur, n'opposant aux considérations scientifiques qu'une dialectique accessoire et des réfutations peu probantes. Leur argumentation maîtresse consistait toujours à établir une connexion soi-disant nécessaire entre, d'une part, l'enseignement de l'Église et le dogme de la Rédemption, et, d'autre part, l'universalité au moins ethnique du déluge.

Peu à peu, cependant, le calme se fit sur cette question, la querelle s'apaisa. Plus d'un adversaire résolu, au début, de la non-universalité, finit par se rendre en présence des faits et de la réplique ; et ceux qui gardèrent leur opinion première, s'ils n'en lais-

(1) Les articles du savant religieux parurent dans les *Etudes* de cette époque, et les répliques de l'abbé Ch. Robert dans la *Revue des questions scientifiques* de janvier, avril et octobre 1887. — Le R. P. Brucker a reproduit ses articles dans son récent ouvrage intitulé : *Questions actuelles d'Ecriture sainte*, 1895, un vol. in-8° de x-330 p. 1895 ; Paris, Retaux.

sèrent pas tomber entièrement la discussion, ne lui conservèrent pas le ton aigre et acerbe qui l'avait d'abord signalée.

En fait, elle était de leur part assez difficile à soutenir. Ils abandonnent bien l'universalité *géographique* et admettent que le déluge ne s'est étendu que sur la portion *alors habitée* du globe terrestre. Par là, il est vrai, la question se simplifie : on supprime les innombrables difficultés ou impossibilités cosmiques, physiques, physiologiques, voire architectoniques et économiques, accumulées par l'hypothèse d'une sphère d'eau enveloppant notre sphéroïde tout entier jusqu'à « quinze coudées » au-dessus du sommet du Gaurisankar (8840^{m}), et d'une arche contenant et faisant vivre, pendant une année entière, des représentants mâles et femelles des innombrables espèces animales du monde entier.

Ce serait parfait si l'on pouvait établir en même temps que l'humanité était encore réunie intégralement sur une partie restreinte de la surface du globe, sur la centième partie, par exemple, comme, paraît-il, le prétendait Vossius, sans que la moindre parcelle de son ensemble eût été encore essaimer au loin.

Malheureusement pour l'hypothèse, c'est précisément le contraire qui semble de plus en plus prouvé.

A l'époque où l'on s'accorde généralement à placer le déluge de Noé, les hommes étaient disséminés déjà sur la majeure partie, peut-être sur la totalité de la surface habitable du globe. Peu de siècles après la sortie de l'Arche, se place ce que l'on a appelé la *Confusion des langues* et qui n'était pro-

bablement, comme nous le verrons plus loin, que la confusion des volontés, la discorde autrement dit. C'est de cet épisode que l'on fait généralement dater la dispersion des groupes noachides à travers le monde. Il est probable néanmoins qu'elle a eu lieu à une ou plusieurs époques différentes, rien ne prouvant d'ailleurs d'une manière certaine que l'événement de la tour de Babel soit postérieur plutôt qu'antérieur au déluge. Le récit en est, il est vrai, placé à la suite du tableau ethnologique des descendants de Noé : mais il n'est rattaché par aucun lien apparent à cette énumération non plus qu'à celle de la descendance de Sem qui le suit immédiatement (1). En tout cas, lorsque se produisirent les migrations contemporaines de Phaleg, quatrième descendant de Sem, « pendant les jours de qui la terre fut divisée *(in diebus ejus divisa sit terra)* (2), » les enfants de Japhet avaient déjà donné naissance à des peuples. Il y a eu donc plusieurs dispersions ; ou plutôt la dispersion des peuples issus de Noé s'est opérée en plusieurs exodes, dont le fait de Babel dans les plaines de Sennaar, s'il n'est pas d'une époque antérieure, ne serait qu'un simple épisode (3), concernant seulement la descendance de Sem (4). Mais, à quelques époques qu'ils effectuent leurs migrations, les descendants de Noé ne sont pas les premiers : d'autres

(1) Cf. Mgr de Harlez. *La Linguistique et la Bible*, dans la *Controverse*, t. V. année 1883, 1er semestre, p. 571. — Abbé Pelt, *loc. cit.*, 2e édn, p. 110.

(2) *Gen.*, x, 25.

(3) Cf. Mgr de Harlez. *loc. cit.*

(4) Cf. Abbé Motais, *loc. cit. præcip.* p. 246.

peuples les ont précédés, qui sont ensuite dominés ou coudoyés par eux.

Ces peuples, Moïse n'en parle pas, et son silence paraît systématique et voulu. Nous aurons, dans la seconde partie de ce travail, à examiner avec quelque détail, la répartition probable des races auxquelles appartenaient ces peuples. Il ne sera pas inutile toutefois, pour l'intelligence de ce qui va suivre, d'en donner dès à présent un aperçu sommaire.

On sait qu'une fraction considérable du groupe des descendants de Japhet, la fraction orientale, s'était partagée en deux rameaux. Primitivement établie au bassin supérieur des fleuves Oxus (Amou-Daria) et Iaxarte (Syr-Daria) (1), elle dirigea une partie de son effectif vers l'Inde et dut, pour avancer et s'établir, soumettre ou refouler de puissantes populations dravidiennes. Un autre rameau, obliquant vers le sud-ouest, se porta sur le versant oriental de la chaîne qui descend de l'Ararat à la pointe nord du golfe Persique. De ces deux groupes importants des descendants de Japhet, Moïse s'occupe peu ou ne s'occupe point. A plus forte raison passe-t-il sous silence les peuples auxquels ils durent disputer le sol sur lequel ils s'établirent. Il y avait cependant, par delà les montagnes qui longent la rive gauche du Sind, des sociétés déjà puissamment organisées.

Les enfants d'Elam, l'un des fils de Sem, y trouvent un peuple nombreux, et plus loin les fils de

(1) Cf. Fr. Lenormant. *Hist. anc. d'Orient*, 9e édition. *Les Origines de l'Histoire*, 2e édition.

Madaï, enfants de Japhet, se superposent à des peuples de la Médie.

Sidon, Jebusæus, Amorrhæus, Hevæus et les autres enfants de Chanaan, troisième fils de Cham, ne trouvent pas vide et déserte la terre de Chanaan, à laquelle ils donnent le nom de leur père, bien que l'ethnographie du chapitre X de la Genèse reste muette sur ce fait. Mais plus loin, au chapitre XIV, v. 5, elle nous parle des *Raphaïm*, des *Zouzim*, des *Emim* parmi les peuples battus par Chodorlahomor et ses alliés. Les Nombres (XIII, 29, 34), le Deutéronome (I, 28), signalent les fils d'Enach, les *Enakim*, race de géants, les *Emim*, qui furent « les premiers habitants de la terre d'Ar » (*Emim primi fuerunt habitatores ejus, populus magnus et validus et tam excelsus ut de Enacim stirpe quasi gigantes crederentur*. Deut. II, 10, 11) (1). Les *Enakim*, les *Raphaïm* sont également mentionnés dans Josué (XIV, 12, — XV, 8, 13, — XVII, 15) comme des hommes de stature extraordinaire et semblables à ceux auprès desquels les Israélites envoyés en reconnaissance dans la Terre promise se comparaient à des sauterelles. Ces tribus redoutables étaient des restes des possesseurs du sol antérieurement à la première conquête par les descendants de Cham.

La race de Misraïm, second fils de Cham, ne se répandit pas sans coup férir dans la vallée du Nil : elle y trouva des peuples mélaniens ou nègres en pleine possession des côtes orientales de l'Afrique

(1) Les Emim, premiers habitants de ce pays, étaient un peuple grand et puissant et d'une si haute stature qu'on les croyait de la race d'Enach, comme les géants.

et les domina sans les refouler jamais complètement. Plus au nord, les groupes aryas s'étaient heurtés à des populations saces et touraniennes, elles-mêmes avoisinées, à l'approche des régions septentrionales, par les tribus ougro-finnoises à l'ouest, altaïques à l'est.

Comment expliquer la présence de tant de populations si diverses et en pleine possession du sol, lorsque les tribus noachides commencent à s'ébranler pour se disperser sur la terre ? On dira que Noé et ses trois fils ont pu avoir, après la sortie de l'arche, des enfants que la Bible ne mentionne point; la Genèse, en effet, nous apprend que Sem, après la naissance d'Arphaxad, *genuit filios et filias* (1). Dira-t-on que ces enfants auraient été la source de ces peuples jaunes, noirs et de sang mêlé ? Mais l'invraisemblance d'une telle origine ne saute-t-elle pas aux yeux ? Quoi ! ce seraient les puînés, les cadets, qui seraient la souche de races antérieures et déjà assez vieilles pour avoir pu produire plusieurs types différents, lorsque les enfants des aînés auraient commencé à peine à s'étendre et à se disperser ?

Sans doute on peut contester, en tant que ne représentant pas encore une certitude absolue, les découvertes des savants orientalistes, sur lesquelles reposent ces résultats. Qu'on y prenne garde, cependant. Ce sont les travaux des mêmes savants qui ont apporté, et apportent tous les jours, aux faits historiques consignés dans nos Livres saints

(1) Toutefois il est très admissible également que le *filios* signalé au chapitre XI se rapporte à ses fils, autres qu'Arphaxad, mentionnés au chapitre précédent.

les justifications les plus éclatantes et les plus inattendues : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à ouvrir l'important ouvrage de M. l'abbé Vigouroux sur *La Bible et les découvertes modernes*, ainsi que le *Dictionnaire de la Bible*, publié sous sa direction. Or, si l'on accueille, avec une joie d'ailleurs bien légitime, ces confirmations, hier encore non soupçonnées, de faits précis rapportés par la Bible, est-il équitable, est-il logique surtout de repousser les conséquences des travaux des mêmes savants lorsqu'elles semblent porter atteinte non pas à un fait, mais à une simple interprétation qui n'intéresse d'ailleurs ni le dogme ni les principes de la morale, et cela uniquement parce que cette interprétation est ancienne et a, faute antérieurement de motifs à l'encontre, prévalu jusqu'ici ?

Les données de la linguistique viennent au surplus à l'appui de ce qui vient d'être exposé.

On sait que la gradation naturelle du langage va des langues *monosyllabiques* ou *isolantes* aux langues *agglutinatives* ou *agglomérantes*, et de celles-ci aux langues *à flexion*. On sait aussi que, suivant leur plus ou moins d'aptitude à la civilisation et au progrès, les races ou groupes humains franchissent plus ou moins rapidement ces diverses étapes de perfectionnement du langage. D'où il suit que, étant donné l'unité d'origine de l'espèce humaine qui n'est pas sérieusement contestée, les groupes ethniques parlant des langues isolantes nous représentent des peuples restés stationnaires dans le système de langage le plus ancien, puisqu'il remonte à la naissance même de l'humanité. Ceux qui

parlent les langues agglutinatives, dans lesquelles les racines s'accolent les unes aux autres sans fusion et contraction entre elles, ont accompli lentement un premier progrès. Seuls les peuples qui font usage des langues flexionnelles possèdent l'instrument complet de la civilisation.

Or, toutes les langues parlées par les groupes de descendance sûrement noachide sont des langues à flexion. Comme il n'est pas possible de supposer que Noé, ses fils et leurs femmes ne parlassent pas la même langue, il faut donc admettre que, à l'époque du déluge, il y avait des peuples qui en étaient arrivés déjà aux langues flexionnelles. Mais les populations, groupes ou tribus, comme on voudra les appeler, que les noachides rencontrèrent dans leurs émigrations, parlaient les uns des langues isolantes, les autres des langues agglutinatives. Leurs descendants les parlent encore. Ils n'étaient donc pas issus de Noé.

En vain objecterait-on l'événement de la tour de Babel avec la confusion dite des langues. Laissons de côté la supposition, après tout conjecturale, que le fait serait antérieur au déluge. Un point sur lequel on est aujourd'hui généralement d'accord, c'est que le groupement d'un grand nombre d'hommes dans les plaines de Sennaar, l'érection par eux d'un monument, suivie de leur dissémination en divers lieux, se rapporte à une fraction seulement de l'humanité. Les exégètes de la *Civiltà cattolica* l'admettent comme M. l'abbé Vigouroux (1). Mais

(1) « Moïse, en exposant la filiation des peuples, dit la *Civiltà cattolica* dans la *Tavola etnografica di Mosè* (15 février 1879), se borne à une seule des grandes races humaines, à celle qui

rien n'indique que cette fraction ait compris même la race blanche tout entière : d'autres migrations des enfants de Japhet et de Cham avaient eu lieu depuis un temps plus ou moins long hors de l'assemblée de Sennaar, contemporaine de Phaleg ; et le regretté abbé Motais a fait voir, avec une grande abondance de preuves, que ce groupement était celui du noyau principal des descendants de Sem, qu'il était dans les vues de la Providence de disperser. Il montre très bien aussi, par des considérations philologiques, que le mot *lèvre* (labium) qu'on a traduit en français par *langue* dans le sens de langage, signifie aussi bien l'unité de sentiments (*erat terra labii unius et sermonum eorumdem*, Gen., XI, 1) que l'unité de langage. Ce mot, employé soixante-douze fois dans l'Ancien Testament, n'y figure pas une seule fois en ce sens, la lèvre y indiquant soit l'instrument matériel de la parole, soit la figure des sentiments qu'elle exprime (1). Rien donc n'oblige à voir, dans la con-

tient indubitablement le premier rang et l'emporte sur toutes les autres, c'est-à-dire la race blanche. Il ne dit rien des trois races inférieures, la jaune, la rouge et la noire, qui sont pourtant une partie de l'espèce humaine. Nous ne devons pas nous en étonner, parce que le but de Moïse ne fut pas de décrire l'origine de tous les peuples, mais seulement de ceux que connaissait le peuple hébreu ou qu'il lui importait le plus de connaître. » (L'abbé Vigouroux, *Manuel biblique*, 2e édition, 1881, t. Ier, p. 466, § 331). De cette dernière remarque, éminemment fondée, il résulte qu'il est très admissible que *toute* la race blanche elle-même, c'est-à-dire toute la descendance connue de Noé, n'ait point participé à l'événement de Babel, car elle comprenait plusieurs peuples dont les Hébreux ont toujours ignoré l'existence.

(1) Cf. Abbé Motais, *loc. cit.*, pp. 239-240 ; Mgr de Harlez, *Controverse*, juin 1883 ; abbé Ch. Robert, *La non-universalité du déluge*, 1887, p. 66 ; plus récemment, le P. Van den Gheyn, *Revue des quest. scient.*, t. XXXIV, p. 103 à 127, *Les races et les langues*. — M. l'abbé Pelt qui, dans la 1re édition de son *Histoire de l'Ancien Testament* (1897, Paris, Lecoffre) paraissait repousser cette interprétation, reconnaît, dans sa 2e édition (1898, t. I, p. 109 à 112), qu'elle est admissible.

fusion des langues autour de Babel, autre chose que la confusion des idées, la diversité des vues rendant tout accord impossible. Il n'est pas besoin au surplus de remonter jusqu'aux temps postdiluviens pour en rencontrer des exemples. Ce désaccord général était pleinement suffisant pour provoquer la séparation et la dispersion des familles réunies à Sennaar, et rien n'oblige à y rattacher un phénomène miraculeux de linguistique. Ce n'est donc pas là que l'on trouvera la solution à la difficulté de cet ordre indiquée plus haut.

Voudra-t-on se rejeter sur cette considération que le fait que les langues des descendants connus de Sem, Cham et Japhet étaient flexionnelles ne prouve pas que Noé et sa famille n'aient pas parlé une langue monosyllabique qui, à travers les générations de leurs descendants, aurait donné naissance à des langues agglutinatives, d'où se seraient formées les langues à flexion que les orientalistes ont reconnues ? Cette manière d'éluder une difficulté en provoque une autre. Les langues primitives des races blanches partent de deux sources, la source aryaque ou japhétique et la source chamo-sémitique : c'est plus tard seulement que la seconde s'est fractionnée en langues chamitiques et sémitiques distinctes. Ces deux sources provenaient nécessairement d'une origine commune ; et celle-ci devait être très rapprochée de la sortie de l'arche, puisque nous voyons les fils de Japhet devenir chefs de peuples bien longtemps avant la dispersion des descendants de Sem, et que, trois ou quatre mille ans avant Jésus-Christ, peut-être davantage, les chamites se

fixent avec leurs langues flexionnelles, sur les bords du Nil, où ils se mêlent à une population nègre indigène dont l'idiome est parvenu déjà à l'état agglutinant.

Que si l'on veut résoudre la difficulté linguistique en accroissant d'autant de siècles qu'il le faudra la chronologie des patriarches postdiluviens, déjà incertaine par elle-même, comme l'ont proposé le P. Delsaulx et, plus récemment, le R. P. Brucker (1), il reste toujours à expliquer d'où venaient les peuples que les descendants immédiats des trois Noachides rencontrent occupant le terrain de tous les pays où ils émigrent.

Il y a aussi un autre ordre de considérations tirées des connaissances métallurgiques, toutes d'emprunt chez les peuples certainement noachides, et au contraire appartenant en propre à certains autres peuples, qui semblent en être bien réellement les inventeurs (2).

Les difficultés exposées jusqu'ici relativement au

(1) « Les monuments égyptiens nous montrent la race nègre, dit Mgr de Harlez, déjà toute formée telle que nous la voyons, à une époque qui se rapproche de très près du déluge. Pour plusieurs, il semble difficile d'admettre qu'en un laps de temps si court, le type noachide se soit ainsi déformé... » (Cf. La *Controverse*, 1883, t. V, p. 576 *ad not.*) — « Le sanscrit était déjà sanscrit 2000 ans avant J.-C. La langue aryane commune date conséquemment de 2500 ans avant J.-C. *pour le moins*. A cette époque, l'assyrien était déjà une langue distincte, et plusieurs siècles encore sont indispensables pour arriver à la langue commune et primitive. Où trouver le temps naturellement nécessaire pour la ramification de l'idiome primitif d'où sont sortis l'ariaque et le sémitique ? » (*Ibid.*, p. 577 et 578). — « L'histoire est là, dit le savant P. Van den Gheyn, pour attester la persistance des types anthropologiques depuis quatre et même depuis cinq mille ans. » (Critique des *Origines ariacæ*, dans la *Revue des questions scientifiques* du 20 avril 1881, p. 610.)

(2) Cf. *L'Humanité primitive et ses origines*, chap. VII, dans la *Revue des questions scientifiques* du 20 octobre 1882, p. 427 du t. XII.

système de l'universalité restreinte, sont, pour la plupart, d'un ordre *extérieur*, en ce sens qu'elles résultent de connaissances scientifiques nouvelles et étrangères, quant à leur but et à leur point de départ, à l'Ecriture sainte et à l'herméneutique. Il en est d'autres qui se rattachent à l'exégèse elle-même, naissent de l'examen des textes, et que nous aurons occasion d'exposer par la suite.

Bornons-nous, pour le moment, à rappeler que l'écrivain de la Genèse garde un silence complet sur les peuples qui occupaient la Palestine quand les enfants de Chanaan vinrent s'y établir. Il les connaissait cependant, puisqu'il nous les montre, dans les récits suivants, en relation successivement avec Abraham, lors de la guerre de la Pentapole, puis avec les Israélites vers la fin de leur séjour au désert ; et même encore lorsque Josué opère le partage de la Terre promise entre les douze tribus. Il ne connaissait pas moins, et son peuple comme lui, la race mélanienne, bien qu'il se tienne à son égard dans un mutisme absolu, puisque pendant les quatre siècles de la servitude d'Egypte, les enfants d'Israël avaient été mêlés plus ou moins avec les représentants de ce type, leurs compagnons d'esclavage.

Pourquoi ce silence, évidemment systématique et voulu, sur tant de choses intéressantes au point de vue même de l'auteur inspiré ? Il est impossible de trouver une réponse à cette question, et le motif d'une abstention aussi extraordinaire constitue une énigme; à moins toutefois que l'on ne s'appuie sur la considération suivante : la Genèse a moins pour but de retracer l'histoire des origines de l'humanité que de

narrer celle des origines du peuple hébreu ; dès lors son auteur n'avait pas à parler de peuples et de races complètement étrangers à celui-ci ou n'ayant avec lui que des rapports d'ordre secondaire et sans influence sur ses destinées. D'ailleurs cette réserve n'implique, de la part de l'écrivain sacré, nulle intention de dissimuler l'existence de peuples qu'il écarte ainsi de son tableau ethnographique, puisqu'il ne craint point, par la suite, d'y faire allusion et même de les désigner nominativement quand ils se trouvent mêlés à son récit. Il ne s'en occupe pas, voilà tout.

Enfin si nous laissons de côté ces populations déjà anciennes que rencontrèrent les descendants des trois fils de Noé partout où ils se répandirent lors de leur dispersion (1) ; si nous omettons les races noire, jaune et rouge auxquelles ne fait aucune allusion le chapitre X de la Genèse, son chapitre ethnographique par excellence (2), il y a les découvertes incessantes des traces de la présence de l'homme dès les temps quaternaires sur les points les plus divers, en Amérique (3) comme en Europe, en Afrique comme en Asie. Qu'il s'agisse de débris d'ossements humains, d'armes et d'outils en silex taillés ou polis, de cavernes ou d'abris sous roche contenant des vestiges

(1) Cf. *Le Déluge biblique et les races antédiluviennes*, § VI, in *Rev. quest. scient.* d'octobre 1885.

(2) Cf. *L'Humanité primitive et ses origines*, VII, in fine. *Loc. cit.*, octobre 1882.

(3) Il est juste de faire remarquer que l'origine quaternaire de l'homme préhistorique en Amérique, est contestée par un certain nombre d'anthropologistes. Elle est, d'autre part, énergiquement soutenue par des savants de haute autorité, comme MM. Gaudry et Boule en France, Abbott en Amérique. (Cf. le marquis de Nadaillac : *L'homme et le singe*, in *Rev. quest. scient.* de juillet 1898, p. 217 à 219, et dans la collection *Science et religion*.)

incontestables d'habitation humaine, de *palafittes* ou construction sur pilotis le long des rives des lacs et des grands fleuves, de débris de cuisine (*Kjoekken-mœddings*) comme on en rencontre surtout en Danemark, en Suède et en Norvège, ce sont toujours et partout des traces non contestables de la présence de l'homme dès l'époque où elles apparaissent pour la première fois, et se poursuivant sans interruption ni lacune à travers les âges.

Dès son origine, l'humanité s'est donc répandue un peu partout sur la surface du globe ; et par là même, la non-universalité *géographique* du déluge emporte avec elle sa non-universalité ethnique.

Aussi les adversaires de celle-ci ont-ils insisté sur les objections exégétiques et théologiques que nous reproduisons plus loin. Quoi qu'il en soit, l'apaisement s'est fait peu à peu dans les esprits comme on l'a dit plus haut ; et depuis plusieurs années déjà, la question, quand on l'aborde, reste sans doute non complètement résolue encore, et partant discutable et discutée ; du moins ne revêt-elle plus ce caractère de protestation violente et de polémique aiguë d'il y a une dizaine d'années.

C'est ainsi qu'un écrivain laïque, mais éminemment catholique en même temps que géologue distingué, a pu, il y a un petit nombre d'années, reprendre la thèse de la non-universalité dans une revue soumise à une direction non moins éminemment catholique et même « très peu laïque » : je veux parler de la *Revue Thomiste* et de M. Raymond de Girard, professeur à l'Université de Fribourg (1).

(1) *Revue thomiste*, livraisons de novembre 1893, janvier et mai 1894 : *Théorie sismique du deluge.*

II

Caractére providentiel mais non miraculeux du déluge.

La théorie de M. de Girard, empruntée en partie au géologue viennois Edouard Suess, mais étendue et développée par lui sur un plan très vaste (1), va beaucoup plus loin que ce que les plus hardis non-universalistes avaient supposé jusqu'alors : il réduit le déluge noachique à un cataclysme purement local, n'ayant envahi que la basse Mésopotamie, ce qui ne laisse pas que de soulever, au point de vue exégétique, comme nous le verrons, plus d'une objection.

La théorie sismique du déluge s'appuie, comme point de départ, sur une double donnée.

La première est celle de la non-universalité de la *tradition* diluvienne. Non seulement le souvenir du grand cataclysme n'existe pas chez toutes les races (les races noires notamment n'en offrent aucun vestige) ; mais, chez un certain nombre d'entre elles, les traditions diluviennes se rapportent à des inondations locales, qui n'ont rien de commun avec le

(1) Ce plan nécessitera la publication d'un grand nombre de volumes sous cette rubrique générale : *Etudes de géologie biblique*.

Trois de ces volumes ont paru jusqu'ici :

1° *Le déluge devant la critique historique ;* un vol. gr. in-8° de XIII-380 p., Fribourg, 1893.

2° *Le caractère naturel du déluge* ; un vol. gr. in-8° de 286 p., Fribourg, 1894.

3° *La théorie sismique du déluge* ; un vol. in-8° de 515 p., Fribourg, 1895.

déluge biblique. Le souvenir de cette catastrophe n'est donc pas universel dans l'humanité. L'auteur fait un pas de plus : il ne croit point — et ceci nous paraît, au moins dans une certaine mesure, n'être pas encore sorti du domaine de la discussion — il ne croit point que les nombreuses légendes populaires rappelant, sous une forme plus ou moins défigurée, le déluge de Noé et le sauvetage de sa famille, représentent un souvenir direct, aborigène de cet événement. Ce serait, dans la plupart des cas, une tradition importée par transmission orale ou écrite de l'une des trois seules sources qu'il considère comme primitives, à savoir : la Genèse, le poème chaldéen de Gilgamès (*olim* Izdubar) et le récit de Bérose.

Nonobstant cette extrême réduction des sources primitives de la tradition, M. Raymond de Girard établit, par une critique très serrée, que, du fait de ces seuls documents, la célèbre inondation dont Noé, sa famille et un grand nombre d'animaux furent sauvés au moyen de l'arche, offre un caractère historique absolument certain (1).

La seconde donnée, sur laquelle s'appuie notre auteur, consiste à admettre que le fait de l'inondation diluvienne, *providentiel* dans son but et dans ses résultats, n'est point miraculeux en soi, mais est un effet d'un concours particulier des lois de la nature.

Cette thèse n'est pas absolument nouvelle ; elle fut même vigoureusement combattue naguère par

(1) Cf. *Le déluge devant la critique historique.*

Mgr Lamy (1) et par M. l'abbé Jaugey (2). Mais la thèse contraire, malgré le talent et la haute compétence de ces deux écrivains, ne paraît rien moins qu'établie. Comme l'a lumineusement exposé, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* de ces derniers temps (3), M. Eugène Mangenot, directeur du grand séminaire de Nancy, ils n'ont pas suffisamment tenu compte de la distinction essentielle à établir entre le fait matériel de l'inondation diluvienne et les circonstances, en effet miraculeuses, qui l'ont précédée et suivie.

Dieu parlant à Noé et lui annonçant la catastrophe un siècle d'avance, lui ordonnant de construire une arche dont lui-même règle le mode de construction, l'aménagement et les dimensions, ainsi que le nombre et les espèces des animaux à y faire entrer, — voilà un premier ensemble de circonstances qui est visiblement en dehors du cours de la nature et où l'intervention personnelle et directe de Dieu ne saurait être sérieusement contestée (4).

(1) *L'universalité du déluge*, in *Controverse*, 1er septembre 1883.

(2) *La géologie et le déluge*, in *Science catholique*, 1er janvier 1888.

(3) Livraison de novembre 1896 : *Le caractère naturel du déluge*, par M. l'abbé Eugène Mangenot.

(4) Le géologue autrichien Edouard Suess émet une opinion contraire, mais qui paraît difficilement soutenable. Il suppose que l'avis donné à Noé aurait consisté non dans la parole même de Dieu, mais dans une série de phénomènes naturels tels que ras de marée faibles d'abord et produits par de petites secousses sismiques, puis augmentant graduellement d'intensité, et dans lesquelles la perspicacité de Noé avait vu le prélude d'une catastrophe beaucoup plus grande, contre l'éventualité de laquelle il avait pris ses mesures en construisant l'arche, l'aménageant en vue d'une longue traversée, etc. — A une aussi peu vraisemblable hypothèse, M. l'abbé Mangenot, d'accord sur ce point avec M. de Girard, oppose cette considération qui paraît sans réplique, que, dans ce cas, il n'y aurait pas moins miracle : seulement, le mi-

De même, il y a miracle encore lorsque, l'inondation étant terminée, Dieu ordonne à Noé de quitter l'arche, comme il est dit, Gen. VIII, 15 et 17 ; miracle également dans la révélation qui suit le sacrifice, et dans le pacte que l'Eternel conclut avec son serviteur. Mais ces miracles, de date antérieure et postérieure à l'irruption diluvienne, n'impliquent point qu'elle n'ait pas été, en elle-même, l'effet de causes naturelles, providentiellement disposées par le Tout-Puissant pour concourir à ses desseins.

Ainsi le reniement de saint Pierre, la prise et la destruction de Jérusalem par Titus, sont des faits qui n'ont rien de miraculeux. Le miracle, ici, est dans la prédiction de ces faits par Notre-Seigneur un temps plus ou moins long avant leur accomplissement.

En ce qui concerne l'inondation noachique prise en elle-même et dégagée des circonstances qui l'ont précédée et suivie, il est fort digne de remarque que le récit biblique est absolument exempt de merveilleux impliquant une intervention divine directe. Il ne fait mention, dans la description du cataclysme, d'aucun fait miraculeux et indique expressément les

racle, au lieu d'être du côté de Noé, l'eût été du côté de la population tout entière, population maritime qui devait, tout aussi bien que Noé, comprendre, à l'aspect de ras de marée successifs et de plus en plus violents, que quelque grande catastrophe se préparait. Pour que, à la parfaite unanimité, Noé excepté, elle n'y eût rien compris, il eût fallu que Dieu eût obscurci les intelligences par un miracle beaucoup plus surprenant que celui d'une communication directe de l'Eternel à son patriarche. De toute manière, il faut donc qu'il y ait eu miracle. (E. Mangenot, *loc. cit.*, et R. de Girard, *La théorie sismique*, p. 74 et suiv.) D'ailleurs, les détails dans lesquels entre le texte sacré sur les dimensions de l'arche, sa distribution et son aménagement intérieurs, les animaux à y faire entrer, excluent toute explication de l'ordre naturel.

causes physiques et naturelles : « Toutes les sources du grand abîme, lit-on, *Gen.* VII, 11, 12, furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes, et la pluie tomba sur la terre quarante jours et quarante nuits. » Tous les commentateurs, ajoute M. Mangenot (1), reconnaissent ici deux causes de l'inondation : l'envahissement de la mer sur les terres en premier lieu, puis une pluie torrentielle ; sans d'ailleurs se prononcer sur la supériorité de l'une de ces causes sur l'autre.

MM. Suess et de Girard considèrent, eux, l'invasion des eaux marines sur la terre ferme, comme la cause principale, la pluie n'ayant, d'après eux, rempli qu'un rôle accessoire. En tout cas, la suite du récit, *Gen.* VII, 17 à 19, 24 et VIII, 2 à 11, représente la marche progressive de l'inondation et le retrait des eaux comme s'étant opérés naturellement.

Cette simplicité dans la relation biblique n'envisageant que les forces naturelles est d'autant plus frappante que, dans la conception chaldéenne, conforme, au surplus, à l'esprit et à la coutume polythéiste divinisant toutes les forces de la nature, le merveilleux se trouve partout et jusque dans les moindres détails ; chaque fait, chaque incident de la catastrophe y est l'œuvre d'un dieu spécial. D'autre part, comme chacun de ces dieux particuliers n'est autre que la personnification d'un des ordres des phénomènes naturels, on peut reconnaître, dans le récit chaldéen dépouillé de sa gangue polythéiste, l'ensemble des causes naturelles qui ont amené la

(1) *Loc. cit.*

grande inondation, ses effets, son mode de développement, sa décroissance et sa fin.

En somme, le caractère éminemment providentiel du cataclysme diluvien étant hors de cause ainsi que le caractère véritablement miraculeux des circonstances qui l'ont précédé et suivi, — il n'y a rien de contraire à l'enseignement de l'Eglise, au respect dû aux Saintes Ecritures, et à une saine critique, d'admettre que cette vaste inondation a été amenée par le jeu naturel des causes physiques.

Il est vrai que, suivant cette interprétation, la non-universalité géographique s'impose forcément. Il est de toute évidence qu'une inondation qui eût recouvert le globe terrestre tout entier d'une couche d'eau assez puissante pour s'élever plus haut que les 8840 mètres d'altitude du sommet du Gaurisankar, ne saurait s'expliquer par des causes naturelles. Elle eût nécessité forcément une intervention miraculeuse du Créateur. Celle-ci suppose même une telle multiplicité de miracles tant simultanés que successifs, que cette complication même constitue une très forte présomption contre un cataclysme d'une telle étendue, car alors les moyens employés eussent été hors de toute proportion avec le résultat à obtenir, ce qui est absolument contraire à l'économie divine : les moyens les plus simples par rapport au but à atteindre sont toujours ceux qu'elle préfère. C'est là une règle reconnue en herméneutique.

Essayons d'énumérer et d'exposer cette suite ininterrompue de miracles.

Assurément rien n'est impossible à Dieu ; et à ne se placer qu'au point de vue de la lettre seule

des textes de la Genèse, — sans chercher à éclairer ces textes par d'autres textes pouvant s'y rapporter ou à les accorder avec les connaissances que nous possédons aujourd'hui et depuis peu dans les différentes branches des sciences naturelles, — il faut admettre que l'inondation diluvienne a recouvert le globe tout entier, et jusqu'à une altitude assez élevée pour engloutir les plus hautes cimes des Cordillères, des Andes, de l'Himalaya. La conséquence rigoureuse d'une telle interprétation, c'est, à l'exception tout au plus des animaux aquatiques — et encore ? — la destruction de toutes les bêtes non embarquées dans l'arche : les espèces étaient d'ailleurs préservées, étant représentées chacune par plusieurs couples sauvés avec la famille de Noé, seule du genre humain échappé au cataclysme.

Ce sont là deux faits ou plutôt deux ordres de faits en opposition avec toutes les possibilités naturelles.

Le rassemblement, l'introduction et la conservation pendant un an, dans l'arche, de toutes les espèces animales, représentées chacune par plusieurs couples, se heurtent à des objections irrésolubles autrement que dans un ordre constamment et indéfiniment miraculeux.

Il en est de même du déversement sur notre globe de la quantité d'eau nécessaire pour former autour de lui une couche liquide de près de 9.000 mètres d'épaisseur, nécessaire pour dépasser le sommet du Gaurisankar.

On arrive par un calcul très simple, étant donné

que le demi-diamètre de la terre considérée comme sphérique est de 6.371 kilomètres (1), à constater que le volume de cette *hydrosphère* serait de quatre milliards et demi de kilomètres cubes, exactement 4.597.068.190 km. sauf déduction des reliefs du sol, ou bien le kilomètre cube comprenant déjà un milliard de mètres cubes, d'un nombre de ces unités représenté par le chiffre 4.597 suivi de 15 zéros ou 10^{15} (2).

Cependant si l'on décuple la quantité d'eau déversée par les pluies torrentielles les plus violentes qu'on ait jamais observées et mesurées et supposant une telle pluie tombant sans interruption pendant 40 fois 24 heures, on n'arrive pas à une couche d'eau de plus de 800 mètres... et il la faut de près de 9000 ! — Bien plus, cette pluie ininterrompue, capable de couvrir le globe d'une couche d'eau de 800 mètres, où s'alimenterait-elle ? Toute l'eau vaporisée dans l'atmosphère jointe à celle qui proviendrait de la fonte des glaciers et des neiges perpétuelles n'en représenterait jamais qu'une infime partie.

Reste l'eau des mers.

Celles-ci recouvrent approximativement les trois quarts de la superficie du globe, et leur profondeur

(1) Cf. *Annuaire du Bureau des longitudes* de 1899, p. 178.

(2) La surface totale des continents et terres émergés est, en chiffres ronds, d'après l'atlas de Schrader, de 131 millions de kilomètres carrés. D'après M. de Lapparent, l'altitude moyenne de ces terres, en supposant les reliefs et dépressions du sol ramenés à un niveau uniforme, serait de 600 mètres. On aurait donc, pour le volume du relief total moyen, 131.000.000 × 0,6 = 78.600.000 k 3. lesquels retranchés du volume précédent, donneraient une différence de 4 milliards 519 millions de kilomètres cubes, chiffre fort respectable encore.

moyenne est de 5.000 mètres, ce qui représente 1.911.241.831 ou, en nombre rond, 1.911 millions de kilomètres cubes (1), masse d'eau incomparablement supérieure à toute celle qui est répandue sur les continents et dans l'atmosphère, et suffisante à elle seule et au delà à recouvrir le quatrième quart de la superficie terrestre jusqu'à la hauteur voulue (2) ; mais pour cela il faudrait que toute cette eau des océans laissât leur lit à sec, et s'élevât verticalement sur les terres comme une terrasse d'eau de 9 kilomètres de haut par rapport à leurs plages normales, et de 14 kilomètres par rapport à la profondeur moyenne du lit océanique. Cela est d'autant moins admissible que, à ce compte, le déluge ne serait toujours pas géographiquement universel, puisque, en submergeant les continents, il laisserait le lit des mers à sec, soit les trois quarts de la superficie terrestre. Il est vrai qu'il y a en plus les pluies, jointes à l'excédent des eaux maritimes : mais le tout eût à peine suffi à maintenir sous l'eau les bas-fonds les plus extrêmes des profondeurs océa-

(1) On arrive à ce chiffre de la manière suivante :
Étant donné une sphère creuse dont la partie vide aurait un rayon égal à $r - 5$ et dont le rayon total serait r, on a :

$$\frac{4\pi}{3}\left[r^3 - (r-5)^3\right] = 2.518.321.375 \text{ kilomètres cubes.}$$

Si de ce volume, on retranche son quart, on obtient le volume ci-dessus, correspondant au volume des mers, étant admis 5 kilomètres pour leur profondeur moyenne.

(2) Elle serait même un peu plus que suffisante ; car, par un procédé analogue, prenant le quart du volume indiqué plus haut,

$$\frac{4\pi}{3}\left[(r^3 + 9)^3 - r^3\right] = 1.597.068.190 \text{ kilomètres cubes.}$$

on a : 1.149.048 ou 1.149 millions de kilomètres cubes, ce qui donne un reste de 762 millions de kilomètres cubes pour laisser de l'eau dans les vallées et les gouffres les plus profonds du lit des grands océans.

niques. D'ailleurs il y aurait eu là un phénomène d'équilibre, au rebours de toutes les lois de l'hydrostatique. On ne peut supposer qu'une projection violente et momentanée d'une partie des eaux maritimes sur les terres, accompagnée de la pluie intense dont il a été parlé.

Mais alors comment expliquer cette projection de l'eau des mers sur le continent en quantité suffisante ? On a bien invoqué le brusque soulèvement des grandes chaînes de montagnes qui, se produisant en même temps sur toutes les parties du monde, aurait entraîné les mers en les lançant avec une force prodigieuse sur les terres émergées, ou bien aurait, par contre-coup, amené un affaissement momentané des continents. Toutefois la géologie a établi la formation *successive* et relativement lente des chaînes de montagnes à des époques pour la plupart antérieures aux âges quaternaires, auxquels seuls peut se rapporter le déluge biblique. On a aussi invoqué un brusque changement dans la direction de l'axe du globe par rapport au plan de l'écliptique. Le bon abbé Moigno, dont l'exégèse était loin de valoir la science, suppose quelque part que cet axe formait, avant le déluge, un angle droit sur l'orbite terrestre. La brusque inclinaison de 23° 27' aurait déterminé un débordement général des eaux de l'Océan, à la façon du liquide contenu dans un vase à large ouverture que l'on inclinerait vivement sous un angle analogue. Mais d'abord c'est là une pure hypothèse qui a bien pu, pendant un temps, séduire les esprits, mais que, aujourd'hui dans l'état de la science, il semble difficile de poser. Ensuite, une telle commo-

tion aurait produit un afflux tumultueux, violent et de peu de durée, des raz de marée gigantesques qui eussent tout broyé sur leur passage, l'arche et son contenu comme le reste, et eussent ensuite ramené les eaux, en peu de jours, dans leurs réservoirs naturels. Or le récit biblique nous représente les eaux s'élevant graduellement de bas en haut quarante jours durant, soulevant l'arche avec force mais sans violence tempêtueuse, et continuant à couvrir le sol pendant cent cinquante jours, après lesquels elles commencent seulement à diminuer :

Et le déluge se fit pendant quarante jours sur la terre ; et les eaux s'accrurent et élevèrent l'arche bien haut au-dessus de la terre.

Factum est diluvium quadraginta diebus super terram ; et multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime a terra. (Gen., VII, 17.)

Et les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours.

Obtinueruntque aquæ terram centum quinquaginta diebus. (VII, 24).

Et les sources de l'abîme et les cataractes (ou écluses) du ciel se fermèrent, et la pluie du ciel cessa.

Et clausi sunt fontes abyssi, et cataractæ cœli : et prohibitæ sunt pluviæ de cœlo. (VIII, 2.)

Et les eaux se retirèrent de dessus la terre, allant et revenant : et elles commencèrent à diminuer après cent cinquante jours.

Reversæque sunt aquæ de terra euntes et redeuntes : et cœperunt minui post centum quinquaginta dies. (VIII, 3.)

Il s'agit bien ici d'une invasion graduelle des eaux

s'élevant rapidement mais sans violence, sous la double influence de la pluie, *cataractæ cœli*, et du débordement des mers, *fontes abyssi magnæ*. Or, de quelque manière que l'on envisage la chose, il est impossible de trouver, dans les eaux dépendant du globe terrestre, une quantité de liquide suffisante pour l'immerger tout entier et simultanément, ses plus hautes cimes comprises, pendant une durée de cent cinquante jours ou cinq mois. Dira-t-on que l'âge quaternaire a été traversé par la période glaciaire, et que la fonte des énormes glaciers qui couvraient alors le globe, au moins sur notre hémisphère, pouvait fournir une quantité d'eau sans comparaison avec ce que nous voyons aujourd'hui ? Il n'est pas douteux que les temps quaternaires n'aient été signalés par une exagération extrême des précipitations atmosphériques. « Et c'est pourquoi, dit M. de Lapparent dans son *Traité de géologie*, plus d'un auteur a voulu, non sans raison, substituer au mot de période *glaciaire*, celui, plus général et tout aussi significatif, de période *pluviaire* (1). » Mais nous avons dit plus haut que si l'on décuple l'intensité des pluies les plus violentes qui aient pu être observées et mesurées, on n'arrive pas, en supposant une pluie aussi formidable tombant sur toute la surface du globe pendant quarante fois vingt-quatre heures, à obtenir une couche d'eau de plus de 800 mètres. D'ailleurs, cette exagération des précipitations atmosphériques aux temps quaternaires, d'où provenait-elle ? — d'une

(1) « Voir la publication de M. de Chambrun de Rosemont et notamment *Etudes géologiques sur le Var*. Paris, 1873. » (A. de Lapparent, *loc. cit.*, p. 1106, *ad notam*.)

évaporation plus puissante des eaux de l'Océan. Plus d'eau sur les différents points de l'atmosphère et des continents, moins d'eau dans le réservoir général ; jusqu'à ce que, par la voie des torrents, des fleuves et des estuaires, les précipitations aqueuses eussent renvoyé à ce réservoir l'excès d'eau que l'évaporation lui avait emprunté. Mais la somme totale des eaux afférentes à notre planète n'en était pas changée.

A la vérité, feu l'abbé Moigno, qui avait d'abord supposé une brusque inclinaison de l'axe du globe terrestre, n'admettait plus ensuite que les cataractes ou écluses du ciel fussent les précipitations atmosphériques naturelles, et que les sources du grand abîme fussent les eaux de l'Océan. « Dans la langue de la Genèse, dit-il, le mot abîme signifie un amas de matière dissociée (1). » Et il veut que les eaux du déluge comprennent, avec les eaux « inférieures » répandues dans l'atmosphère terrestre, « les eaux supérieures répandues dans les espaces célestes », c'est-à-dire, sans doute, les éléments de l'eau, l'oxygène et l'hydrogène : ces gaz apparemment s'y seraient trouvés épars, et Dieu les aurait réunis miraculeusement ; puis il les aurait fait se combiner en eau en quantité aussi considérable qu'il pouvait être nécessaire pour envelopper tout le sphéroïde terrestre d'eau dépassant les sommets les plus élevés qui existent aujourd'hui ou existaient alors.

Un système analogue a été présenté plus récemment par M. l'abbé Gombault, docteur en philo-

(1) Cf. *Les splendeurs de la foi*. t. III, p. 1114 et suiv.

sophie (1). Il admet l'existence, au-dessus de notre atmosphère, d'atmosphères de densité moindre, « s'étendant sans doute à d'insondables profondeurs à travers les espaces planétaires », et contenant d'immenses quantités de vapeur d'eau. Ce sont ces eaux, puisées dans les profondeurs sidérales, qui auraient formé les « cataractes du ciel ».

Ces systèmes supposent une série de miracles dont aucun, assurément, n'est en soi impossible à la toute-puissance de Dieu, mais qui ne répondent guère à l'idée que nous nous faisons de sa Sagesse : Création, formation ou rassemblement d'eaux intersidérales ou firmamentaires ; leur réunion tout autour du point de l'espace occupé par notre planète ; et leur précipitation sur elle. Au bout de cinq mois, commencement du retrait de ces eaux hors du globe immergé, soit par écoulement, soit par évaporation ; ou plutôt leur anéantissement ou leur refoulement subit dans les profondeurs de l'espace : car, par évaporation ou écoulement, ce n'est pas en sept mois que cette énorme masse d'eau aurait pu disparaître, — à moins cependant d'un nouveau miracle, ni plus ni moins merveilleux après tout que l'anéantissement pur et simple de ce matériel énorme.

Il y aurait encore d'autres conséquences à tirer d'une telle hypothèse. La masse du globe terrestre s'étant trouvée accrue pendant une année entière dans une proportion assez forte, des perturbations devaient en résulter dans notre système planétaire. La constitution même de la planète, sous une pres-

(1) *Accord de la Bible et de la science. Résumé scientifique*, 1895 ; Paris, Delhomme et Briguet.

sion aussi puissante, une année durant, devait en subir de profondes modifications : la frêle écorce qui entoure le feu central était-elle de force à supporter, sans fléchir, le poids d'un volume d'eau aussi considérable, alors que, de nos jours, la moindre infiltration des eaux marines jusqu'aux couches chaudes de la superficie terrestre peut suffire à provoquer des éruptions volcaniques des plus intenses ? Non, assurément. Et pourtant l'étude approfondie de la composition des couches géologiques ne révèle aucune trace d'une pareille révolution universelle. Là, comme précédemment, il n'est d'autre explication que la supposition, d'ailleurs gratuite, d'une suite en quelque sorte indéfinie de miracles : l'omnipotence divine, assurément, est toujours à même, s'il lui plaît, de conjurer par de nouveaux prodiges les conséquences illimitées d'une première dérogation aux lois naturelles sur un théâtre aussi vaste. Ce n'est pas tout. L'adjonction subite, puis un an après la disparition d'une si énorme masse d'eau, dont notre globe aurait été le théâtre, devaient nécessairement, à moins de nouveaux miracles, exercer des perturbations considérables dans notre système planétaire ; et ces perturbations auraient laissé des traces.

Et les flores, tant aquatique que terrestre, que fussent-elles devenues sous l'incomparable pression d'une telle masse d'eau ? Nouveau miracle pour leur conservation.

Remarquons toutefois que nous n'avons examiné encore qu'un seul des deux grands ordres de faits que suppose l'interprétation du récit diluvien dans le sens de l'universalité absolue. Il faut maintenant

nous occuper du sauvetage et de la conservation dans l'arche de toutes les espèces animales, sans autre exception que les espèces aquatiques : ces dernières, en effet, ne sont mentionnées dans aucune des énumérations d'animaux qu'il est recommandé à Noé d'introduire dans l'arche. La Vulgate emploie bien le terme générique de *animantia, animantibus omnibus ;* mais le mot hébreu correspondant, *behema*, paraît mieux rendu par *jumentum*, qui s'applique soit aux animaux domestiques, soit, en généralisant davantage, aux mammifères. D'ailleurs la distinction entre les animaux *purs* et *impurs* semble exclure les espèces aquatiques qui n'étaient généralement pas soumises, croyons-nous, à cette classification.

Alors comment, sans de nouveaux miracles, eussent-elles échappé à la catastrophe ? Le mélange des eaux douces avec les eaux salées ne pouvait pas plus convenir à la faune marine qu'à la faune fluviale ou lacustre. D'ailleurs l'énorme pression exercée par la masse prodigieuse d'eau dont nous avons indiqué plus haut le volume eût impitoyablement écrasé toute espèce d'organisme.

Arrivons aux animaux terrestres et aériens. Ceux-là ne peuvent vivre dans l'eau. Si le déluge a immergé le globe entier jusqu'au-dessus de ses plus hautes cimes, il faut nécessairement que toutes les espèces aujourd'hui vivantes aient été, sans aucune sorte d'exception, introduites dans l'arche.

Laissons de côté les difficultés résultant des dimensions de l'arche, dimensions qui nous sont d'ailleurs inconnues, puisque l'on n'a aucune donnée sur la va-

leur de la coudée mentionnée par Moïse. Laissons également la question d'aménagement intérieur pour colloquer tant d'animaux, de l'éléphant et du rhinocéros à la fourmi et à la libellule, du bœuf à la tortue, de l'aigle, du condor et de l'autruche à la colombe, à l'oiseau-mouche et au colibri, du tigre, du lion, du boa, du crotale, à l'araignée, à l'abeille, au puceron, au vermisseau, au phylloxéra, de l'iguane au petit lézard gris, du paresseux à la taupe, de l'ouistiti au gorille, du hérisson au porc-épic, du cobaye à la marmotte, à la girafe et au dromadaire... Ne nous occupons pas des approvisionnements gigantesques nécessaires pour alimenter pendant un an des estomacs de besoins, d'exigences et de dimensions aussi variés. Tout cela est assurément d'une difficulté inouïe; mais on conçoit, à la rigueur, que la réalisation en puisse être obtenue, dans l'ordre des choses naturellement possibles, par l'intelligence d'un puissant génie organisateur, et rien n'empêche d'admettre que Noé fut un homme de génie. Mais ce qui se conçoit beaucoup moins, ou mieux ce qui ne se conçoit pas du tout, c'est que huit personnes seulement aient pu suffire à soigner et nourrir, pendant un an, une telle multitude.

Où le génie humain, d'ailleurs si grand qu'on le suppose, serait impuissant, c'est à rassembler en un même point du globe des représentants de sa faune entière. Celle-ci se subdivise en autant de faunes particulières qu'il y a de régions, de climats différents. Même de nos jours, où les progrès de la locomotion, des moyens de communication et de l'acclimatation ont réparti un peu partout les animaux domestiques

ou utiles à l'homme, chaque contrée a encore sa faune spéciale. A bien plus forte raison en était-il ainsi du temps de Noé. Autre était la faune de l'Asie centrale, autre celle de la Corée et du Japon, de l'Australie, des îles du Pacifique, de Madagascar, des diverses zones du continent africain, de l'Europe centrale, méditerranéenne ou baltique, des régions polaires ou équatoriales et des deux Amériques. Il a bien fallu, cependant, si l'universalité du déluge a été absolue, que, poussés par un instinct miraculeux, des représentants en nombre suffisant des diverses faunes partissent de tous les points du globe, faisant pour la plupart la moitié du tour du monde, traversant les bras de mers et les océans, à la nage sans doute, bravant sans en pâtir les différences et les variations des climats, et enfin se rangeant autour de Noé comme un troupeau inoffensif et docile, la panthère à côté du mouton, le renard près de la poule, l'hirondelle et la perdrix jouant pacifiquement avec le vautour et l'épervier, la souris avec le chat.

Il y a plus. Enfermés pendant un an, mâles et femelles de chaque espèce, ces animaux devaient se reproduire et pulluler dans l'arche. La prolification d'un grand nombre se manifeste plusieurs fois par an. Où trouver la place nécessaire pour ce surcroît de population animale dans un vaisseau déjà si rigoureusement rempli ? Ou bien ils auraient, par l'effet d'un nouveau miracle, observé la continence pendant cette durée !!

Les partisans de l'universalité absolue ne sont pas embarrassés pour si peu. Le déluge biblique étant un fait miraculeux, disent-ils, toutes les circons-

tances qui s'y rattachent sont également miraculeuses. Il n'était pas plus difficile à Dieu de réunir des représentants de toutes les espèces animales autour de Noé, de supprimer les obstacles le long de leur route, de modifier temporairement leurs tempéraments et leurs instincts, enfin de les faire entrer et se maintenir miraculeusement dans l'arche, qu'il ne lui était difficile de multiplier les eaux ou d'en former de nouvelles pour immerger le globe.

Ce qui revient à dire que, quelles que puissent être les impossibilités matérielles de toute nature et presque innombrables auxquelles se heurte l'hypothèse d'un déluge absolument universel, ce phénomène fut néanmoins possible, parce que rien n'est impossible à Dieu.

Assurément. Resterait à savoir si toutefois, au point de vue d'une saine exégèse, comme au regard de la Sagesse divine et de la proportion que le Tout-Puissant maintient toujours entre les causes qu'il met en œuvre et les effets qu'il veut produire, cette procédure, coup sur coup et indéfiniment miraculeuse, est également acceptable ; si, parce qu'elle est *possible* à la toute-puissance de Dieu, c'est un motif suffisant pour qu'elle ait *convenu* à sa Raison infinie. Nous avons déjà répondu, plus haut, à cette question par la négative.

Toutes ces difficultés disparaissent d'ailleurs si l'on admet que l'inondation noachique ne s'est étendue que sur une portion plus ou moins étendue du globe terrestre, ce qui, ajouterons-nous, n'est plus guère contesté aujourd'hui.

Reste maintenant, et là est le point délicat, à

déterminer l'étendue relative de la catastrophe. Qu'elle ait respecté d'autres membres de l'humanité que Noé et sa famille, c'est une thèse qui est encore repoussée par d'excellents esprits : ceux-ci, tout en reconnaissant que la question reste ouverte et librement discutable, n'estiment pas, cependant, que les considérations invoquées en faveur de la non-universalité ethnique soient encore assez puissantes pour commander la conviction (1).

D'autres, non moins distingués et non moins orthodoxes, admettent cette dernière interprétation comme la plus probable, non seulement en raison des motifs tirés de la paléœthnologie signalés plus haut, mais encore par suite de certains passages de la Bible elle-même, lesquels ne comportent d'explication pleinement satisfaisante qu'en admettant des survivants au déluge étrangers à la famille de Noé. Ainsi, au chap. XXIV des *Nombres* relatant les prophéties que, sous le souffle de l'Esprit de Dieu, prononçait Balaam, on lit, verset 17 : « Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël ; et percutiet duces Moab, *vastabitque omnes filios Scheth.* » — Il y avait donc, au temps de Balaam, des descendants du patriarche Seth ou Scheth, autres que les descendants de Noé ? — L'on doit faire observer toutefois que des auteurs de mérite et hébraïsants, comme M. l'abbé Pelt, traduisent *Scheth* par le substantif *trouble,* et considèrent, en raison des lois

(1) Cf. *Hist. Anc. Testam.*, abbé Pelt. — *Le déluge dev. crit. hist.*, — *Caract. nat. deluge.*, — *Théorie scient. deluge.*, Chan. Mangenot, in *Rev. scienc. eccl.*, août 1895, nov. 1896, fév., mars, 1897. — Le même et Vigouroux, *Dictionn. bibl.*

du parallélisme, *fils de trouble* comme synonyme d'*habitants de Moab*.

Mais allons plus loin. Aux versets 21 et 22, Balaam mentionne expressément les Caïnites, la race de Caïn : « Vidit quoque *Cinœum*... et ait... si in petra posueris nidum tuum et fueris electus ex stirpe *Cin*... » La lettre C remplace ici le *qoph* hébreu dont l'équivalent plus exact serait la lettre K ou mieux la lettre Q ; et le mot que la Vulgate rend par *Cin*, se prononce *Kaïn* (1).

Ce n'est pas tout. Au chap. IV des *Juges* ℣℣. 11 et 17, il est question jusqu'à quatre fois des Cinéens ou Kinéens, c'est-à-dire des Caïnites : « Haber autem *Cinœus* recesserat quondam a ceteris *Cinœis* fratribus suis, filiis Hobab cognati Moysi... » Et plus loin : « Sisara autem fugiens pervenit ad tentorium Johel, uxoris Haber *Cinœi* ; erat autem pax inter Jabin regem Asor, et domum Haber *Cinœi*. »

Ainsi, au temps de Débora, il y aurait eu en Palestine des Caïnites, descendant d'un Caïnite, cousin de Moïse ! Donc, quand même le *filios Scheth*, des *Nombres*, devrait se traduire par « fils de trouble », il n'en reste pas moins que le texte sacré semble signaler à plusieurs reprises des descendants de Caïn vivant au temps de Moïse et des Juges.

Nous croyons donc pouvoir nous placer sur le terrain de la non-universalité pour discuter et appré-

(1) On a cru renverser cette grave objection par une boutade : « On prouverait tout aussi bien, écrit un auteur cependant sérieux, « par le nom de Troyes en Champagne, que les habitants de cette ville ont pour ancêtres les sujets du roi Priam. » Il suffit de citer une telle proposition. — Voir, du reste, dans notre second volume, le développement de ces considérations ici sommairement indiquées.

cier la très ingénieuse théorie exposée récemment par le très distingué professeur Raymond de Girard.

Toutefois, avant d'aborder cette intéressante discussion, il ne sera pas inutile de déblayer le terrain en résumant les objections d'ordre exégétique et théologique opposées à la nouvelle interprétation, et en relatant les réponses qui leur ont été, à notre avis, efficacement proposées.

III

Objections et réponses.

L'objection qui s'est tout naturellement présentée la première à l'esprit, est tirée des termes absolus de la Genèse, aux chapitres VI à IX.

On lit, en effet, au chapitre VI :

7. J'exterminerai, dit le Seigneur, de dessus la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis ce qui rampe jusqu'aux oiseaux du ciel...

Delebo, inquit (Dominus), hominem quem creavi a facie terræ, ab homine usque ad animantia, a reptili usque ad volucres cœli... (1).

11. Or la terre était corrompue devant Dieu et remplie d'iniquité.

Corrupta est autem terra coram Deo, et repleta est iniquitate.

12-13. Dieu voyant que la terre était corrompue (car *toute chair* avait corrompu sa voie sur la terre), dit à Noé : la fin de *toute chair* arrive devant moi.

(1) La traduction littérale d'Arias Montanus offre quelques différences de détail :

7. Et dixit Dominus : delebo hominem quem creavi desuper facies terræ, ab homine usque ad *jumentum* (hebr. *behema*), usque ad reptile et ad volatile cœlorum.

François Lenormant traduit ainsi le même passage :

Et Jehovah dit : j'exterminerai l'homme que j'ai créé *de la surface du* SOL, depuis l'homme jusqu'au *bétail*, (behema, *jumentum*), jusqu'aux reptiles et jusqu'aux oiseaux des cieux.

Cumque vidisset Deus terram esse corruptam (OMNIS *quippe* CARO *corruperat viam suam super terram*), *dixit ad Noe : finis* UNIVERSÆ CARNIS *venit coram me.*

Et au chapitre VII :

2-3. Prends sept mâles et sept femelles de tous les animaux purs, deux mâles et deux femelles de tous les animaux impurs, sept mâles et sept femelles des volatiles qui s'élèvent dans le ciel, afin d'en conserver la race sur la face de la terre *entière*.

Ex omnibus animantibus mundis tolle septena et septena, masculum et feminam, de animantibus vero immundis duo et duo, masculum et feminam... ut salvetur semen super faciem UNIVERSÆ *terræ* (1).

4. ... Et j'exterminerai de dessus la terre *toutes* les créatures que j'ai faites.

... *Et delebo* OMNEM *substantiam quam feci de superficie terræ.*

18. Les eaux envahirent tout et couvrirent *toute* la surface de la terre.

Vehementer enim inundaverunt et OMNIA *replevérunt in superficie terræ* (2).

19. ... Et *toutes* les hautes montagnes qui sont sous *tout* le ciel furent couvertes :

(1) Arias Montanus traduit ainsi ce passage :
Ex omni jumento mundo capies tibi septena septena, virum et uxorem ejus ; et ex jumento quod non mundum ipsum bina, virum et uxorem ejus. — Etiam ex volatili cœli septena septena, masculum et feminam ad vivificandum semen super faciem *universæ terræ.*

(2) La traduction littérale interlinéaire de l'hébreu diffère un peu, ici, de la Vulgate : Et invaluerunt aquæ, et se multiplicaverunt valde super terram... Et en français : *Et les eaux prirent force et s'accrurent beaucoup sur la terre...* Le texte hébreu est donc ici moins général et moins absolu que la traduction interprétative de la Vulgate.

... *Opertique sunt* OMNES *montes excelsi sub* UNIVERSO *cœlo*.

Les derniers versets du même chapitre sont plus significatifs encore, s'il est possible :

21. Ainsi fut détruite *toute chair* qui se meut sur la terre, oiseaux, animaux, bêtes sauvages, reptiles, et *tous les hommes*.

Consumptaque est OMNIS CARO *quæ movebatur super terram, volucrum, animantium* (1), *bestiarum omniumque reptilium*... UNIVERSI HOMINES.

22. Et *tout ce qui avait, sur la terre, le souffle de la vie* dans ses narines (2) mourut.

Et CUNCTA IN QUIBUS SPIRACULUM VITÆ EST IN TERRA *mortua sunt*.

23. Ainsi périt tout être vivant qui était sur la terre, depuis l'homme jusqu'aux bêtes... *Il ne resta que Noé seul et ceux qui étaient avec lui dans l'arche.*

Et delevit omnem substantiam quæ erat super terram, ab homine usque ad pecus... remansit autem SOLUS NOE ET QUI CUM EO ERANT IN ARCA (3).

Enfin quand, au chapitre VIII, verset 21, Dieu parlant à Noé à la suite du sacrifice que lui offrait en holocauste le patriarche sorti de l'Arche, lui promet

(1) Ici encore le mot hébreu que saint Jérôme a représenté par *animantia*, le mot *behema*, Arias Montanus le traduit plus littéralement par *jumenta*, François Lenormant par *bétail*.

(2) Ce membre de phrase : *dans ses narines*, manque dans la Vulgate, quoiqu'il soit dans le texte hébreu. Il a son importance en ce qu'il semble exclure de l'énumération les animaux qui vivent sous l'eau, lesquels n'ont pas de narines.

(3) Montanus traduit ainsi ce dernier passage : *Et remansit tantum Noach et qui cum eo in arca*. C'est le même sens, mais un peu moins accentué.

de ne plus répandre sa malédiction sur la terre, il dit encore :

Je ne frapperai donc plus, comme je l'ai fait, *tout ce qui est vivant et animé.*

Non igitur ultra percutiam OMNEM ANIMAM VIVENTEM *sicut feci.*

Et il confirme plus loin au chap. IX, v. 15, cette parole en ajoutant :

Et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui fasse périr dans ses eaux *toute chair* qui a vie.

Non erunt ultra aquæ diluvii ad delendam UNIVERSAM CARNEM.

Comment pouvoir restreindre une universalité si absolument et si itérativement affirmée ? N'y a-t-il pas là une objection absolue ?

La difficulté n'est qu'apparente.

Ces termes absolus, ces assertions d'universalité sont des hyperboles conformes au génie des langues orientales et en particulier de la langue hébraïque. On en trouve maints exemples dans les livres sacrés et en des circonstances qui excluent toute portée universelle.

Joseph, au chap. XLI, v. 30 de la Genèse, annonce au pharaon une famine qui consumera *toute la terre :* «Consumptura est enim fames *omnem terram.* » Plus loin, ŷŷ. 54, 56, il est dit que la famine s'étendit sur tout le globe terrestre : « *in universo orbe* fames prævaluit », qu'elle croissait de jour en jour, toujours sur le monde entier : « crescebat autem quotidie fames *in omni terra.* » Cette assertion est encore répétée au chap. XLIII, v. 1 : « Interim fames *omnem terram* vehementer premebat.

Aucun commentateur, cependant, n'a jamais interprété ces paroles autrement que concernant les contrées avoisinant l'Egypte ; nul n'y a jamais vu une famine englobant toute la sphère terrestre.

Pareillement Isaïe, annonçant la ruine de Babylone et la délivrance d'Israël, étend métaphoriquement ce châtiment et ce bienfait à toute la terre :

Le Seigneur des armées a donné des ordres à ses troupes qui viennent d'un pays lointain, *de l'extrémité des cieux*. Le Seigneur et les instruments de sa fureur vont *détruire toute la terre*.

Dominus exercituum præcepit militiæ belli, venientibus de terra procul A SUMMITATE CŒLI; *Dominus et vasa furoris ejus*, UT DISPERDAT OMNEM TERRAM (Is. XIII, 5)...

Toute la terre est dans le repos et dans la paix, elle est dans la joie et l'allégresse.

Conquievit et siluit OMNIS TERRA, *gavisa est et exsultavit* (XIV, 7).

Plus loin, v. 26 : C'est là le dessein que j'ai formé *au sujet de toute la terre* ; et voilà la main qui est étendue *sur toutes les nations*.

Hoc consilium quod cogitavi SUPER OMNEM TERRAM, *et hæc est manus extenta* SUPER UNIVERSAS GENTES.

Il ne s'agit, en tout cela, que de l'empire assyrien et du peuple juif. — On pourrait citer d'autres exemples (1). Par conséquent tout ce qui, aux chapitres VI et suivants de la Genèse, semble concer-

(1) Ainsi au *Deutéronome*, II, 25, où les peuplades limitrophes de la Palestine, à l'époque de l'invasion hébraïque, sont l'objet de cette désignation hyperbolique : « populos qui habitant *sub omni cœlo* ; les peuples qui résident *sous le ciel tout entier*. »

ner *toute* la terre, *tous* les êtres vivants, *tous* les animaux, *tous* les hommes, peut bien ne s'appliquer en réalité qu'à la contrée, à la région du globe habitée par Noé et sa famille, et aux êtres vivants, hommes et animaux, répandus sur cette même région.

Et ce qui tendrait à montrer l'exactitude de cette interprétation, c'est que, quand l'auteur de la Genèse (chap. VII, v. 14, 15) raconte l'entrée dans l'arche des animaux en quantité déterminée et restreinte pour chaque espèce, il emploie les mêmes expressions d'universalité :

Tout animal selon son espèce, *tous les bestiaux* selon leur espèce, et *tout ce qui se meut sur la terre* selon son espèce, *tout volatile* selon son espèce, *tous les oiseaux, tous les animaux ailés*, — entrèrent avec Noé dans l'arche, deux à deux, de *toute chair* en laquelle est le souffle de la vie.

OMNE ANIMAL *secundum genus suum*, UNIVERSAQUE JUMENTA *in genere suo*, *et* OMNE QUOD MOVETUR SUPER TERRAM *in genere suo*, CUNCTUMQUE VOLATILE *secundum genus suum*, UNIVERSÆ AVES OMNESQUE VOLUCRES, — *ingressæ sunt ad Noe in arcam, bina et bina ex* OMNI CARNE *in qua erat spiritus vitæ*.

Or, toutes ces universalités censées d'animaux se composaient de sept couples de chaque espèce des animaux classés comme purs, et de deux couples seulement des autres. (*Gen.* VII, 2 et 3.)

Il n'y a donc aucune conclusion solide à tirer, en faveur de l'universalité du déluge, des expressions absolues employées par le récit biblique.

Une seconde objection qu'on n'a pas manqué de

formuler, mais qui, étudiée suivant les règles d'une saine critique, n'a guère plus de force que la précédente, consiste à mettre en avant « le sentiment unanime de la tradition et des Pères ». Jusqu'au milieu ou tout au plus jusqu'au commencement de ce siècle, l'universalité du déluge ne faisait pas question parmi les catholiques, nul ne la révoquant en doute. On ne peut pas admettre, disait feu M. l'abbé Jaugey dans la défunte *Controverse* de Lyon (novembre 1885), que, pendant dix-huit siècles, l'Eglise se soit trompée au sujet d'un fait de cette nature.

L'Eglise, répondrons-nous, cela ne fait aucun doute pour les catholiques, est infaillible en matière de dogme et d'enseignement moral. Toute la question revient à savoir si l'universalité ethnique du déluge intéresse le dogme et la morale.

« Pour être une règle infaillible d'interprétation, la tradition ou le sentiment des Pères, dit M. l'abbé Pelt (1), doit réunir deux conditions : 1° être réellement unanime, et 2° porter sur un point de dogme ou de morale. Dans les autres cas, les Pères parlent comme docteurs privés.

Or, rien n'est moins unanime que les opinions, au contraire infiniment variées, des Pères de l'Eglise sur la question diluvienne. Plus on multiplie les recherches sur ce point, plus on voit, dit le regretté abbé Motais, « la mosaïque des idées se bigarrer de plus en plus ». D'autre part, il paraît difficile d'établir que la foi et les mœurs soient intéressées à ce que des hommes aient vécu en dehors des régions

(1) *Hist. Anc. Testam.*, 2e édit., t. Ier, introduction, p. 15, 1898. Paris. Lecoffre.

ravagées par le déluge. Que Noé soit ou non le second ancêtre de tout le genre humain, cela, semble-t-il, importe assez peu, du moment que le fait de l'unité de l'espèce humaine reste intact, or, il n'est pas ici mis en question.

On objecte aussi certains textes des livres saints postérieurs à la Genèse et faisant allusion au déluge, tels que les suivants :

Sagesse, X, 3 et 4 : Lorsque l'injuste, dans sa colère, se sépara d'elle (de la Sagesse), il périt par la fureur qui le rendit meurtrier de son frère. — Et lorsque, à cause *de lui* (?) l'eau inonda la terre, le salut vint encore de la Sagesse qui dirigea le juste par un bois méprisable.

Sap. X, 3, 4 : *Ab hac* (sapientia) *ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperiit. — Propter* QUEM *(?) cum aqua deleret terram, sanavit iterum sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.*

L'*Ecclésiastique*, après avoir rappelé que Noé, ayant été trouvé juste et parfait au temps de la colère divine, est devenu la réconciliation des hommes, ajoute, chap. XLIV, ÿÿ. 17, 18 :

C'est pourquoi *un reste* fut laissé à la terre, lorsque survint le déluge.

Ideo dimissum est RELIQUUM TERRÆ, *cum factum est diluvium.*

Saint Mathieu, chap. XXIV, ÿÿ. 37 à 39, rappelant les paroles de Notre-Seigneur relatives à son dernier avènement lors de la fin des temps, s'exprime ainsi :

Comme aux jours de Noé, ainsi sera l'avènement

du Fils de l'homme. — Car, comme ils étaient aux jours d'avant le déluge, mangeant et buvant, se mariant et mariant leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'Arche et qu'ils ne reconnurent point le déluge jusqu'à ce qu'il arriva *et les emporta tous.*

Sicut in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis. — Sicut enim erant in diebus ante diluvium, comedentes et bibentes, nubentes et nuptiæ tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam, et non cognoverunt donec venit diluvium, ET TULIT OMNES...

Enfin, l'on oppose encore aux partisans de la non-universalité trois passages des épîtres de saint Pierre.

Le prince des Apôtres, dans sa Ire Epître, chap. III, ÿÿ. 19 et 20, dit, en comparant la régénération par le baptême aux effets spirituels du déluge :

En lequel (Esprit), il (le Christ) vint aussi prêcher les esprits retenus en prison, — Qui avaient été incrédules autrefois, lorsqu'aux jours de Noé, ils se reposaient sur la patience de Dieu, pendant qu'on bâtissait l'arche, *dans laquelle peu de personnes, c'est-à-dire huit seulement*, furent sauvées par l'eau.

In quo (Spiritu) *et his qui in carcerem erant spiritibus veniens prædicavit* (Christus), — *Qui increduli fuerunt aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cum fabricaretur arca,* IN QUA PAUCI, ID EST OCTO ANIMÆ, *salvæ factæ sunt per arcam.* »

Saint Pierre dit encore, Epître IIe, Chap. II, ÿÿ. 4 et 5 :

Car si Dieu... n'a pas épargné l'ancien monde

mais *a sauvé huitième*, *Noé* prédicateur de la justice, amenant le déluge sur le monde des impies.

Si enim Deus... originali mundo non pepercit, sed OCTAVUM NOE *justitiæ præconem* CUSTODIVIT, *diluvium mundo impiorum inducens.*

Et, même épître, chap. III, ÿÿ. 5 et 6 :

Mais ils ignorent, le voulant bien, que par la parole de Dieu existèrent d'abord les cieux et la terre, qui sortit de l'eau et qui subsiste par l'eau ; Par où *le monde* d'alors périt inondé par l'eau.

Latet enim eos, hoc volentes, quod cœli erant prius et terra de aqua et per aquam consistens Dei verbo ; — Per quæ, ille tunc MUNDUS AQUA INUNDATUS *periit.* »

De ces différents textes, ceux de l'*Ecclésiastique*, de saint Mathieu et de la Première de saint Pierre ne paraissent pas fournir une présomption bien forte en faveur de l'universalité. « Un reste, dit *l'Ecclésiastique*, fut laissé *à la terre* quand survint le déluge, » et cela à cause de la vertu, de la sainteté de Noé. Mais « la terre », ici comme dans la Genèse, peut s'entendre du *pays*, de la *contrée* habitée par Noé. De même le *tulit omnes* de saint Mathieu s'explique sans difficulté par la totalité des habitants de la région. Et quant aux *pauci id est octo animæ* qui trouvèrent leur salut dans l'arche, en quoi infirmeraient-ils la possibilité de l'existence de populations lointaines, inconnues, qui auraient habité des parties du globe non atteintes par le cataclysme ? Autant en peut-on dire de *Noé sauvé huitième*.

Un peu plus probant semblerait, au premier abord, le *mundus aqua inundatus periit*. Mais ces expres-

sions ne sont pas plus énergiques que toutes celles qu'emploie la Genèse. Elles le sont même moins. *Omnis caro subter cœlum, — universa caro, — omnis substantia, — universi homines* — en disent tout autant au moins que *mundus* : et il n'y a rien que de fort naturel à ce que saint Pierre, faisant allusion au récit diluvien de la Genèse, ait employé une expression analogue à celles qui y sont contenues.

Reste le passage du Livre de la Sagesse cité en premier lieu.

Il a donné lieu à d'assez ardentes discussions.

L'*Injuste* auquel il est fait allusion n'est autre que Caïn. Or est-il admissible que la race de Seth ayant péri pour s'être alliée aux descendants de Caïn, ce soient précisément des restes de la race du fratricide qui aient échappé à la catastrophe ? la race de celui « à cause duquel, *propter quem*, l'eau a inondé la terre » ?

On peut répondre d'abord que rien ne prouve que des Caïnites seuls aient été préservés du fléau. D'ailleurs des peuplades caïnites, de même au surplus que des peuplades sethites ou issues des autres enfants d'Adam, avaient pu longtemps avant les événements qui avaient attiré la colère divine et motivé le déluge, se séparer du noyau principal de l'humanité : restées étrangères aux alliances réprouvées de Dieu comme à la corruption générale qui s'en était suivie, elles pouvaient ainsi avoir mérité de n'être pas comprises dans le châtiment du monde civilisé, du monde connu d'alors.

Mais il y a mieux. Le fameux *propter quem* (à

cause duquel, à cause de lui), par lequel commence le verset 4 au chapitre X de la *Sagesse*, est contesté comme exactitude de traduction. C'est *propter* QUOD, δι' ὅ et non δι' ὅν, qu'il faudrait lire. Alors, au lieu du sens suivant : « Lorsque, *à cause de lui* (de Caïn), l'eau inonda la terre, la Sagesse, etc., » on aurait ce sens qui semble beaucoup plus naturel : *C'est pourquoi*, lorsque l'eau inonda la terre, la Sagesse, confiant le Juste à un bois vil, sauva de nouveau le monde. » D'après cette lecture, il ne serait pas établi que le déluge eut lieu « à cause de Caïn », mais seulement qu'il fut motivé par la perversité des hommes, quelle qu'ait été d'ailleurs la cause de celle-ci.

Du reste nous avons vu que, même avec la lecture *propter quem*, l'objection est loin d'être insoluble.

Une dernière difficulté, plus sérieuse que la précédente, a été développée par le R. P. Brucker, avec son talent habituel, dans l'ouvrage précité : *Questions actuelles d'Ecriture Sainte*. Elle se fonde sur le caractère ou la signification *typique* du déluge, et surtout de l'Arche qui est une figure de l'Église, hors de laquelle il n'est pas de salut spirituel, de même qu'il n'y eut pas de salut temporel pour les hommes non recueillis dans l'Arche. Si d'autres hommes que les huit personnes composant la famille de Noé avaient pu échapper aux eaux du déluge, il n'y aurait plus parité, similitude parfaite entre le *type* et *l'antitype*, et le dogme du salut par la seule Eglise serait compromis.

A cela il a été répondu assez péremptoirement, notamment par M. l'abbé Pelt, qu'il n'est point indis-

pensable qu'il y ait une ressemblance parfaite entre le type et l'antitype. On cite à l'appui l'exemple de Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, qui est une figure de Jésus-Christ le véritable Grand-Prêtre : *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech* (1), dit le Psalmiste. Or le caractère figuratif de ce saint personnage ressort autant, peut-être plus encore, du silence que l'Écriture garde sur certaines circonstances de sa vie, que de ce qu'elle en rapporte par ailleurs : elle ne dit rien de son origine, de sa naissance, de sa mort et cela suffit pour figurer l'origine divine et l'éternité du sacerdoce de Jésus-Christ.» Melchisédech, représenté sans père ni mère, est une image du fils de Dieu qui, dit saint Jean Chrysostome, n'avait ni père sur la terre, ni mère dans le ciel (2).

En ce qui concerne l'Arche, elle ne cesse pas d'être la figure de l'Église, si, dit avec raison M. l'abbé Pelt, « *dans la région submergée par le déluge*, elle a été l'unique moyen de salut ».

Puis, il faut bien comprendre le sens de la formule célèbre : « Hors de l'Église, pas de salut. » Il y a une distinction très importante et qu'il ne faut pas perdre de vue, entre l'*âme* et le *corps* de l'Église. Or il suffit pour être sauvé d'appartenir à l'âme de l'Église. Appartenir seulement au corps de celle-ci sans appartenir à l'âme serait certainement insuffisant. Au sein de la catastrophe diluvienne, il y eut

(1) Te voilà prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.

(2) Οὔτε γὰρ ἐπί γῆς ἔχε πατέρα, οὔτε γὰρ ἐν οὐρανῷ μητέρα. Cf. J. R. Pelt, *loc. cit.*, p. 99, 150, 151. Voir aussi saint Paul, *Ad Hebræos*, VII, 2.

salut de l'âme pour tous ceux des inondés qui, reconnaissant leurs fautes et s'en repentant avant de mourir, implorèrent la miséricorde de Dieu (cf. saint Pierre, Ie, chap. III, 19, 20, cité plus haut).

Les anciens Pères disaient : « Pas de salut pour ceux qui, *ayant connu l'Église*, n'y sont pas entrés. » Dans l'hypothèse de la non-universalité, les populations lointaines depuis longtemps séparées de la souche primitive et que le déluge n'aurait pas atteintes, n'auraient eu assurément nulle connaissance de cette catastrophe, et à plus forte raison du vaisseau sauveteur.

Nous conclurons des divers ordres de considérations qui précèdent, que l'hypothèse de la non-universalité ethnique du déluge est licite en herméneutique et scientifiquement probable, et qu'il est par conséquent loisible de raisonner sur elle, d'en discuter les éléments et d'apprécier dans quelle mesure et proportions elle peut être le plus vraisemblablement acceptée (1).

(1) L'impartialité, dans des recherches de cette nature, nous fait un devoir de signaler l'opinion, différente de la nôtre, d'un critique éminemment compétent, et dont nous avons l'honneur d'être l'ami, M. le comte Domet de Vorges, un philosophe thomiste de haute autorité.

Voici l'observation qu'il nous adresse, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (janvier 1899) à l'occasion de notre premier travail sur le même sujet :

« Est-il vraiment nécessaire d'abandonner le sens traditionnel et si naturel du récit biblique ? Comme l'auteur le remarque lui-même, la Bible semble bien supposer une rénovation du genre humain par la famille de Noé. Il cite les paroles attribuées à

Ce sera l'objet de la seconde partie de ce travail.

Dieu quand Noé sortit de l'arche. » (Voir notre tome II, chap. II, pp. 15-16). « Mettons, continue M. de Vorges, que ces paroles puissent être interprétées comme le croit M. de Kirwan, dans un sens relatif ; pourra-t-on interpréter de même la révélation faite à Noé cent ans avant le déluge, où Dieu déclare avoir décidé la destruction complète du genre humain ? Or, pour perdre le genre humain tout entier plus de deux mille ans après la création de l'homme, ne fallait-il pas que la catastrophe s'étendît à la terre entière ? »

L'espace nous manque pour discuter, en détail et sous ses divers aspects, cette objection. Observons toutefois que nous avons prévu et combattu, au chapitre III du présent volume, la considération d'universalité tirée des termes absolus du chapitre VI et VII de la Genèse; en montrant avec un grand nombre d'exemples à l'appui, qu'ils doivent très vraisemblablement être pris dans un sens hyperbolique et non au pied de la lettre.

TABLE DES MATIÈRES

du Tome Premier

I. HISTORIQUE DES DISCUSSIONS AUXQUELLES LA QUESTION A DONNÉ LIEU..... 3

II. CARACTÈRE PROVIDENTIEL MAIS NON MIRACULEUX DU DÉLUGE..... 26

III. OBJECTIONS ET RÉPONSES..... 48

29-99.— Imprimerie des Orphelins-Apprentis, D. Fontaine, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

SCIENCE ET RELIGION
Études pour le temps présent

LE DÉLUGE DE NOÉ

et les Races Prédiluviennes

PAR

C. de KIRWAN

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE DELPHINALE
CORRESPONDANT FRANC-COMTOIS DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

TOME II

THÉORIE PROPOSÉE ET RACES SURVIVANTES

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE MADAME ET RUE DE RENNES, 59

1899

Tous droits réservés.

LE DÉLUGE DE NOÉ

TOME II

I

La théorie sismique et les textes chaldéen et biblique.

Nous n'avons pas à décrire en détail la théorie sismique du déluge et sa remarquable corrélation avec le récit chaldéen de ce grand événement ; le tout a été trop bien exposé naguère par M. de Girard (1). Rappelons-en seulement les traits principaux dont quelques-uns, toutefois, ont dû subir, par l'auteur, certaines modifications de détail dans son dernier ouvrage sur le même sujet, par suite de plus récentes interprétations des textes cunéiformes.

(1) M. Raymond de Girard, dont l'esprit est ouvert à toutes les questions, a entrepris la tâche laborieuse de résumer tout ce qui a été publié sur le déluge biblique aux points de vue, souvent très différents, de l'exégèse, de l'assyriologie, de l'ethnographie, de la linguistique et enfin de la géologie.

Son plan est vaste.

Sous ce titre d'ensemble : *Études de géologie biblique*, il comprend six chapitres qui seraient beaucoup mieux dénommés livres, voire ouvrages spéciaux ; car, à en juger par ce qui en a paru jusqu'ici, certains de ces soi-disant chapitres comprennent ou comprendront plusieurs volumes.

Ainsi le chapitre premier, sur les *Caractères essentiels du déluge*, se partage en quatre subdivisions ; deux de celles-ci, *Définitions* et *Caractère historique du déluge*, n'occupent pas moins, sous ce titre commun : *Le déluge devant la critique historique*, de 374 pages grand in-octavo (plus quatre tableaux). Une troisième subdivision, *Caractère naturel du déluge*, forme

Parti des mers du sud de la Mésopotamie, peut-être même des eaux de l'archipel Andaman, un tremblement de terre d'une puissance extraordinaire et accompagné ou suivi d'un violent cyclone, aurait jeté sur les basses plaines de la Chaldée un gigantesque raz de marée. En même temps les ondulations souterraines du sol marchant dans la direction du sud-est au nord-ouest, faisaient déborder tous les canaux d'irrigation empruntés au cours des deux fleuves, ensemble et jaillir au dehors les eaux de la nappe souterraine régnant sous leur bassin entre les chaînes des collines de l'Eran ou Iran occidental (Susiane et Accadie) d'une part, d'Arabie et de Syrie d'autre part.

En même temps d'énormes colonnes mobiles, trombes d'eau, trombes de sable, s'élevaient à d'immenses hauteurs, accompagnant dans sa course vers le nord-est le raz de marée, obscurcissant le ciel, inter-

un volume de 286 pages. La quatrième n'a pas encore paru ; elle aura pour sujet : *le Caractere moral du déluge*.

Sont également inédits jusqu'ici : le chapitre deuxième (sans subdivisions celui-là au moins annoncées) sur *la Tradition diluvienne* ; le chapitre troisième sur l'*Universalité du déluge* ; le quatrième qui aura pour objet : *les Théories anciennes* dans l'*étude géologique du déluge* ; et enfin, sauf sa dernière subdivision dont nous parlons ci-dessous, le cinquième, sur *les Théories géologiques modernes*.

Ce cinquième chapitre, beaucoup plus étendu que les précédents, comprendra quatre sous-chapitres : 1° *Théorie cosmique*, consistant dans l'hypothèse d'un changement de position de l'axe terrestre ; 2° *théorie volcanique*, où sera envisagée l'hypothèse d'une éruption qui aurait eu son siège ou son effort principal dans la région occupée aujourd'hui par les îles de la Sonde ; 3° *Théorie orogénique* dans laquelle on examinera l'hypothèse des rapports que la catastrophe diluvienne aurait eus avec l'effondrement du continent Atlantide ; 4° *Théorie sismique* proposée pour la première fois par le célèbre géologue autrichien Suess, et qui, publiée aujourd'hui par M. Raymond de Girard, forme la quatrième et dernière subdivision, la seule actuellement parue, du chapitre cinquième. C'est sur elle que s'appuie la discussion qui va suivre.

Le sixième et dernier chapitre sera une étude anthropologique sur *le déluge et l'homme primitif*.

Tel est le plan que s'est tracé notre auteur. Plan large assurément. Si le savant géologue parvient à le mener à bonne fin, ce sera une véritable encyclopédie de la question diluvienne.

ceptant la lumière du jour et se déversant en précipitations aqueuses d'une intensité inouïe.

L'Arche, construite près de la ville de Surippak, à l'embouchure du fleuve sur le golfe Persique, est soulevée par le raz de marée et portée par lui ; elle est ainsi entraînée dans la même direction, contrairement à la pente naturelle du sol qu'elle aurait dû suivre si les pluies eussent été la cause principale de l'inondation. Enfin elle viendrait s'échouer ou plutôt aborder au flanc des monts *Nizir*, c'est-à-dire sur les collines situées à l'est du Tigre, dans l'angle formé par ce fleuve avec la rivière du Petit Zab qui s'y jette par 41° de longitude est du méridien de Paris et 35° de latitude boréale environ, à quelques lieues au sud de Ninive.

Cette théorie résulterait de l'interprétation chaldéenne ou cunéiforme comparée au récit de Bérose et aux versions hébraïque, phénicienne, syriaque, arabe, phrygienne, arménienne, puis dépouillée par une sage critique des additions fabuleuses dont l'a surchargé l'esprit polythéiste, enfin ramenée par une judicieuse interprétation, aux phénomènes naturels que représentent les errements attribués aux dieux variés des mythologies locales.

En outre, la théorie sismique aurait l'immense avantage d'annuler l'objection au surplus toute négative, de ceux qui opposent à la réalité du déluge l'absence de toute trace par lui laissée. Le caractère des phénomènes sismiques est, en effet, de n'imprimer après eux aucune trace durable.

Remarquons, en passant, que l'interprétation des textes cunéiformes, découverte admirable en soi et qui fait le plus grand honneur au génie des assyriologues, n'offre pas toujours une certitude absolue.

Le nom du principal héros du récit, qu'on avait lu d'abord Izdubar, a été remplacé depuis par celui de Gilgamès qui ne lui ressemble guère et qui est le seul admis aujourd'hui.

Les trombes d'eau et de sable se résolvant en pluies diluviennes, avaient été considérées comme l'explication des *Porteurs du trône* qu'on trouvait dans la traduction de Paul Haupt, ces colonnes mobiles semblant soutenir le ciel, trône des dieux. Le débordement des canaux, le jaillissement des eaux souterraines étaient l'œuvre des *Anûnnaki*, sorte de dieux infernaux et maritimes.

Or, une nouvelle lecture, due à Jensen, supprime les *Porteurs du trône* et fait surgir, par les soins des *Anûnnaki*, non plus des eaux mais des feux. Toutefois l'ouragan, le tremblement de terre, le raz de marée subsistent, ce qui suffit à faire concorder la théorie sismique avec le récit chaldéen. La production de flammes sortant du sol accompagne souvent les tremblements de terre, surtout dans les régions où, comme dans celle qui nous occupe, abondent les gisements de bitume et de naphte.

Sans qu'il y ait lieu de contester, à ce point de vue, tout ce que la théorie sismique du déluge peut avoir de séduisant par sa conformité avec le poème de Gilgamès, certaines interrogations se posent d'elles-mêmes. Ce sont les suivantes :

La lecture du poème cunéiforme, qui a déjà varié sur plusieurs points importants bien que secondaires quant à la théorie diluvienne, est-elle absolument certaine pour tout le reste ?

Serait-il impossible que, par l'effet de progrès nouveaux dans les sciences assyriologiques, on ne découvrît, par la suite, au fameux récit chaldéen, un sens

différant plus ou moins de celui qui a été, au moins dans ses grandes lignes, accepté jusqu'ici ?

N'y a-t-il pas là un élément de doute légitime ?

N'appuyons pas plus que de raison toutefois sur cette note empreinte d'un certain scepticisme, et discutons la très ingénieuse et très savante théorie diluvienne de M. de Girard.

Une difficulté qui se présente d'abord est celle-ci :

Du récit biblique ou du texte cunéiforme, quel est le plus ancien ? Par suite, lequel des deux dérive de l'autre ? Pour notre auteur, ce sont deux branches d'un tronc commun non retrouvé jusqu'ici ; mais il n'en résulte pas que ces deux branches ne soient point réciproquement indépendantes. Pour être fixé sur ce point, il faut étudier toutes les traditions réellement diluviennes et antéro-asiatiques, afin d'en noter les divergences de détail les plus significatives.

C'est à ce travail de bénédictin que s'est livré M. de Girard. Après quoi il pose cette sorte de dilemme :

« Le résultat de cette étude comparée doit-il être favorable à la théorie sismique ?

« Oui, si l'on admet que le texte cunéiforme représente la tradition primitive sans altération fondamentale.

« Non, si l'on part de cette idée que le texte ninivite n'est qu'une adaptation locale, qu'une *babylonisation* d'un souvenir plus général, opérée en en revêtant le souvenir de la forme sismique si propre à la Chaldée (1). »

Appuyé sur une critique sagace et servie par une immense érudition, notre auteur, après une savante discussion, se range avec une conviction absolue à

(1) *La Théorie sismique du déluge*, p. 167.

la première de ces deux alternatives. Elle ne nous paraît pas néanmoins surmonter toute objection, et la seconde ne semble pas, pour autant, devoir être nécessairement rejetée.

D'après M. de Girard, toute localisation du déluge (1) autre que le bassin mésopotamien, méconnaît les circonstances traditionnelles dans lesquelles cet événement s'est accompli, le suppose réalisé en des contrées où il n'était pas physiquement réalisable et lui enlève par là toute probabilité historique, le reculant au misérable rang d'une mythe. Au lieu que la localisation chaldéo-mésopotamienne de la catastrophe, combinée avec la théorie sismique, a réponse à toute objection, explique tout, et donne, en même temps qu'une solution pleinement satisfaisante du problème, une confirmation éclatante de la réalité historique du fait.

Telle est bien, si je ne me trompe, la pensée du très érudit écrivain, et l'on ne saurait contester qu'elle offre une part digne d'attention, de vraisemblance et même de probabilité. Échappe-t-elle, cependant, à toute difficulté ? C'est au moins douteux.

De ce que le récit biblique du déluge ne mentionne pas sur quel point du globe la catastrophe a pris naissance, et de ce que le texte cunéiforme désigne expressément la Mésopotamie, il ne résulte aucune contradiction. Le texte sacré, en indiquant l'Arménie comme lieu d'abordage de l'Arche, semblerait plutôt confirmer cette localisation ; il implique du moins

(1) Il s'agit ici de la répartition des mers et des continents telle qu'elle existe actuellement. L'assertion de M. de Girard ne serait plus admissible dans l'hypothèse d'une répartition continentale qui aurait différé, antérieurement au déluge, de ce qu'elle est devenue depuis. Cette réserve a son importance, comme on le verra plus loin.

que l'inondation a nécessairement recouvert tout le bassin mésopotamien et y a pris fin.

On peut tout aussi bien, et, croyons-nous, à plus juste titre, considérer le récit de la Genèse comme représentant la tradition primitive, ou tout au moins la branche principale et première du tronc présumé antérieur à cette même tradition, et la version chaldéenne comme une adaptation locale de la première.

De là ne suivrait pas, à notre avis, l'abandon de la théorie sismique ; elle conserverait un rôle important dans l'explication physique du cataclysme. Seulement ce rôle ne serait pas exclusif ; il pourrait se lier à d'autres phénomènes que la légende chaldéenne n'avait pas à mentionner, ses auteurs n'en ayant pas eu connaissance et ne considérant le cataclysme que relativement à leur pays.

Par là on arriverait à éviter les difficultés plus ou moins importantes que laisse subsister la théorie sismique telle qu'elle est présentée par ses éminents auteurs.

II

Difficultés.

Il nous faut, maintenant, rechercher où gisent ces difficultés et en quoi elles consistent.

Une première remarque s'offre d'abord à l'attention.

Le poème chaldéen n'assigne à la catastrophe qu'une durée de sept jours en tout. Et le récit biblique, plus détaillé sur ce point que le texte cunéiforme, porte (1) à 40 jours et 40 nuits la marche ascendante du fléau, à 150 jours à la suite son état censé

(1) *Gen.* VII, 12, 17.

stationnaire ou ÉTALE : Et les eaux couvrirent la terre *pendant cent cinquante jours ;*

Obtinueruntque aquæ terram, CENTUM QUINQUAGINTA DIEBUS (1) ;

Enfin à une année environ (2) la durée totale du phénomène.

Le texte de Gilgamès porte simplement :

« Six jours et six nuits,

« le vent, le déluge (cyclone) et l'ouragan sévirent avec violence ;

« à l'aurore du septième jour, l'ouragan faiblit ; le déluge

« qui avait combattu comme une (puissante) armée,

« se calma ; la mer baissa, puis l'ouragan et le déluge s'arrêtèrent (3). »

Et c'est tout quant à la durée du fléau.

Comment concilier cette durée de six à sept jours seulement avec celle d'une année environ indiquée par la Genèse ?

Le savant auteur a bien prévu la difficulté, et il s'évertue à la renverser : mais son argumentation paraît peu convaincante. Qu'on en juge.

« D'après la Bible, dit-il, la phase violente est de 40 jours et de 40 nuits. Mais l'inondation que cette phase a produite se maintient sans diminuer pendant 150 jours. Dans la théorie sismique, cela veut dire que, pendant 40 jours, le raz de marée avec les phénomènes concomitants se répètent, ce qui n'a rien d'invraisemblable. Après ces 150 jours, les eaux

(1) *Gen.* VII, 24.

(2) *Gen.* VII, 11, et VIII, 4 à 12, 13.

(3) Poème de Gilgamès, Col. III, versets 19 à 23, cités par M. RAYMOND DE GIRARD : *La théorie sismique*, p. 89.

commencent à diminuer. C'est affaire d'écoulement, d'absorption, d'évaporation ; cela ne regarde plus le mode de production de l'inondation. En somme, donc, l'écart n'est pas si grand ; 6 jours et 40 jours. Il est dans l'essence des phénomènes sismiques de durer un peu, de se répéter fréquemment pendant les périodes appelées CRISES, sur la durée très variable desquelles on ne peut pas discuter à priori (1).»

Mais l'écart n'est pas seulement entre 6 jours et 40 jours, ce qui ne serait pas déjà aussi négligeable que l'estime notre auteur, surtout quand il s'agit de phénomènes généralement aussi instantanés que les tremblements de terre ; il est bel et bien entre 6 jours et 150 jours, ou mieux entre 6 jours et 190 jours ; car il semble bien résulter des versets 12 à 17 et 24 au chapitre VII, et du verset 3 au chapitre VIII, que ce fut après la pluie de 40 jours que les eaux se maintinrent sur la terre pendant 150 jours. Et ce serait seulement après ce dernier laps de temps, que « les eaux commencèrent à diminuer » sous l'influence d'un vent que Dieu fit souffler sur la terre ; c'est alors aussi que les sources de l'abîme et les cataractes ou écluses du ciel furent fermées, et que furent arrêtées les pluies qui tombaient du ciel (2).

(1) *Loc. cit.*, p. 81-82.

(2) *Gen.*, VIII, 1 et 2. On pourrait même conclure du verset 2 que le recouvrement du sol par les eaux pendant les 150 jours de VII, 24 et VIII, 3, n'avait représenté que relativement un état stationnaire. En effet, on lit, VII, 24 :

Obtinueruntque (ou même *invaluerunt*, suivant le texte hébreu traduit par Arias Montanus) aquæ terram *centum quinquaginta diebus*; Et les eaux s'établirent (ou mieux : *progressèrent*) sur la terre *pendant cent cinquante jours*. Et aussitôt après, VIII, 1 et 2 : Recordatus autem Deus Noe ;... adduxit spiritum super terram et immunitæ sunt aquæ. — Et clausi sunt fontes abyssi, et cataractæ cæli, et prohibitæ sunt pluviæ de cœlo :

Mais Dieu s'étant souvenu de Noé..., fit venir un vent sur la terre et les eaux diminuèrent.

Ce serait donc seulement après les 40 + 150 jours écoulés qu'auraient été fermées les sources de l'abîme et les cataractes

Au récit chaldéen, il n'est question d'aucun de ces délais ; mais il est dit qu'après six jours et six nuits, le déluge se calma, *la mer baissa*, le déluge et l'ouragan s'arrêtèrent. Nous voulons bien que la diminution graduelle des eaux, après la production de l'inondation, soit « affaire d'écoulement, d'absorption et d'évaporation » ; il n'en est pas moins vrai que cette régression du fléau se manifeste au bout de six jours et sept nuits d'après le texte cunéiforme, et seulement au bout de 150 ou mieux de 190 jours, d'après le récit biblique. Dans le premier la régression succède immédiatement à la marche progressive des eaux ; dans le second, outre que cette marche progressive s'accomplit en un temps six ou sept fois plus long, elle est suivie d'une phase d'arrêt relatif de cinq mois, après lesquels seulement commence la phase « d'écoulement, d'absorption et d'évaporation ». Cette phase dure cinq autres mois environ avant que le patriarche et sa famille puissent sortir de l'Arche.

En résumé la durée du déluge chaldéen n'aurait été que de 156 heures (six jours et six nuits), ce qui cadre assez bien avec la théorie sismique. Celle du déluge biblique aurait été d'un an environ, ce qui s'explique beaucoup plus difficilement avec cette théorie seule et sans accompagnement de phénomènes plus importants.

écluses ou réservoirs) du ciel, et qu'auraient cessé les pluies. Il est vrai que précédemment, VII, 12, 17, l'écrivain sacré énonce seulement que la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits. Mais cet énoncé n'a rien de nécessairement limitatif ; il indique un minimum de durée ; et puisque ce n'est qu'après les 150 jours ayant suivi les 40 jours de pluies continues que les sources de l'abîme et les réservoirs du ciel furent fermés et les pluies arrêtées, — c'est donc que les phénomènes décrits, VII, 11 et 12, après avoir sévi avec leur plus grande intensité pendant 40 jours et 40 nuits, ont continué à se produire, bien que, sans doute, avec une intensité moindre, pendant les 150 jours qui ont suivi, les eaux n'ayant pas cessé de s'élever plus ou moins pendant ce temps.

On a aussi objecté l'assertion du texte sacré (VIII,4) concernant l'atterrissement de l'Arche sur le mont Ararat (1), alors que la théorie la fait atterrir beaucoup plus au sud, au flanc des collines du Nizir dont l'altitude ne dépasse pas 300 mètres.

Si, par l'expression de « Mont Ararat », l'on entend d'une manière générale les montagnes d'Arménie, et non le Grand ou le Petit Ararat en particulier (2), cette objection est d'une incontestable valeur. Les collines de Nizir sont, en effet, situées à quatre degrés plus au sud (plus au sud même que Ninive), assez loin déjà de l'Arménie par conséquent, et ne dépassent pas 300 mètres d'altitude ; si donc l'on admet l'atterrissement de l'Arche sur leur flanc, l'inondation n'ayant commencé qu'à Surippak, au rivage nord du golfe Persique, on aboutit à ne voir plus dans le déluge de Noé qu'une simple inondation locale. Catastrophe considérable sans doute pour ceux qui en auraient été victimes, mais assurément de peu d'importance si on la compare à l'étendue du globe terrestre.

De ce que des raisons sérieuses militent en faveur de l'hypothèse que d'autres hommes que la famille de Noé auraient pu échapper au déluge, suit-il que le châtiment divin se réduise aux proportions d'un désastre particulier ?

L'affirmer semblerait bien hardi.

(1) M. le chanoine MANGENOT, *La théorie sismique du déluge*, in *Rev. Scienc. ecclés.* mars 1897.

(2) Le *Grand Ararat* et le *Petit Ararat*, deux montagnes très voisines, sont situés aux environs du 39° parallèle boréal et du 42° degré de longitude est du méridien de Paris. « Les calculs hypsométriques auxquels on s'est livré pour évaluer la hauteur du Grand Ararat, varient de 5160 à 5100 mètres. A sa gauche, au sud-est, se dresse le Petit Ararat qui a un peu moins de 4000 mètres. Il est séparé du Grand Ararat par une dépression profonde qui s'étend à une distance de onze ou douze kilomètres. » J. Van den Gheyn. *Dictionn. Bibl.*, t. I, col. 878.

Sans doute l'allure universaliste de la plupart des récits concernant le cataclysme diluvien peut et doit être attribuée dans une large mesure à l'horizon géographique borné du narrateur, ainsi qu'aux formes hyperboliques en usage dans les langues orientales. Cependant, toute part faite à ces éléments d'exagération, un certain nombre de données du récit de la Bible s'accordent mal avec une restriction aussi considérable de la catastrophe destinée à renouveler le monde antique.

Si Noé et sa famille habitaient Surippak sur les rives du fond du golfe Persique, et si l'inondation, partie seulement de là, devait s'arrêter à quelques centaines de kilomètres plus loin, on ne voit guère la raison d'être de l'édification de l'Arche, surtout dans les proportions grandioses que suppose un bâtiment dont il a fallu un siècle pour parfaire la construction. Pour préserver Noé et les siens d'une inondation qui ne devait s'étendre qu'à la vallée formée par le bassin inférieur de deux fleuves jumeaux, il était infiniment plus simple de les faire, quelques semaines ou quelques mois à l'avance, s'expatrier, changer de pays, en gagnant l'une des régions voisines que le fléau ne devait pas atteindre. Pas n'était besoin non plus de réunir et de mettre en stabulation pendant une année entière les multitudes d'animaux désignées dans la Genèse, chap. VI, 19, 20 et VII, 2 et 3, avec les provisions alimentaires nécessaires à leur subsistance. Il est infiniment probable que la plupart des espèces animales sauvages existant en Mésopotamie existaient également, le désert excepté, dans les régions voisines où les Noachides les auraient trouvées en émigrant. Et quant aux animaux domestiques, réunis en troupeaux, ils eussent accompagné dans leur exode Noé et sa famille

plus facilement qu'ils n'eussent vécu une année entière parqués dans les stalles, boxes ou étables de l'Arche.

L'ensemble des détails concernant la construction et la complexe destination de ce bâtiment nautique suppose nécessairement une amplitude d'inondation trop vaste pour que le groupe d'êtres humains et d'animaux destiné à en être sauvé eût pu pratiquement y échapper par une expatriation ordinaire. Or tel ne serait pas le cas d'un déluge qui, parti du fond du golfe Persique tel qu'il existe aujourd'hui, n'aurait pas dépassé, au nord, le confluent du Petit Zab avec le Tigre. Pour s'y soustraire, il eût suffi, comme on l'insinuait tout à l'heure, d'un exode analogue à celui auquel recourut par la suite Abraham partant de la ville d'Ur avec Tharé son père pour se rendre à Haran, non loin des sources de l'Euphrate, puis, de là, gagnant, avec sa femme Saraï et son neveu Lot, la Palestine et plus tard l'Egypte (1).

Mais il est encore un autre ordre de faits qui cadre mal avec un désastre purement local, une catastrophe qui ne se serait étendue qu'à la partie inférieure du bassin de deux fleuves aussi rapprochés que le Tigre et l'Euphrate.

Il est tiré des paroles mêmes de Dieu à Noé et à sa famille après leur sortie de l'Arche, aux chap. IX et suivants de la Genèse.

« *J'établirai mon alliance avec vous,* statuam pactum meum vobiscum. *Et toute chair ne sera plus jamais détruite par les eaux d'un déluge, et il n'y aura plus désormais de déluge ravageant la terre.* ET NEQUAQUAM ULTRA INTERFICIETUR OMNIS CARO AQUIS

(1) *Gen.*, XI et XII.

DILUVII, NEQUE ERIT DEINCEPS DILUVIUM DISSIPANS TERRAM.

Et comme signe et garant de cette promesse, le Très-Haut désigne l'arc-en-ciel :

Ceci est le signe de l'*alliance que j'établis entre moi et vous....* Je placerai mon arc dans les nues, et *il sera un signe d'alliance entre moi et la terre.*

Hoc signum FŒDERIS QUOD DO INTER ME ET VOS.... *Arcum meum ponam in nubibus,* ET ERIT SIGNUM FŒDERIS INTER ME ET INTER TERRAM... (ÿÿ 12 et 13.)

Et je me souviendrai de mon alliance avec vous... et *il n'y aura plus à l'avenir d'eaux du déluge pour détruire toute chair.*

Et recordabor fœderis mei vobiscum..., ET NON ERUNT ULTRA AQUÆ DILUVII AD DELENDAM UNIVERSAM CARNEM (ÿ 15).

Et comme si ces garanties n'étaient pas suffisantes, deux versets, 16 et 17, sont encore employés à insister sur la solennité de cette *alliance éternelle,* FŒDERIS SEMPITERNI, et sur son signe, *l'arc dans les nues,* ARCUS IN NUBIBUS ; lequel, avait-il été dit plus haut, chap. IX, ÿ 12, *subsistera toujours,* IN GENERATIONES SEMPITERNAS.

Avant même de formuler cette divine promesse, Dieu avait prescrit à la famille noachide, *de croître et de multiplier et de remplir la terre...* Entrez sur la terre *et la remplissez.* CRESCITE ET MULTIPLICAMINI ET REPLETE TERRAM... *et ingredimini super terram* ET REPLETE EAM (1). Il avait soumis à l'empire de l'homme le règne animal tout entier et assigné à l'homme pour nourriture tout ce qui a vie sur terre (à la seule exception de la chair mêlée de sang, *carnem cum sanguine*) (2).

(1) Chap. XI, ÿÿ 1 et 7.
(2) Ibid., ÿÿ 2 à 5.

Certes, on comprend un tel langage et de telles prescriptions et assignations, si tout cela s'adresse aux représentants soit de l'humanité future tout entière, soit tout au moins de sa part principale, prépondérante. Mais, s'il ne s'agit que d'un groupe échappé à l'inondation d'une simple vallée, de telles paroles sont beaucoup plus difficiles à entendre.

Faisons la part aussi large qu'il convient à l'hyperbolisme oriental ; il n'en reste pas moins : le renouvellement de la prescription faite au premier couple humain de peupler la terre ; l'autorisation de se nourrir de tout ce qui a vie animale ou végétale ; et surtout l'engagement solennel pris envers Noé et ses descendants de ne plus châtier les habitants de la terre, (ce qui doit s'entendre tout au moins de ceux de sa postérité) par un nouveau déluge. Prenant en considération l'infirmité même du cœur humain — car les sentiments et les pensées du cœur de l'homme sont portés au mal dès sa jeunesse — *sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua* (1) — le Seigneur s'engage à ne plus frapper, comme il l'a fait, tout ce qui est vivant et animé, *omnem animum viventem*. Tant que la terre durera, *cunctis diebus terræ* (2), le cours des jours et des saisons ne sera pas troublé.

Tout cela, répétons-le, se lie parfaitement aux suites immédiates d'une catastrophe ayant détruit une portion notable de la population terrestre. S'il ne s'agit que d'un désastre restreint, les difficultés surgissent aussitôt.

Plusieurs inondations locales, comparables en intensité ou en étendue à celle que raconte le poème

(1) Chap. VIII, ý 21.

(2) ý 22.

chaldéen, ont eu lieu depuis lors (1). S'il reste discutable à nos yeux qu'en dehors des traditions qui se rattachent directement aux récits de la Genèse, des tablettes cunéiformes et de Bérose, toutes les autres soient *pseudo-diluviennes*, il n'en est pas moins vrai qu'il en existe un plus ou moins grand nombre de cette catégorie. Celles-là relatent des submersions postérieures au déluge de Noé et lui ressemblant cependant assez dans les lignes principales pour qu'on s'y soit longtemps trompé. Si donc ce déluge n'avait eu en réalité que les proportions réduites que lui attribue le poème assyrien, Dieu semblerait avoir été infidèle à sa parole puisque l'humanité, ou tout au moins la postérité de Noé, n'aurait pas été préservée de catastrophes similaires ou analogues à celle au sujet de laquelle cette parole avait été solennellement engagée.

III

Hypothèses complémentaires.

De cet ensemble de considérations, nous tirerons cette conclusion, semblable à celle de M. le chanoine Mangenot dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques* (2), à savoir que la tradition chaldéenne ne reproduit plus le souvenir exact de l'événement, et qu'elle n'est qu'une adaptation au lieu d'habitation des Chaldéens aussi bien qu'à leur religion.

Suit-il de là que la théorie sismique doive être éliminée d'une manière absolue de toute tentative d'explication scientifique du déluge ?

(1) Déluges d'Ogygès, de Deucalion, de Dardanus, cimbrique ; inondations maritimes des côtes occidentales de l'Amérique du Sud ; déluge néerlandais, etc. Cf. *La théorie sismique du déluge*, p. 157 à 159.

(2) Numéro de mars 1897 : *La théorie sismique du déluge*.

La réponse pourrait être affirmative s'il était interdit de faire intervenir ici aucun phénomène d'un autre ordre, et cette interdiction semble bien être dans la pensée du très savant et très érudit auteur, si l'on en juge par le plan, exposé par lui et indiqué en note au bas de la première page de ce volume, de ses *Etudes de géologie biblique*. Ce plan comporte en effet un ouvrage non encore entièrement paru (1) dans lequel seront soumises à un examen critique les diverses théories scientifiques pouvant être proposées dans ce but.

Ces théories seraient au nombre de quatre : *cosmique* (changement brusque dans la direction de l'axe terrestre); *volcanique ; orogénique ;* enfin théorie *sismique,* sujet du volume déjà plusieurs fois cité, et qui paraît être aux yeux du savant géologue, la seule admissible, parce qu'elle serait la seule qui concorderait exactement avec la tradition chaldéenne, considérée par lui comme la tradition primitive.

Laissons de côté la théorie cosmique, et acceptons d'avance comme démontrée l'impossibilité d'expliquer le déluge biblique par l'une quelconque des théories volcanique et orogénique envisagées chacune isolément et exclusivement. En résultera-t-il nécessairement qu'une combinaison, un concours de ces causes différentes, soit entre elles, soit même avec l'action du séisme et du cyclone, soit rebelle à une telle explication ?

M. Raymond de Girard a exposé avec beaucoup de science et d'érudition l'accord de la théorie sismique avec la tradition chaldéenne du déluge. Il nous semble avoir été moins heureux dans l'extension de cette théorie à la tradition biblique du même événe-

(1) *Etude géologique du déluge. Les théories modernes.*

ment, et nous en avons exposé les raisons. Ce n'est pas, sans doute, que d'importantes analogies et de nombreux points de rencontre ne soient facilement discernables entre les deux traditions ; mais il y existe aussi des divergences assez graves pour qu'une assimilation complète de l'une à l'autre soit impossible.

Ne serait-ce pas que le récit cunéiforme aurait seulement conservé le souvenir d'une des phases de la catastrophe, celle qui s'adaptait le mieux aux circonstances locales du pays habité par ses auteurs, alors que le récit biblique, prenant les choses de plus haut, aurait exposé, bien que dans ses grandes lignes seulement, le tableau d'un cataclysme beaucoup plus général ?

Serait-il interdit de penser qu'un vaste continent dont les îles Maldives (1), les Laquedives, Ceylan, l'archipel asiatico-australien et l'Australasie nous représenteraient les débris, aurait pu s'effondrer sous les eaux, d'ailleurs en plusieurs fois et à diverses époques, par un ensemble de causes où les éruptions volcaniques, les séismes et les cyclones auraient eu tous une part d'action ?

Comme nous l'avons jadis rappelé (2), le célèbre géographe Elisée Reclus signale l'apparence de continents submergés qu'offre tout l'hémisphère austral jusques au delà de l'équateur dans l'hémisphère boréal. Ce ne sont, en cette partie du globe, que pointes et caps : cap Horn, cap de Bonne-Espérance, cap Sainte-Marie de Madagascar, cap Çomorin, Pointe de Galles, pointe Sud de la Tasmanie. Tous

(1) Il est vrai que ces îles, ainsi que plusieurs autres, dans l'archipel asiatico-australien, sont de formation corallienne ; mais elles impliquent l'existence de récifs assez voisins du niveau des mers sur lesquels les colonies coralliennes se sont assises.

(2) *Rev. quest. scient.*, 20 avril 1881 : *Les théories du déluge.*

ces continents ou grandes îles s'avancent en pointes allongées vers le sud et, battus de tous côtés par l'Océan — c'est M. Elisée Reclus qui en fait la remarque — sembleraient indiquer qu'un terrible déluge, parti du sud-ouest, s'est jadis élancé sur l'hémisphère austral (1).

Le géologue allemand Credner émet, d'une manière plus affirmative, des vues analogues :

« Pour l'Arabie, dit-il, l'Inde et la partie sud-est de l'Asie, la régularité de la forme est altérée : la pointe sud s'est enfoncée pour la plus grande partie sous la mer, et elle n'est plus indiquée que par un plateau sous-marin sur lequel s'élèvent Bornéo, Java et Sumatra. Il en est de même pour l'Australie. La Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie sont, avec ce continent, dans le même rapport que l'Angleterre à l'Europe, Bornéo, Java et Sumatra à l'Asie : *ce sont les derniers restes de la moitié est d'un continent enfoncé sous les eaux*. Si on le rétablit par la pensée, en prolongeant la ligne des côtes de la Nouvelle-Zélande, dans la direction nord-ouest et sud-ouest, et la côte ouest de la Tasmanie dans la direction sud-est, on est frappé de sa ressemblance avec l'Afrique actuelle (2). »

Observons d'ailleurs, avant d'aller plus loin, que tandis que l'hémisphère maritime austral prolongé jusqu'à l'Asie méridionale, présente, avec ses caps saillants et ses archipels, toutes les apparences d'un monde submergé, l'Asie antérieure, au contraire, avec ses lacs, ses mers et golfes intérieurs,

(1) Cf. *La terre*, par Elisée Reclus, t. I, p. 4.

(2) *Traité de géologie et de paléontologie*, par Credner, professeur à l'Université de Leipzig, traduit de l'allemand, par R. Moniez, p. 11. Il est digne de remarque que les deux lignes résultant de ces prolongements se rencontrent précisément au petit groupe des îles Mackaria qui seraient ainsi les restes de l'extrémité méridionale du continent disparu.

éveille l'idée de restes d'envahissement des eaux arrêtés dans les plus ou moins vastes dépressions du sol.

Assurément l'on peut, sans contester la vraisemblance de ces appréciations, reporter les phénomènes qu'elles supposent à des époques beaucoup plus anciennes que le déluge et antérieures même à la création de l'homme. La question serait de savoir si cette antériorité est établie d'une manière certaine et pour toute la vaste étendue, par exemple, que vise M. Elisée Reclus, c'est-à-dire pour tout l'hémisphère austral prolongé jusqu'aux côtes méridionales de l'Asie. Mais un aussi considérable envahissement des eaux a pu et dû s'accomplir en plusieurs fois, à des intervalles plus ou moins éloignés ; peut-être même sous des impulsions différentes. Or, il suffit à notre dessein que la partie orientale de ces effondrements sous les eaux se soit accomplie la dernière et depuis l'apparition de l'homme sur la terre.

Un éminent naturaliste, membre de l'Académie des sciences, M. Emile Blanchard, par la considération des faunes et des flores des îles de l'Australasie, arrive à cette conclusion que la Nouvelle-Zélande et la plupart des îles qui l'entourent sont les vestiges d'une vaste terre engloutie à l'âge moderne du globe, « peut-être même à une époque médiocrement reculée ». Il en voit une preuve de plus dans le peu de profondeur des mers de cette région, tandis qu'en dehors d'elle, les profondeurs sont toutes plus ou moins grandes. Ces considérations ont fait l'objet, par leur auteur, d'un mémoire présenté à l'Académie des sciences sous ce titre : « Les preuves de l'effondrement d'un continent austral pendant l'âge moderne de la terre (1). »

(1) Le savant naturaliste a, en outre, publié sur le même sujet, un article important dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1884 sous ce titre : *La Nouvelle-Zelande et les petites îles adjacentes. Les preuves de l'effondrement d'un continent*, etc.

Dans un mémoire sur la distribution géographique des mollusques du genre *placostylus*, M. Hedley a montré, dit M. Paul Combes, que ce genre s'étend depuis l'île Faro de l'archipel Salomon, au nord, jusqu'à Whangaras, dans l'île du nord de la Nouvelle-Zélande, au Sud, et de Santhola dans l'archipel Fidji à l'est, jusqu'à l'île de Lord Howe à l'ouest. D'après M. Hedley, cet espace de mer recouvre un plateau qui n'est pas immergé à plus de 1300 brasses de profondeur et qu'il appelle *plateau mélanésien*. Les îles encore subsistantes seraient les vestiges d'un continent moins large et plus long que l'Australie qui se serait affaissé à une époque géologique indéterminée. Cette hypothèse expliquerait parfaitement les affinités qui paraissent rattacher les unes aux autres les faunes malacologiques terrestre et fluviatile de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Zélande (1).

Si l'on jette les yeux sur une carte hydrographique ou hypsométrique de l'Australasie et de l'Asie méridionale, on constate que cette zône de mers peu profondes comprend, non seulement le groupe de la Nouvelle-Zélande et des îles environnantes, mais encore la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon, tout le pourtour nord-est et nord du continent australien jusqu'aux côtes méridionales

(1) Cf. le *Cosmos* n° 711 (1er octobre 1898) : *Les continents hypothétiques :* Le continent Australien. — Nous citons cette hypothèse pour ce qu'elle peut valoir. Il en ressort, en tout cas, que la supposition d'un continent effondré, « à une époque indéterminée », quelque part au sud-est de l'Asie antérieure, n'a rien en soi d'invraisemblable, quelles que soient les causes qui aient déterminé cet effondrement. Qu'un tel bouleversement ait contribué à une vaste inondation du nord de l'Australie, par exemple, et de toute l'Asie méridionale, avec accompagnement de séismes et de cyclones, quoi d'inadmissible à cela ?

M. de Lapparent expose, il est vrai, dans la *Revue des questions scientifiques* (juillet 1898, p. 317 à 319), qu'il résulte de sondages récemment effectués aux îles Fidji et, auparavant, aux îles Salomon, que les attols et récifs coralliens du Pacifique seraient assis

de la Papouasie ou Nouvelle-Guinée. Une région voisine, de fonds n'excédant pas également 200 m., entoure Bornéo, Java, Sumatra, la presqu'île de Malacca, et contourne, le long des côtes, le golfe de Bengale et la mer d'Oman qui, eux-mêmes, sont teintés comme profondeurs relativement faibles. Celles-ci, dans la mer d'Oman, s'étendent jusqu'un peu au delà de l'extrémité sud de l'archipel des Maldives d'une part, et d'autre part, longent le littoral sud de l'Arabie comprenant le golfe Persique.

Ne peut-on supposer qu'aux temps noachiques qui, géologiquement parlant, appartiennent à « l'âge moderne de la terre », une partie au moins des continents submergés, dont les îles et les caps susmentionnés nous représenteraient les vestiges, existait encore à l'état de terre peuplée formant un ensemble avec les régions antéro-asiatiques ? L'effondrement de cette terre sous les eaux aurait déterminé, sous forme de raz de marée ou autrement, un ressaut proportionné des eaux sur la partie non effondrée, lequel aurait naturellement entraîné l'arche dans son mouvement. Et si l'on admet que l'impulsion soit partie du sud-est, ce mouvement devait porter l'Arche dans la direction nord-ouest, venir se briser lui-même contre les montagnes d'Arménie en y déposant le bâtiment nautique qui portait Noé et sa famille.

En acceptant cette hypothèse, il resterait à rechercher par quelles causes aurait pu se produire cet effondrement, et le rôle que, simultanément ou consécutivement à d'autres actions, auraient pu y jouer

non sur des sommets affaissés sous les eaux, comme bases, mais au contraire sur des plateaux soulevés par saccades. Mais cette vue ne paraît pas infirmer celles que nous avons émises plus haut. Ces plateaux soulevés, si soulèvement il y a, proviendraient de mouvements récents du fond des mers, lesquels n'impliquent pas nécessairement qu'ils n'aient pas été précédés d'un ou plusieurs affaissements de vaste étendue, dont ils pourraient bien n'être qu'une sorte de réaction partielle.

les phénomènes sismiques. C'est ce qui fera l'objet des pages qui vont suivre.

IV

Essai d'une théorie plus large et d'un caractère plus général.

Imaginons une ligne idéale qui, prolongeant la côte occidentale de la Tasmanie vers le sud jusqu'aux îles Mackaria ou Macquarie, remonterait ensuite vers le nord-est pour rejoindre, à travers les îles Campblel et Auckland, le littoral sud-est de la Nouvelle-Zélande. Supposons que cette ligne, se dirigeant ensuite de la pointe septentrionale de l' « Ile du Nord », vers la Nouvelle-Calédonie, gagne les Nouvelles-Hébrides et vienne aboutir à la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée ou Papouasie pour, de là, rejoindre la Chine par les Philippines et Formose.

Nous avons ainsi la limite sud et orientale d'un continent supposé dont la limite sud et occidentale s'obtiendrait d'abord en comblant le détroit qui sépare la Tasmanie de la Nouvelle-Galles du Sud et suivant ensuite les côtes méridionale, occidentale et nord-ouest du continent australien. Notre ligne idéale longerait encore le littoral méridional des îles de la Sonde jusqu'à la pointe nord-ouest de Sumatra ; de là, elle irait rejoindre Ceylan et l'extrémité sud de l'archipel des Maldives qu'elle suivrait dans leur direction sud-nord, se continuant par les îles Laquedives, et irait enfin, de la plus septentrionale de ces dernières, rejoindre la côte d'Oman à la pointe sud-est de l'Arabie.

Nous admettrions qu'à une époque plus ou moins reculée, l'espace compris dans l'intérieur de ce périmètre faisait corps avec l'Asie et que, au temps de Noé et avant la catastrophe diluvienne, il émergeait

encore, au moins en grande partie, au-dessus de l'Océan ; et ce serait cette catastrophe qui l'aurait fait disparaître.

Le fait, en le supposant réel, pourrait sans doute se justifier de plusieurs manières. Mais il est une hypothèse explicative qui, sans se renfermer exclusivement dans un mode particulier, offrirait une combinaison des actions volcaniques et des actions séismiques (1), et qui, par suite, sans infirmer la valeur de la théorie de MM. Suess et de Girard, en ce qui concerne la basse Mésopotamie, permettrait d'attribuer au cataclysme diluvien une étendue, une amplitude en rapport avec ce qui résulte du récit biblique et des circonstances sur lesquelles nous avons insisté.

Un savant professeur de l'université de Heidelberg, K. Fuchs, divise les tremblements de terre ou séismes en deux grands groupes : *volcaniques*, c'est-à-dire déterminés par l'action souterraine des volcans en activité, et *non volcaniques* ou dépendant de causes très diverses, mais étrangères à cette action (2).

Au sujet des premiers, le savant auteur s'exprime ainsi :

« Il y a des volcans dont les cimes sont agitées continuellement pendant des jours, des semaines et des mois entiers, lors d'une éruption. Des secousses plus violentes se font sentir plus ou moins fréquemment à la base et dans le voisinage des volcans pendant les intervalles de repos ; mais elles deviennent innombrables au début et pendant la première phase de l'éruption. Des chocs qui se succèdent rapidement alternent avec des ébranlements très vifs, et, pen-

(1) Cf. J.-G. Van Zeebroeck : *Les sciences modernes en regard de la Genèse*. C'est dans cet ouvrage que nous avons puisé la première idée de cette hypothèse, mais sans adopter toutes les vues de l'auteur, les estimant de nature à pouvoir être simplifiées.

(2) *Les volcans et les tremblements de terre*, par K. Fuchs, 1876 ; Paris, Alcan.

dant le repos, des tremblements et des tressaillements légers semblent parcourir la surface du sol. Il est souvent arrivé que les environs de volcans rarement actifs ont été visités par des tremblements de terre pendant des années entières, avant une nouvelle éruption, et les dégâts qu'ils occasionnaient alors étaient beaucoup plus considérables que ceux de l'éruption (1). »

Nous trouverons plus loin l'application des faits constatés par le savant allemand.

Nul n'ignore que l'Océan Pacifique, entre les côtes des deux Amériques, de l'Asie et de l'ouest de l'Australie, forme, avec son prolongement antarctique, un vaste bassin, d'aspect à peu près circulaire et couvrant près de la moitié du globe ; pour ce motif, on l'appelle quelquefois l'*hémisphère aqueux* ou *marin*, distinguant ainsi cette portion du sphéroïde terrestre de la moitié opposée où dominent les continents et terres émergées et appelée pour cette raison *hémisphère continental*.

On sait également que cet immense bassin est bordé, dans la très majeure part de son pourtour, par une véritable ceinture de volcans dont la plupart sont encore en activité. Des côtes du Chili et de l'île de Chiloé, cette ceinture volcanique se dirige par la chaîne des Andes, l'Amérique centrale, le littoral ouest de l'Amérique du Nord, vers la pointe de l'Alaska, et suit toute la rangée des îles Aléoutiennes. Du nord-est de la presqu'île du Kamtschatka, voisine, elle redescend ensuite vers le sud en longeant la côte orientale de la péninsule et continuant à travers les Kouriles, les îles du Japon, Formose, les Philippines, Célèbes, les Moluques, la Nouvelle-Guinée, les Nouvelles-Hébrides. Là elle jette une bran-

(1) *Loc. cit.*, p. 115.

che dans la direction de l'est sur les îles Tonga, Samoa, Tahiti, et Marquises, mais continue en même temps le pourtour du grand bassin par l'Ile Nord de la Nouvelle-Zélande, et par les petites îles Auckland, Campbell, Mackaria, Emeraude et Balleny. Cette dernière, située dans le cercle antarctique proche de la partie du continent polaire appelée Terre Victoria, est relativement voisine des volcans Erebus et Terror dont le premier, par 78°30' de latitude australe, est encore en activité.

Mais à cette vaste enceinte ne se borne pas le système volcanique auquel elle appartient. Sans parler des deux groupes des îles Sandwich et Mariannes isolés au milieu du Grand Océan le long du 20e parallèle nord — si nous reprenons, en le parcourant de l'est à l'ouest, entre le 10e et le 20e parallèles sud, l'embranchement Marquises, Tahiti, Samoa, Tonga, Nouvelles-Hébrides, aboutissant à la Nouvelle-Guinée (Papouasie), nous voyons que cette rangée se continue vers l'ouest. Lui font suite, dans cette direction, les volcans des Moluques des îles Tenimber, Timor, Soumbava, Lombock, Java, puis, tournant vers le nord-ouest, ceux de Sumatra, des îles Nicobar et Andaman qui forment une courbe venant aboutir au cap Négraïs en Birmanie, à l'ouest du delta de l'Irraouaddi.

Beaucoup plus à l'ouest, sur les côtes d'Afrique et sur celle de l'Arabie, en Turkestan, au sud de la mer Caspienne et le long de la chaîne du Caucase, en Asie Mineure comme dans la moitié orientale de la Méditerranée, on retrouve un grand nombre de volcans soit actifs, soit éteints.

Nous laissons de côté ceux de l'intérieur des terres qui ne paraissent pas avoir grande importance au point de vue qui nous occupe, et nous mentionnerons

pour mémoire ceux des Açores et des Canaries, des îles du Cap-Vert et des Petites-Antilles, celles-ci sur un même parallèle, ou à peu près, avec les volcans du Mexique et les îles Sandwich et Mariannes, formant ainsi une ligne transversale à la grande ceinture du Pacifique.

Mais il faut se donner garde de négliger les entrecroisements de lignes volcaniques dont les archipels d'entre Asie et Australie sont le siège ; c'est un véritable carrefour ; et qui sait si ce carrefour éruptif n'a pas été en corrélation, d'une part avec la ligne transversale des Mariannes, Sandwich, Mexique et Antilles, d'autre part, avec l'embranchement à peu près parallèle : Nouvelles-Hébrides, Tonga, Samoa, Tahiti et Marquises, situé sensiblement à la même distance de l'équateur ?

Notons aussi que la portion occidentale et sud-occidentale de la grande ceinture volcanique correspond, dans la plus grande partie de son parcours, au périmètre oriental de notre continent supposé ; de même, la courbe d'îles volcaniques allant de la Nouvelle-Guinée à la Birmanie, serait également voisine d'une part importante de son périmètre occidental.

Est-il interdit de penser que, pendant une longue suite de siècles, antérieure même à l'apparition de l'homme, les éruptions de ces volcans, par les séries de tremblements de terre qu'elles auraient déterminés sur toute l'étendue de leurs parcours, et principalement au carrefour éruptif dont nous venons de parler, auraient peu à peu miné le sol avoisinant sur des surfaces assez vastes (1) ? Ainsi ébranlé à une profondeur plus ou moins grande, le terrain, lorsque vinrent s'y fixer les descendants d'Adam (soit

(1) Cf. K. Fuchs, *loc. cit.*

Sethites, soit Caïnites, soit lignées des « fils et des filles, *filios et filias* », qu'engendrèrent Adam et ses successeurs, *Gen.*, chap. v.) pouvait encore supporter les habitations et établissements de l'homme ; mais il était à la merci de secousses suffisamment violentes qui surgiraient à un moment donné.

Supposons qu'à ce moment donné il se soit produit une éruption d'une violence extraordinaire dans les volcans voisins du pôle antarctique. On sait avec quelle extrême rapidité se transmettent de proche en proche les commotions souterraines et à plus forte raison marines.

On n'a pas oublié que, le 27 août 1883, lors de la célèbre éruption du Krakatoa, le raz de marée auquel elle avait donné naissance au détroit de la Sonde, vers 7 ou 8 heures du matin, arrivait, vers 2 ou 3 heures de l'après-midi du même jour, aux îles Maurice et de la Réunion, ayant franchi 1400 lieues (1). Voici, au sujet du même événement une relation plus significative encore.

« Au moment où le volcan disloqué lança son dernier jet de lave et s'anéantit dans les flots, le fond du détroit de la Sonde s'est soulevé ; une vague gigantesque s'est abattue sur les îles voisines, ravageant tout sur son passage et étouffant sous sa masse énorme plus de quarante mille victimes ; la province entière de Batam a été submergée par ce nouveau déluge, et la ville d'Anjer n'existe plus... Le jour de la catastrophe, vers sept heures, une pluie de cendre s'est abattue sur la ville. A midi l'obscurité était complète ; le baromètre oscillait d'une façon étrange, et la mer subissait coup sur coup le flux et le reflux de puissantes marées. C'était la vague dont nous parlions tantôt qui s'éloignait des ruines qu'elle avait.

(1) Cf. *La théorie sism. du déluge*, p. 160-161.

faites, pour aller mourir sur les rivages les plus lointains, inscrivant l'heure de son passage en oscillations anormales *sur tous les marégraphes du globe*. En comparant l'heure à laquelle ces oscillations se sont manifestées à Ceylan, à Maurice, aux Seychelles, sur les côtes de l'Inde, etc., à l'heure de l'explosion du Krakatoa, on trouve que ces oscillations ont marché avec la vitesse prodigieuse de 500 mètres par seconde (1). »

Revenons à notre supposition d'une éruption au voisinage du pôle sud.

Partie de la terre Victoria, la commotion devait se faire sentir, d'une part le long de la ligne volcanique enceignant la rive occidentale du Pacifique ; et, rencontrant des terrains ébranlés, minés, de nouveau secoués par une traînée d'éruptions faisant suite à celle du pôle sud, le puissant mascaret océanique les engloutissait à l'exception des sommets et des plateaux les plus élevés. D'autre part, brisée, partagée en deux au cap dont les îles Mackaria nous représenteraient l'emplacement, cette barre gigantesque aurait, en même temps, contourné les côtes occidentales de l'Australie, dont elle aurait peut-être submergé temporairement une partie, pour venir attaquer le périmètre englobant la Sonde, Nicobar, Ceylan, les Maldives, etc.

(1) R. P. Thirion : *Les illuminations crépusculaires*, in *Rev. quest. scient.*, 1re série, t. XV, avril 1884, p. 461. Il n'est pas hors de propos de signaler, à cette occasion, que l'éruption finale du 27 août, à la suite de laquelle la moitié de l'île de Krakatoa ou Krakatau s'effondra dans la mer, avait été précédée de nombreuses manifestations volcaniques antérieures. Après une période de plusieurs années de repos, ce fut le 20 mai 1883 que se firent sentir les premières convulsions du volcan. « Ce jour-là, dit le P. Thirion (*loc. cit.*), on ressentit à Batavia et à Buitenzorg, des secousses accompagnées de sourdes explosions souterraines. Quelques jours plus tard on apprenait que l'île de Krakatau, distante de 100 milles, était le théâtre d'une violente éruption volcanique... Il semble bien prouvé aujourd'hui que l'éruption se continua pendant les mois de juin et de juillet ; mais elle n'atteignit son paroxysme qu'à la fin d'août. »

Que le tout, ou partie seulement, des volcans situés sur le double parcours de la barre géante soient entrés en même temps en éruption, les séismes par eux provoqués s'ajoutant à l'ébranlement général, il y en avait bien assez pour provoquer la submersion de terres déjà profondément minées.

On comprend aussi que, du fait même de cette submersion, soit résulté un déplacement d'eau considérable, et en rapport avec le volume des terres qui le causait, et que, sous la poussée de l'énorme lame partie du pôle sud, dont la direction générale était sud-est nord-ouest, ce déplacement se soit effectué dans la même direction, les eaux recouvrant temporairement à une grande hauteur une part importante des terrains non effondrés et représentant la région méridionale de l'Asie actuelle.

Rien d'impossible d'ailleurs à ce que le séisme invoqué par MM. Suess et de Girard ait rempli, dans l'ensemble et avec accompagnement de cyclone, un rôle plus spécial à la Mésopotamie ; il aurait ainsi constitué un épisode, un cas particulier de la catastrophe générale. Si l'action volcanique a, dans l'hypothèse, une part importante, celle des tremblements de terre n'est pas moindre, et l'on ne voit vraiment pas pourquoi le séisme qui se serait fait plus particulièrement sentir dans la région arabico-éranienne, n'aurait pas pu trouver sa cause déterminante dans les éruptions des régions volcaniques avoisinantes ou relativement voisines. En eût-il été indépendant, que son action isolée n'infirmerait point la leur.

Le seul désaccord, d'ailleurs secondaire, avec la théorie exclusivement sismique, se rencontre à propos du lieu où l'Arche aurait abordé. Il semble qu'un ressaut de masses océaniques provoqué par l'effondrement sous les eaux d'une région aussi vaste que

celle du continent que nous supposons et représentant un volume de déplacement aussi considérable, devait s'élever à plus de 300 mètres (altitude des monts Nizir) au-dessus des terres non englouties. Il devait trouver d'ailleurs une barrière infranchissable, à l'est et au nord dans la muraille des chaînes montagneuses de l'Himalaya, du Karakorum et de l'Hindou-Kousch, au nord-est dans les montagnes de l'Arménie, peut-être du Caucase, mais non en deçà de la région.

La durée de la présence des eaux sur les territoires destinés à être inondés, réduite à six ou sept jours dans le récit chaldéen, en comptait en réalité 190 avant tout commencement d'écoulement, et allait jusqu'à près d'une année avant toute possibilité de débarquement. Inadmissible dans la théorie exclusivement sismique, cette durée n'est pas invraisemblable dans l'hypothèse du refoulement des eaux sur les terres par contre-coup de l'immersion d'un immense volume de continent.

S'il n'a pas été fait allusion précédemment aux pluies qui, dans le récit biblique, jouent un rôle très apparent dans la catastrophe, c'est que de violentes précipitations aqueuses peuvent être considérées comme une conséquence naturelle de l'énorme perturbation subie par les masses océaniques, lesquelles devaient saturer l'atmosphère par évaporation, ainsi que de la chute des trombes d'eau accompagnant les secousses sismiques et les cyclones.

Quant à la direction sud-est nord-ouest du flottement de l'Arche, elle résulte de la marche générale du fléau, tout aussi bien que de celle du séisme indo-arabique sur lequel s'appuie la théorie suessienne. De plus, à une aussi grande distance du point de

départ de la commotion initiale, le mouvement des eaux devait avoir perdu une part sensible de sa violence, car, l'impulsion générale étant donnée, le mouvement ascensionnel des eaux marines ne requérait plus de fortes secousses. Et il était nécessaire qu'il en fût ainsi pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur Noé et sur sa descendance ; l'Arche, en effet, une fois construite et peuplée, devait être soulevée par les eaux de dessus terre, sans heurts ni cahots de nature à en compromettre la solidité, et *flotter* — non pas *naviguer* — au gré des ondes qui devaient la porter sans bouleversements, sans secousses, et la déposer de même au lieu de son atterrissement d'où, après un retrait suffisant des eaux, le débarquement général pût s'opérer sans difficulté.

En traçant l'*essai* qui précède, nous n'avons pas eu la prétention, qui eût été fort déplacée, de supplanter la théorie, à plus d'un égard remarquable, si bien exposée, dans de nombreux écrits, par un savant et un érudit aussi distingué que M. Raymond de Girard. Considérant seulement cette théorie comme laissant des lacunes au regard du texte de la *Genèse* beaucoup plus probant à nos yeux que le poème chaldéen, nous avons voulu rechercher s'il ne serait pas possible de combler ces lacunes en supposant une catastrophe plus générale dont l'inondation mésopotamienne de Gilgamès serait un épisode particulier, ou, si l'on préfère, une réduction accommodée aux dimensions et aux conditions locales du pays des narrateurs, comme il existait après la cessation du fléau.

Nous n'ignorons pas que cette catastrophe générale, telle du moins que nous l'avons supposée, n'est

pas sans soulever plus d'une objection. A la suite d'un premier exposé que nous en avions donné naguère (1), diverses observations nous ont été présentées qu'il nous paraît intéressant de relater ici. La principale consiste à dire que si l'effondrement d'un vaste continent peut et doit tout d'abord produire une sorte de remous de bas en haut capable de recouvrir les terres voisines non effondrées, ce débordement ne saurait être de longue durée, les eaux se hâtant, par l'effet de la pesanteur, de redescendre dans l'espace laissé libre par le continent disparu : quelques jours seulement auraient suffi pour cela. On ajoute que d'ailleurs, en ce cas, l'ascension des eaux sur les terres n'aurait guère pu se réaliser avec la tranquillité relative que suppose le flottement de l'Arche sur la vague montante.

D'autres font remarquer qu'un soulèvement orographique qui refoule les eaux fournirait une explication plus plausible qu'un affaissement qui les appelle : à quoi l'on peut répliquer que si un soulèvement explique le refoulement des eaux dans le bassin de la Mésopotamie, il n'explique pas l'immersion d'une part notable du genre humain sans qu'un tel cataclysme ait laissé de trace apparente.

Il a été observé aussi, et là est peut-être la solution de ce difficile problème, que pour expliquer le calme relatif ainsi que la durée de la montée et du retrait des eaux diluviennes, il faudrait admettre, antécédemment ou concurremment à l'affaissement du continent océanien, un affaissement *temporaire* de l'Asie antérieure résultant de mouvements orogéniques concomitants.

(1) *Revue Thomiste* de novembre 1898. *La localisation du déluge.*

Aussi bien, la forme, les dimensions, l'emplacement même du continent supposé disparu peuvent assurément être plus ou moins profondément modifiés. Nous avons cherché, dans les pages qui précèdent, moins à proposer une vue nouvelle qu'à en indiquer la simple possibilité en esquissant une théorie probablement insuffisante ou incomplète, mais pouvant mettre sur la voie de quelque système plus satisfaisant. C'est aux savants autorisés, aux hommes compétents, de diriger dans ce sens de nouvelles recherches, des investigations plus approfondies.

V

Répartition générale des principales races humaines.

Etant admis, en principe, que le déluge de Noé a pu n'être pas ethniquement universel, quel que soit le mode suivant lequel le cataclysme, en tout cas d'une très vaste étendue, s'est accompli, il reste à examiner quelles ont pu être les races ou groupes ethniques qui y auraient échappé.

Pour cela, il ne sera pas inutile de jeter, au préalable, un coup d'œil sur la répartition tant actuelle que surtout primitive, des grandes races ou groupes de races répandus sur la surface du globe, et d'entrer à leur sujet dans des développements qui n'ont été qu'indiqués dans le tome premier de cet opuscule.

On sait que ces groupes se répartissent en trois ou quatre grandes divisions, classées sinon d'après le caractère anthropologique le plus essentiel, du moins par le plus immédiatement apparent et le plus général, à savoir la couleur de la peau.

Il y a d'abord le groupe des races blanches, que l'on peut considérer, à bon droit, comme supérieur. Parti de la région de l'Iran ou Eran, c'est-à-dire des hauts plateaux de la Perse, le type blanc s'est d'abord établi dans l'Inde, l'Arabie, la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Europe. De notre temps, il s'est répandu dans toute l'Amérique, se retrouve en Afrique et se propage de plus en plus dans le continent et les archipels de l'Australasie.

Le type jaune ou mongol occupe toutes les contrées habitées par les populations mongoliennes et tartares, l'empire Chinois, une partie des deux presqu'îles hindoues et la Malaisie.

L'Amérique, peuplée par une multitude de types ethniques différents qui, croisés, entre-croisés de mille manières, rendent difficile une classification des races qui s'y sont rencontrées et qui s'y rencontrent aujourd'hui, aurait vu naître, au moins dans son continent septentrional, le type rouge-cuivré. Mais pourchassé, refoulé par les races blanches avec lesquelles il refuse de se mêler, il tend graduellement à disparaître. Encore n'est-on nullement certain qu'il représente un type primitif, original, et qu'il ne provienne pas de croisements, sous certaines conditions de climat ou autres, entre les deux précédents.

Enfin le type noir ou nègre, réparti principalement entre le continent africain, la Mélanésie et les contrées du Sud-est asiatique. Il aurait eu, suivant certains ethnographes, son centre de formation près de la contrée connue aujourd'hui sous le nom de Béloutchistan, l'Ethiopie asiatique des Anciens, d'où il se serait répandu par un double courant de migration, d'une part dans les immenses espaces de l'Afri-

que, de l'autre dans l'Inde méridionale et les régions asiatico-australienne et océanienne (1).

Du mélange de ces types fondamentaux il s'en est formé de secondaires dont plusieurs accusent des caractères spécifiques assez tranchés. Ainsi le type ongro-finnais ou altaïque comprenant le japonais, et le type boréal, tous deux intermédiaires à des degrés divers entre le blanc et le jaune, sans préjudice d'ailleurs d'autres mélanges. Le second de ces deux groupes comprend les populations répandues autour du cercle polaire ; le premier, celles qu'un habitat plus méridional et des idiomes différents paraissent en séparer plus qu'une divergence d'origine. Les races comprises dans ces deux groupes sont désignées souvent sous la dénomination des Blancs allophylles. Ainsi encore le type représenté par les Proto-Mèdes, les anciens Elamites, le peuple d'Accad et de Schoumer, les anciens Saces, aujourd'hui les Turcs. A propos de ces derniers, observons en passant que par suite d'incessants métissages résultant de leurs unions avec des femmes européennes et caucasiennes, ils ont fini par devenir un peuple de race formellement blanche, tout en gardant la langue de leurs ancêtres du type Sace (2). Naguère on désignait volontiers sous le nom de *Touraniens*, les races turco-tartares. Les peuples de l'Asie antérieure qui, avant les représentants des races blanches, avaient occupé l'Inde cisgangétique, la région des monts Paropanisiens, la Bactriane, la Suziane, puis ultérieurement et concurremment avec des tribus kouschites, la Chaldéo-Babylonie, ont été souvent englobés dans cette appellation (3).

(1) Cf. *Introduction à l'étude des races humaines*, par A. de Quatrefages, chap. xv.

(2) Cf. François Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit. t. I, p. 302-303.

(3) « Du mot *Touran* qui désigne les contrées de l'Asie centrale

Citons enfin le type égypto-berbère qui paraît bien provenir de croisement avec la race noire des blancs de souche chamitique. La colonie kouschite qui, dès cinquante siècles peut-être avant notre ère, a passé l'isthme de Suez pour venir apporter sa civilisation en Afrique et plus tard fonder le premier empire égyptien, cette colonie a mêlé son sang à celui des peuplades nègres qu'elle trouva établies dans la vallée du Nil ou qui s'y établirent en même temps.

C'est un fait d'une importance considérable que la Bible passe absolument sous silence non seulement la race jaune et la rouge que ne connaissaient ni les Hébreux ni l'auteur ou les auteurs du Pentateuque, mais encore la race noire avec laquelle Moïse et les Juifs avaient été en perpétuel contact pendant leur séjour en Egypte, et également les peuples compris ci-dessus sous l'appellation de Touraniens et dont le berceau ou au moins le siège principal était limitrophe de la Mésopotamie.

On a prétendu que ce silence de l'auteur de la Genèse ne prouve rien et qu'il peut s'expliquer autrement de manière très plausible. Peut-être tient-il tout simplement à ce que Moïse « ne savait auquel des fils de Noé rapporter l'origine de ces peuples. » Et l'on ajoute : « Toute la difficulté tombe devant cette solution qui est sans réplique (1). »

situées au-delà de l'Oxus, on a fait le terme *Touraniens*, dont on se sert parfois pour désigner les races turques ou turco-tartares d'une façon générale. Beaucoup d'auteurs, surtout les linguistes, ont étendu le sens de cette appellation, en y englobant tantôt des races finnoises et finno-ongriennes, tantôt des peuples de la famille ouralo-altaïque. De sorte qu'aujourd'hui ce terme, qui serait excellent pour désigner sans faire de confusion les races turques en général, est devenu tellement vague qu'on a presque renoncé à s'en servir. » (*Dictionnaire de géographie* de Vivien de Saint-Martin, au mot *Touran*). Sous le bénéfice de la réserve contenue dans les indications qui précèdent, nous emploierons quelquefois l'appellation de *Touraniens* pour la commodité du discours.

(1) R. P. Brucker, *Questions actuelles d'Ecriture Sainte*, p. 315.

Eh bien non, elle n'est pas sans réplique. Nous le verrons tout à l'heure.

On ajoute qu'il serait absurde de supposer que Moïse eût eu l'intention de donner la série complète des peuples issus de Noé (1). — Absurde? Et pourquoi cela? — Parce que « c'eût été une tâche bien difficile, même pour un ethnographe de profession, même à quelques siècles du déluge » — ? En quoi plus difficile pour ce qu'il n'aurait pas donné que pour ce qu'il a donné? D'ailleurs, qu'il ait laissé de côté quelques rameaux accessoires de l'arbre généalogique des peuples issus de Noé, s'ensuit-il que tous les peuples laissés en dehors fassent nécessairement partie de cette descendance?

L'Écrivain sacré aurait-il voulu dessiner simplement quelques ramifications principales « embrassant seulement les peuples dont les noms offraient le plus d'intérêt aux Israélites »? S'il en eût été ainsi, il est probable que l'auteur inspiré l'eût fait connaître et surtout qu'il ne fût pas entré dans les détails minutieux auxquels il semble se complaire.

Le chapitre x de la Genèse, contient, en effet, un tableau ethnographique d'une remarquable et étonnante précision, laquelle rend bien peu vraisemblable la supposition que l'historien guidé par l'inspiration divine eût passé sous silence des peuples noachides pour l'unique raison qu'il n'aurait su auquel des fils de Noé rapporter leur origine.

Si l'on considère les noms propres formant les généalogies développées dans ce très important chapitre, non comme des noms de personnes individuelles, mais comme désignant des groupes et des tribus, ce qui n'a rien que de conforme aux usages de la langue des Israélites et ce qui semble résulter

(1) *Ibid.*

d'ailleurs des désinences et des terminaisons de ces dénominations, on a un résumé ethnologique d'une extrême clarté et que confirment remarquablement les faits nouveaux, les résultats acquis par les innombrables découvertes que la philologie et l'ethnographie ont réalisées de nos jours. Or ce tableau si précis, si clair, si lumineux, est systématiquement, donc volontairement, incomplet.

Il ne s'occupe que des familles ethniques issues de Sem, de Cham et de Japhet, et qui constituent la race blanche dans ses diverses variétés.

La famille de Sem, représentée principalement de nos jours par les Arabes et les Juifs, est, dit Lenormant, notoirement une au double point de vue physique et philologique, et présente un type de la race blanche plus pur et plus beau que celui des populations chamitiques (1).

Ses représentants dans l'antiquité sont les suivants :

1° Sous la désignation d'*Elam*, la portion aristocratique et relativement peu nombreuse des populations de la Susiane, laquelle était probablement la race conquérante dominant sur un fond mélangé de sang chamitique.

2° *Assur*, tige du peuple assyrien, dont la civilisation s'affirme par l'érection de Ninive et des villes voisines, mais apparaît comme fort postérieure à celle dont elle semble d'ailleurs issue, des Chaldéo-Babyloniens ; ceux-ci descendent en partie de Cham par Nemrod et Chus ou Kousch, avec mélange de l'élément dit touranien auquel s'est allié le sang kouschite.

3° *Arphaxad*, dont la lignée se partage, après *Héber*, en deux rameaux : les Jectanides, postérité

(1) *Loc. cit.*, p. 291.

de Jectan occupant le centre et le sud-ouest de la péninsule arabique, et les Tharéites, descendants de Phaleg, frère de Jectan ; ils ont pris leur nom de *Tharé*, son arrière-petit-fils, père d'Abraham, de Nachor et de Haram. Loth, fils de ce dernier, est la souche des Moabites et des Ammonites, tandis que les douze fils de Nachor se perpétuent en des peuplades mêlées aux Araméens sur le plateau de Damas.

4° *Loud*, dont les enfants peuplent le pays de Louten ou Routen qui n'est autre que la Syrie septentrionale.

5° Enfin *Aram*, père des Araméens de la Syrie méridionale qui finiront par absorber les habitants de Routen, les Routennou.

Si les descendants de Cham occupent le troisième rang dans la grande famille noachide, si leur type affecte des caractères qui le placent, comme pureté et beauté, au-dessous du type sémitique, ils n'en sont pas moins les premiers à marcher dans la voie de la civilisation matérielle. Mais leurs tendances sont généralement dépravées. Les peuples de cette souche sont tous, si l'on en excepte les Egyptiens, de mœurs profondément corrompues ; leurs symboles religieux sont d'une obscénité révoltante. Au contact des deux autres races, les empires fondés par les Chamites furent à la longue tous vaincus par elles et virent leur état social, jusque-là marqué à l'empreinte d'un matérialisme absolu, remplacé par une civilisation plus relevée quoique moins industrielle, une morale moins impure, un paganisme moins grossier.

Les quatre fils de Cham : Chus ou *Kousch*, Mesraïm ou *Misraïm*, Phut ou *Pount* et Chanaan, correspondent à quatre groupes ethniques principaux :

1° Les Kouschites, qui comprennent les anciens Ethiopiens et tout un ensemble de peuples échelonnés sur le littoral tant africain qu'asiatique de la classique mer Erythrée, aujourd'hui golfe ou mer d'Oman, jusque et par delà l'embouchure de l'Indus, plus encore quelques groupes de population dans le bassin mésopotamien et dans la Susiane.

2° Les Egyptiens (*Mesraïm* ou *Misraïm* dans la Bible) avec leurs subdivisions ethniques comprenant les Lybiens (égypt. *Lebou*, Bible *Lahabim*), les Philistins et les Caphtorites ou Crétois.

3° Les populations des deux rives du golfe d'Aden, appelées Pount par les Egyptiens, les Somalis d'aujourd'hui, et celles qui se sont répandues, sous le nom de Lybiens et de Berbères, dans toute l'Afrique septentrionale et jusqu'aux Canaries, et ont été modifiées par une antique infusion de sang arya.

4° Les Chananéens, comprenant les Phéniciens et les habitants de la Palestine d'avant l'invasion israélite, tels que les Hétéens, Hittites ou Khétas, les Jébuséens, les Amorrhéens, et les Samaréens, etc.

Japhet est le chef de celle des trois grandes familles issues de Noé qui a pris, et de beaucoup, sur le globe le développement le plus considérable. Japhet est, d'après la Bible, le père de sept races désignées par les noms de ses sept fils, savoir :

Gomer, tige des Cimmériens ou Thraces et Phrygiens établis autour du Pont-Euxin et répandus sur une grande partie de l'Asie-Mineure, en Arménie ou Phrygie septentrionale, en Paphlagonie, en Arménie occidentale.

Magog, souche des peuples qui ont occupé exclusivement, jusqu'à l'invasion des Scythes au VIe siècle avant Jésus-Christ, le territoire compris en-

tre le pied méridional du Caucase et la rive occidentale de la mer Caspienne.

Madaï, auteur des Médo-Perses ou Mèdes éraniens.

Javan, père des Javoniens ou Ioniens, des Hellènes, des Eoliens (Elisa), des Tursanes ou Pélasges Tyrrhéniens, des Cypriotes (Citthim ou Cithion) et des Rhodiens (Rodanim des Septante, Dodanim de la Vulgate.

Thoubal et *Mosoch*, dont les descendants connus sous les noms de Tibaréniens et de Moschiens, devinrent, mêlés et fusionnés avec un fond touranien antérieur, deux peuples célèbres par leur métallurgie ; au temps de leur puissance, ils occupèrent la Cappadoce jusqu'au bassin du haut Euphrate.

Enfin *Thiras* qui alla peupler le massif du Taurus et la Cilicie.

Tous ces peuples appartiennent à la plus élevée et à la plus importante des trois grandes familles de la race blanche, à la famille *arya* ou aryane, appelée encore *indo-européenne* et représentée en Europe par les Grecs, les Romains, Germains, Celtes, Slaves et Scandinaves, — en Asie par les Perses, les Mèdes éraniens, les habitants de la Bactriane et de la Sogdiane, et les castes supérieures de l'Inde. Concentrée d'abord, comme nous l'avons vu (1), dans le bassin supérieur de l'Oxus (auj. Amou-Daria) et de l'Iaxarte (Sir-Daria), au nord des monts Paropamisiens et Hindou-Kousch et à l'ouest de la chaîne du Bolor-Tagh ou Imaüs, — la fraction orientale de la race arya se divisa ensuite en deux rameaux : l'un, marchant vers le sud, pénétra dans l'Inde, soumettant les populations thibétaines et dravidiennes qui l'occupaient avant lui ; l'autre, se dirigeant au sud-ouest,

(1) Tome 1er, p. 15.

alla se fixer dans les montagnes de la Médie et de la Perse.

Mais de cette fraction orientale, sauf en ce qui concerne Madaï, souche de l'aristocratie mède, la Genèse ne parle point. Elle ne s'occupe guère que de la branche occidentale (1) ; et encore ne mentionne-t-elle que les peuples qui étaient connus ou pourraient être connus par les Hébreux du temps de Moïse (2).

VI

Races non noachides. Accadiens. Amalécites. Caïnites.

De tout ce qui précède, il résulte que les tableaux ethnographiques de la Genèse ne mentionnent que des peuples issus des trois fils de Noé, et que, de plus, quand ils s'occupent de la plus importante des trois races, ils n'énumèrent qu'une partie seulement des nations qui en sont sorties. Cette omission s'explique très naturellement de la manière suivante : les races issues de Japhet qui sont passées sous silence, n'avaient aucun point de contact avec les Hébreux pour qui la Genèse était écrite, l'existence même de ces peuples était ignorée d'eux. On comprend de la même manière et à plus forte raison le silence pareillement gardé sur les peuples du type jaune et du type brun-rouge ou cuivré.

Mais ces motifs n'ont aucune valeur en ce qui concerne d'autres races qui étaient ou qui avaient été constamment en contact avec les Israélites ou leurs

(1) L'orientation est ici relative à la Mésopotamie, point de départ d'où rayonne toute l'ethnographie du chapitre x de la Genèse. Ce qu'on désigne ici comme « branche *occidentale* », n'est donc occidental que par rapport aux plaines mésopotamiennes.

(2) Pour plus de développements sur toutes les données ethnologiques qui précèdent, voir l'*Histoire ancienne de l'Orient*, de Fr. Lenormant, 9e édition, t. I.

ancêtres. L'auteur inspiré semble ne pas voir les peuples qui habitaient le versant oriental des montagnes situées à l'est du Tigre. Il y avait cependant, dans la partie méridionale de cette chaîne, un foyer de civilisation déjà ancien ; l'écrivain n'y fait même pas allusion, se bornant à y placer l'un des fils de Sem, Elam, qui représente une aristocratie peu nombreuse, superposée, sans s'y mêler, au peuple conquis dont elle a adopté la langue et les mœurs. Au nord de la chaîne, un autre peuple de même race entretenait avec Babylone un commerce actif et suivi et ne pouvait pas n'être pas connu des Tharéites, pères des Hébreux : l'ethnographie biblique ne les nomme point, bien qu'elle signale les Mèdes aryas qui habitaient beaucoup plus loin au nord-est, à Ragæ, non loin du littoral sud de la mer Caspienne.

On peut relever bien d'autres omissions encore.

Par exemple, il n'est fait mention, parmi les populations chaldéo-babyloniennes, que de l'élément kouschite : de l'antique peuple d'Accad et de Schoumer, premier auteur de la civilisation locale, il n'est nullement question. De même en Palestine : alors que les tribus chananéennes de ce pays, de même au surplus que les peuples de la péninsule arabique, sont, au chapitre x de la Genèse, l'objet de minutieux détails, les tribus qui occupaient la première de ces deux contrées avant l'invasion des descendants de Cham n'y sont pas désignées, même indirectement. A cela, il a été déjà fait allusion à notre tome Ier, p. 16 et 17 ; nous aurons toutefois à y revenir.

Plus extraordinaire encore est l'omission d'Amalek, c'est-à-dire des Amalécites. C'était pourtant un grand peuple. On le voit figurer, au chapitre xiv, ỳ. 7, parmi les vainqueurs de la Pentapole, vaincus eux-

mêmes, peu de temps après, par les troupes d'Abraham (1). Par la suite, viendra se fondre dans ses rangs une petite tribu du même nom, née d'un descendant d'Esaü (2). Ce peuple est considéré comme d'une haute antiquité par la Bible elle-même : au chapitre XXIV des Nombres, ℣. 20, elle le qualifie d' « Origine des nations », *rêschit gôyim* (3). Pendant leur séjour au désert et les premiers temps de leur occupation de la Palestine, les Hébreux eurent souvent à se heurter contre lui jusqu'à sa défaite définitive par Saül.

Le peuple d'Amalek tient une grande place dans les plus vieilles traditions arabes ; il y est représenté comme ayant pris une extension considérable dans la péninsule arabique. Il doit comprendre les populations qui ont précédé, dans cette vaste presqu'île, les immigrations kouschites et sémitiques (Arabes jectanides), et se rattacher, comme race, à ces populations réputées de géants qui occupaient la Palestine avant l'invasion chananéenne.

L'omission de ces premiers habitants de la Palestine et de l'Arabie, dans le tableau d'ethnographie générale du chapitre X de la Genèse, n'est assurément pas le résultat d'un oubli ou d'une distraction. L'auteur d'un tableau aussi exact et aussi précis, même s'il n'eût pas eu le concours de l'inspiration divine, n'aurait pu commettre par erreur une pareille omission.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit précédemment concernant la race noire (à laquelle

(1) ... Venerunt ad fontem Masphat et percusserunt *omnem regionem Amalecitarum*, c'est-à-dire le district situé immédiatement au-dessous de la Palestine que les Amalécites n'occupèrent que plus tard. (L.-Cl. Fillion, *La Bible commentée*).

(2) Eliphas, fils d'Esaü, avait encore une femme de second rang qui lui enfanta Amalek. *Gen.*, XXXVI, 12.

(3) Cf. Fr. Lenormant, *Les Origines de l'Histoire*, 2me édition, p. 326.

l'écrivain sacré ne fait, nulle part, aucune allusion), si ce n'est pour faire remarquer que les Egyptiens employaient en grand nombre les nègres comme esclaves concurremment avec les Hébreux, et que Moïse, homme d'une haute culture intellectuelle, initié à toutes les connaissances des prêtres égyptiens, ne pouvait ignorer leur ethnographie. Sous des noms différents celle-ci comprenait d'ailleurs les trois mêmes grandes divisions que celle des Israélites, *avec la race noire en plus*.

Le silence gardé sur cette dernière n'est donc pas moins voulu que celui qui laisse de côté les peuples de race dite touranienne et ceux qui occupaient la Syrie et l'Arabie avant les immigrations des Noachides.

Il resterait maintenant, pour achever la désignation des races humaines ou de leurs débris ayant survécu au déluge, à exposer, avec plus de développements que nous n'avons pu le faire dans notre premier volume, le tableau des peuplades ou des chefs ou personnalités représentés dans les Livres sacrés, suivant une interprétation tout au moins plausible, comme issus de la race de Caïn.

Auparavant, mentionnons quelques-unes des explications différentes, tentées pour donner à ces peuplades ou personnalités une origine postdiluvienne.

On lit dans le *Dictionnaire de la Bible*, t. I, à l'article *Balaam*, signé E. Palis, § 3 :

« Balaam porte ensuite les yeux du côté des *Cinéens*... Quels étaient ces Cinéens ? Il est impossible de rien préciser, faute de données suffisantes, sur les peuples qui portent ce nom dans la Bible ; mais on peut penser qu'ils étaient de même race que ceux dont Balaam voyait en ce moment le « nid » (*qên*, allusion à *qêni*, Cinéen). Le nom de la ville

d'Accaïn (hébreu : *Haqqaïn*), Jos., xv, 57, au sud-est d'Hébron (Cf. Jud., I, 16), identifiée par les explorateurs avec le village moderne de Youkin ou Yakin, rappelle le nom des Cinéens, et, du haut du mont Phogor, Balaam voyait très bien le rocher sur lequel était bâtie cette ville. Voir ACCAÏN. » Et, au mot *Accaïn*, M. A. Legendre écrit : « *Haqqaïn*, en hébreu, c'est-à-dire *Qaïn* avec l'article. Ville de la tribu de Juda... Le mot *Qaïn* rappellerait la tribu des Cinéens dont l'Ecriture parle en plusieurs endroits, Gen., xv, 19 ; Jud., i, 16 ; I Reg. xv, 6, et qui habitaient le sud de la Palestine ».

Un article important, dû à M. l'abbé Lesêtre, est consacré dans le même ouvrage, t. II, fascic. X, aux Cinéens. Sur la question de leur origine, cet auteur estime que leur séjour dans le désert du Sinaï, leurs habitudes nomades, leur association avec les Amalécites à l'époque de Balaam et à celle de Saül, « donnent à penser » qu'ils étaient une ancienne tribu arabe. Puis, M. Lesêtre énumère et discute diverses opinions qui se sont fait jour pour expliquer ce nom de Cinéen et l'origine de ceux qui l'ont porté. Mais la multiplicité même et la diversité de ces opinions leur enlève beaucoup de leur valeur.

Le même auteur ajoute :

« On ne peut admettre l'opinion récente d'après laquelle *Qaïn* ou Cin, père des Cinéens, serait le même que *Qaïn* (Caïn), le premier fils d'Adam. D'après les auteurs qui ont soutenu cette identification, Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. I, Paris 1881, p. 204-205 ; Motais, *Le déluge biblique*, Paris 1883, p. 258-333 ; Robert, dans la *Revue des questions scientifiques*, avril 1887, p. 450-468 ; octobre 1887, p. 509-511, les Cénéens ou Kénites ne seraient

autres que les Caïnites ou descendants de Caïn échappés au Déluge. »

Après une assertion aussi formelle, une condamnation sommaire de l'opinion citée, le lecteur est en droit de s'attendre à une démonstration péremptoire, à une grande abondance de preuves. Il n'en est rien cependant. Tout ce que l'auteur trouve à donner à l'appui de son affirmation, se borne à cette réflexion :

« S'il en était ainsi » (c'est-à-dire si les Cinéens étaient les descendants de Caïn), « l'Ecriture ferait quelque allusion à une origine aussi remarquable. Tout au contraire elle range les Cinéens en compagnie de neuf autres petits peuples, Gen. xv, 19, et même, dans les passages parallèles, Gen., xiii, 7 ; Exod., iii, 8, 17 ; xiii-5 ; xxiii, 23 ; Deut., vii, 1 ; xx, 17 ; Jos., iii, 10, elle les passe totalement sous silence. »

Nous avouons ne pas voir là une démonstration bien convaincante. Le silence de l'écrivain sacré sur l'origine d'une tribu qu'il cite comme incidemment, ne nous paraît fournir ici aucune preuve ni dans un sens ni dans l'autre. L'observation qu'il ne la nomme pas en d'autres passages où il aurait pu le faire avec autant de raison que dans la prophétie de Balaam, et que ce dernier la range en compagnie de neuf autres petits peuples, ne prouve pas davantage à nos yeux. Le peu d'importance numérique d'une tribu ne préjuge rien quant à son origine ; il justifie d'ailleurs l'abstention de citations multipliées en ce qui la concerne. Ce qu'il peut y avoir de « remarquable » dans l'origine présumée caïnite des Cinéens , n'est pas d'ailleurs si glorieux et si honorable qu'il y eût grand intérêt à y insister.

Recherchons maintenant comment s'exprime la

Bible dans les différents passages où il est question de ces fameux *Cinéens* qui ont tant intrigué jusqu'ici les commentateurs.

Il en est question, pour la première fois, au chapitre xv de la Genèse, lorsque Dieu, faisant alliance avec Abraham, lui fait connaître la terre et les peuples qu'il soumettra à sa postérité : « depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate, les *Cinéens*, les Cénézéens, les Cedmonéens, les Hétéens, les Phérézéens, les Raphaïtes, les Amorrhéens, les Chananéens, les Gergéséens et les Jébuséens (vv. 18 à 21).

D'autre part, on lit, au chapitre iv des Juges, ℣. 11 : « Or Haber le *Cinéen* s'était retiré depuis longtemps du milieu des autres *Cinéens* ses frères, fils d'Hobab, parent de Moïse. Il avait dressé ses tentes dans la vallée de Sennim, près de Cédès (1). » Et, au verset dix-septième : « Or Sisara, dans sa fuite, vint à la tente de Jahel, épouse d'Haber le *Cinéen* ; car la paix était alors entre Jabin roi d'Asor et la maison d'Haber le *Cinéen* (2). »

De ce que Hobab, ancêtre de Haber, était fils de Raguel le Madianite (Nom., x, 29), M. Lesêtre conclut que « les Cinéens formaient une simple petite peuplade appartenant originairement à la tribu des Madianites » (3). Rien d'impossible à ce que la « petite peuplade » eût été autrefois englobée dans la tribu plus puissante des Madianites ; il n'en résulterait point qu'elle ne provînt pas d'une souche différente.

(1) Haber autem *Cinæus* recesserat quondam à ceteris *Cinæis* fratribus suis filiis Hobab, cognati Moysi. Et tetenderat tabernacula usque ad vallem quæ vocatur Sennim, et erat juxta Cedes.

(2) Sisara autem fugiens pervenit ad tentorium Jahel, uxoris Heber *Cinæi* ; erat enim pax inter Jabin, regem Asor, et domum Haber *Cinæi*.

(3) *Dicionn. bibl.*, t. II, fascic. IX, au mot *Cinéen*.

Ailleurs, au chapitre XXIV des Nombres, versets 21 et 22, Balaam voit les *Cinéens* et, prophétisant, il s'écrie : « Quoique... vous ayez été choisis de la race de *Cin*... » (1).

Or le nom propre que la Vulgate rend par *Cin* et son adjectif dérivé qu'elle rend par *Cinæus*, en français *Cinéen*, ne sont autre chose, en hébreu, que le nom de *Caïn* et son dérivé *Caïnite*.

Il faut ici considérer que, tant qu'on n'avait eu aucun motif de comprendre le déluge autrement que comme universel, certains textes embarrassants passaient sous le regard de l'herméneutique sans que l'on songeât même à poser le problème qu'ils soulèvent aujourd'hui. Seulement, aux expressions que l'on ne savait comment traduire on donnait, sans trop savoir pourquoi, les transcriptions les plus variées. Ainsi la version syriaque n'osant lire le mot *Caïn* dans les récits postérieurs au déluge, en change, toutes les fois qu'elle le rencontre, l'accentuation et l'orthographe, « bien que, dit feu l'abbé Motais, les textes hébreu et samaritain soient toujours identiques ». Les Septante font mieux : ils suppriment purement et simplement le mot embarrassant. La Vulgate procède autrement ; comme on l'a vu, elle remplace partout *Caïn* et *Caïnite* par *Cin* et *Cinéen* ; mais, pour cela, elle est obligée de faire une faute d'orthographe, en remplaçant le *qoph* hébraïque par le *c* latin qui ne lui correspond pas. Tout cela provient naturellement de l'opinion préconçue, où l'on était, de la destruction totale des Caïnites : on partait *a priori* de cette donnée, bien qu'elle ne soit nulle part requise par le texte, mais parce que l'on n'avait pas alors de motif de prendre les expressions hyper-

(1) Vidit quoque *Cinæum* et assumpta parabola, ait : ... si... fueris electus de stirpe *Cin*.

boliques du récit du déluge autrement qu'au pied de la lettre (1). Et tandis que l'on se perdait dans ces variations, contradictions ou suppressions, il se trouve, de l'aveu de tous les exégètes, catholiques et protestants, que les interprètes israélites, restés fidèles au texte, n'ont jamais lu autrement que *Caïn*. Si l'on ouvre une bible hébraïque quelconque, on pourra constater que, partout où il est question d'une race vivant encore et issue d'un auteur quel qu'il soit du nom de Caïn, ce nom n'est jamais orthographié ni ponctué autrement que celui du premier fils d'Adam (2).

Mais il n'est nulle trace d'un tel nom ni de rien qui lui ressemble dans la triple liste des Noachides. Et, partout où, dans la Bible, on rencontre la race qui s'y rapporte, on est obligé de constater qu'elle est étrangère à celle des fils de Noé au milieu desquels elle habite ; « que, au dire du texte sacré lui-même, elle apparaît en Madian sans être madianite, en Moab sans être moabite, en Chanaan sans être chananéenne, en Palestine sans être israélite ; qu'elle reste partout et toujours entièrement mystérieuse au milieu d'un monde très connu ; enfin que son existence un instant supposée résout d'un seul coup dix problèmes autrement insolubles. » N'est-on pas dès lors autorisé à se demander pourquoi cette race ne serait pas caïnite, puisque l'Ecriture nous dit qu'elle eut Caïn pour père ?

D'ailleurs les faits ne manquent pas à l'appui. Un

(1) Le besoin de comprendre pleinement la vraie pensée de Moïse à cet égard est né surtout, dit M. l'abbé Motais, de la campagne rationaliste contre l'authenticité de la rédaction de l'écrit ; « le besoin a engendré l'étude, l'étude a produit la lumière. Ce fut la loi du progrès dans toutes les branches du système catholique, toujours grandissant sans changer. La vérité est l'œuvre des siècles. »

(2) Cf. l'abbé Motais : *Le déluge biblique devant la foi, la raison et la science*, pp. 201 et suiv.

prophète, faux prophète à l'ordinaire il est vrai, mais que la volonté divine contraint à dire non ce qu'il voudrait, mais ce qu'elle veut qu'il dise, Balaam déjà cité plus haut, Balaam habitant des régions où vivent ceux que la Bible appelle caïnites, Balaam mandé par le roi moabite Balac pour maudire Israël, s'écrie du sommet du Phégor :

« Une étoile sortira de Jacob et un sceptre d'Israël;

« Il frappera les deux frontières de Moab *et détruira les fils de* Seth (1). »

En disant ces paroles le prophète tournait ses regards du côté des troupes israélites. Mais ensuite il les porte du côté du peuple « caïnite », dit le texte ; *vidit quoque Cinœum*, dit la Vulgate.

« Et toi, Caïnite, s'écrie-t-il, tu t'es fait, crois-tu, une demeure éternelle en posant ton nid sur le rocher. Eh bien, malgré tout, *il doit être exterminé, lui aussi*, Cain ! (2). »

D'une part les fils de *Seth*; de l'autre les fils de *Caïn*.

Tout cela semble d'une clarté parfaite. Il s'agit d'un petit nombre de tribus ou petits peuples que les fils d'Israël auront à combattre, les uns Noachides comme lui, ce sont les *fils de Seth* ; les autres étrangers à la race de Seth, les descendants de Caïn.

Mais sortez de l'hypothèse d'un déluge restreint pour rentrer dans celle du déluge universel quant

(1) Nombres, xxiv, 17. — La Vulgate dit, au lieu des *deux frontières* : « Les chefs » : *Percutiet duces Moab*. Mais les hébraïsants rectifient sans difficulté cette traduction. Arias Montanus, dans sa traduction interlinéaire, écrit : *Transfiget angulos* Moab.

(2) La Vulgate, dit M. l'abbé Motais, *loc. cit.*, traduit d'une façon absolument inintelligible cette phrase, par ces mots : *Et si fueris electus stirpe Cin*, alors que le sens est rendu exactement par Gesenius et par M. Le Hir en ces termes : *Sed tamen exterminabitur Caïn.* « L'erreur de la Vulgate est encore ici tout à fait certaine. Il est visible que ce passage l'embarrasse absolument. » Voici la traduction d'Arias Montanus : Et vidit Chæreum et tulit parabolam suam, et dixit : robustum est habitaculum tuum, et pone in petra nidum tuum. *Qainimo erit ad depascendum Caïn.*

aux hommes, et cette clarté devient une obscurité impénétrable. Aussi les multiples interprétations que les commentateurs ont cherchées, notamment pour expliquer le *Filios Seth*, forment-elles le tableau d'un désaccord complet.

Si le genre humain a péri tout entier, à l'exception de la famille de Noé, par l'effet du déluge, tous les hommes sont les fils de Seth ; et quand Balaam, rempli du souffle de l'inspiration divine, s'écrie que le sceptre d'Israël détruira tous les fils de Seth, *vastabit omnes filios* SETH, cela signifie naturellement que le peuple juif détruira l'humanité tout entière, ce qui est inadmissible. Certains commentateurs ont déclaré n'y rien comprendre. D'autres ont voulu appliquer *omnes filios Seth* littéralement au Messie, le surplus à Israël, brisant arbitrairement l'unité et l'harmonie de la prophétie, le sens de la phrase elle-même. Devant l'impossibilité d'admettre une telle interprétation, dans un cas surtout où il s'agit non de la conquête de l'univers, mais de la répression d'un petit nombre de peuplades, quelques-uns ont imaginé de rendre *filios Seth* par *filios tumultus, strepitus*, ce qui indiquerait des peuples turbulents, indomptables (1). D'autres traduisent par *filios obsidionis, — filios fundamenti, — populos antiquos, — Orientales :* les fils du siège, les fils du fondement, les peuples antiques, les Orientaux. Il en est enfin qui arrivent à des interprétations véritablement inadmissibles et ridicules que l'on ne saurait traduire en français. Recherchant les diverses significations du mot *Scheth* comme substantif commun, ils en viennent à traduire *filios Seth* par *filios natium*,

(1) Nous avons vu, t. I, chap. II, *in fine*, que M. l'abbé Pelt, un exégète et hébraïsant distingué, traduit *filios Scheth* par « fils de trouble », sans aucune préoccupation d'origine, mais en vertu des lois du parallélisme, l'expression par lui adoptée lui paraissant synonyme d' « habitants de Moab. »

filios clunium, *ani*, *podicis*, ce qui, imaginent-ils, serait une allusion au culte lubrique des Moabites et à l'inceste des filles de Loth. On a aussi supposé un peuple séthite « inconnu », une ville « oubliée ».

Ces dernières explications ne sauraient soutenir l'examen. Au résumé, l'on ne sort pas de la confusion et de la contradiction, à moins d'admettre qu'il existait, au temps de Josué, d'autres hommes que des descendants de Seth, ce qui, tout aussitôt, supprime toutes ténèbres et toutes difficultés. Balaam mentionne, dans une opposition aussi littéraire que prophétique, deux races distinctes représentées, dans les lieux qu'embrasse son regard, par les tribus qu'il désigne.

VII

Races non noachides : préchananéenne, jaune, noire.

Il y aurait encore d'autres clartés à faire ressortir, concernant les Amalécites, les Cedmonéens et divers autres nommés parmi les peuples qui ne figurent point dans le tableau de la descendance de Noé. Les paroles mêmes de Moïse, au chapitre x de la Genèse, à l'occasion des descendants de Chanaan d'où sont sortis les peuples chananéens, désignent clairement les villes ou lieux formant les confins, la limite des pays occupés par eux. Cette frontière s'étendait « depuis Sidon *en allant vers Gérar*, jusqu'à Gaza ; puis de Gaza *en allant vers Sodome*, *Gomorrhe*, *Adama*, *Séboim* jusqu'à Lésa (1).»

Or Gérar n'est point compris dans le pays occupé par les Chananéens, étant situé au delà de Gaza. Le texte : *Venientibus a Sidone Geraram usque Gazam,* indique une ligne allant dans la direction de Gérar, c'est-à-dire du nord au sud, mais s'arrêtant à Gaza.

(1) *Gen.*, x. 18-19.

Abimelech, roi de Gérar, fait alliance avec Abraham, comme prince philistin, non comme Chananéen (1). De même les villes de la Pentapole indiquent le contour, le périmètre de ce côté de la frontière chananéenne dont ne font point partie ces villes et leur territoire. Si Moïse, les connaissant si bien, les

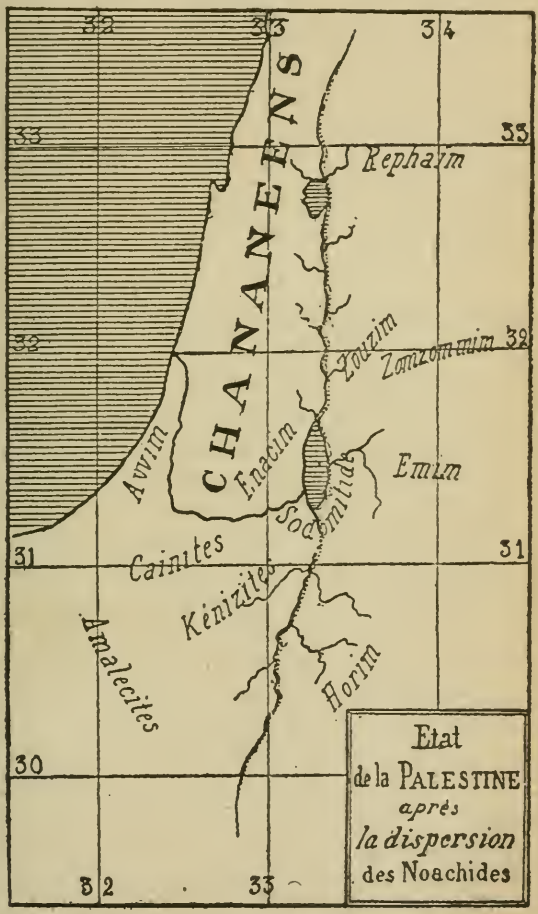

(1) *Ibid.*, XXI, 33-34 ; XXXI, I.

exclut avec tant de soin des pays qu'occupèrent les descendants de Chanaan, c'est qu'ils ne sont point chamites. D'ailleurs tous les explorateurs qui ont étudié sur les lieux l'ethnographie de la Palestine, MM. de Saulcy, le duc de Luynes, Munk, constatent que la Sodomitide ne faisait point partie de la terre de Chanaan et était occupée par une race différente, « que Moïse, dit M. Munk, ne nous fait point connaître ».

On peut se rendre compte, en jetant les yeux sur la carte ci-contre, de la situation de la Palestine après la dispersion des Noachides : les Chananéens descendants de Cham y occupent la région située entre la mer et la rive occidentale du Jourdain ; des peuples « de race différente » y sont répartis à l'est, au sud et autour du lac appelé depuis Asphaltite, d'une étendue bien moindre alors, sans doute, qu'aujourd'hui. Toutes ces peuplades, *Rephaïm*, *Zouzim*, *Zomzommim*, *Emim*, *Horim*, *Amalécites*, *Kaïnites*, *Kénizites*, *Avvim*, *Enaqim* et *Sodomites* occupaient les lieux indiqués sur la carte, quand les Chananéens se répandirent dans la Palestine ; plusieurs étaient déjà de vieux peuples, remontant à une haute antiquité. Ils sont désignés dans les Nombres, le Deutéronome, Josué et dans la Genèse elle-même :

« Nous avons vu la race d'Enach *(Enaqim)*... Nous avons vu des hommes qui étaient comme des monstres, des fils d'Enach de la race des géants, auprès desquels nous ne paraissions que comme des sauterelles. » *Nombres*, XIII, 29, 34. (Trad. de Sacy).

«... Ce pays (la terre de Chanaan) est extrêmement peuplé : les hommes y sont d'une taille beaucoup

plus haute que nous... Nous avons vu là des géants (des enfants d'Enach). *Deuter.*, I.28.

« Les Emins *(Emim)* qui ont habité les premiers cette terre (la terre d'Ar occupée par les Moabites) étaient un peuple grand et puissant et d'une si haute taille qu'on les croyait de la race d'*Enaqim*, comme les géants. » *Ibid.*, II.10.

«... Donnez-nous cette montagne sur laquelle il y a des géants *(Enaqim)* et des villes grandes et fortes... » *Josué*, XIV, 12.

« Elle (la frontière de Juda) monte... jusqu'au haut de la montagne qui est à l'extrémité de la vallée des géants *(Rephaïm)*. » *Ibid.*, XV, 8 — Josué donne à Caleb Curiath-Arbé, ville du père d'Enach (des *Enaqim*). » *Ibid.*, XVII, 15.

«... Montez à la forêt et faites-vous place en coupant le bois dans le pays des Pharéséens et des *Rephaïm*. » *Ibid.*, XVII, 15.

« L'an quatorzième Chodorlahomor vint avec les rois qui s'étaient joints à lui et ils défirent les Rephaïtes *(Rephaïm)* dans Astaroth-Carnaïm, les Zuzites *(Zouzim)* qui étaient avec eux, les Emites *(Emim)* dans Savé-Cariathaïm. » *Gen.*, XVI, 5.

Tous ces peuples étaient donc bien connus de Moïse et des Hébreux. Cependant ils ne figurent ni directement ni indirectement dans le tableau de la descendance de Noé.

Ce silence de Moïse en cet endroit, on ne saurait trop le redire, ne s'explique d'une manière plausible et satisfaisante, que par la connaissance qu'il a de l'origine non noachide de ces peuples ; et ainsi la Genèse elle-même nous incite à croire que son auteur n'a point cherché, au chapitre X, à donner la généalogie de toute l'humanité, mais qu'il a voulu

seulement, et en pleine connaissance de cause, présenter celle de la race patriarcale préservée.

De plus, l'ensemble du récit des cinq livres mosaïques nous montre que, si son auteur ne connaît, par la voie traditionnelle et divine, que l'humanité issue de Noé, il ne connaît pas moins bien cependant, par la légende populaire, l'existence, l'histoire, la physionomie (on dirait aujourd'hui l'*ethnologie*) de ces peuples de race différente mais antique, ayant de beaucoup devancé, dans la future Palestine, les premiers descendants des sauvés du déluge. Moïse sait que ces peuples ne ressemblent pas aux races noachides : les Sémites, n'ayant rien vu de pareil parmi tous les fils de Noé, reculent d'effroi à leur vue, car c'est une race de géants, de *Nephilim*, auprès desquels ils ne paraissent que comme des sauterelles (1). Ces géants forment des peuples constitués, anciens, quand arrive la première émigration chamite, et non seulement Moïse les omet sans la moindre allusion dans la liste des fils et descendants de Noé, il les exclut formellement en outre de la région palestinienne que ces derniers viennent occuper.

Ailleurs l'auteur des Paralipomènes semble vouloir distinguer les Chananéens primitifs, les habitants de Geth, les *Havvim*, (voir la carte), en les appelant, non pas précisément *indigènes* comme a traduit la Vulgate (2), mais *nés dans cette terre*, ce que nous appellerions aujourd'hui *autochtones* : il existe en hébreu un autre terme, correspondant à notre mot *indigène*, pour désigner un peuple établi depuis longtemps dans un pays, comme étaient les Chananéens

(1) Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo : quibus comparati, *quasi locustæ videbamur* (*Nomb.* XIII, 34).

(2) Occiderunt autem eos viri Geth *indigenæ*, quia descenderant ut invaderent possessiones eorum (Paralip. I, VII, 21).

lors de l'invasion des Hébreux, et la Bible ne se fait pas faute de l'employer le cas échéant (1).

Dans les *Nombres,* Balaam, rempli de l'esprit prophétique, désigne le peuple qui a été « le commencement des nations », c'est-à-dire la première nation de toutes, et ce peuple ne sort pas des fils de Noé : l'Amalécite (2) est l'allié, le frère d'un autre peuple qui s'appelle Caïnite, dont le père avait nom Caïn ; et ce nom ne s'applique avec certitude, dans tout le Pentateuque, qu'au fils d'Adam ; on n'y rencontre d'autre Caïn que le frère de Seth.

Ces exemples significatifs montrent que, sans sortir des textes bibliques, on trouve les preuves de l'existence de peuples non noachides, tout constitués et déjà anciens, lorsque les enfants de Noé se dispersent et se partagent l'espace ouvert devant eux, pour y fonder des nations.

D'autre part, les sciences humaines apportent un témoignage analogue en nous montrant, en Afrique, une race vieille comme la précédente, la race noire, venue de la même direction et occupant le terrain lorsque, traversant l'isthme, y parviennent à leur tour les enfants de Misraïm. En même temps, elles nous indiquent, vers le centre et l'est de l'Asie, une troisième race, également étrangère aux races noachides, de tout temps métallurgiste et correspondant à ce que la Bible nous apprend des premières origines de l'humanité : la race jaune, et sa dérivée la race appelée touranienne. Du cataclysme diluvien, la race noire n'a jamais entendu parler, n'a conservé aucun souvenir : la race jaune n'en a qu'une connaissance

(1) *Exod.* XII, 19, 48, 49. *Levit.* XVI, 19 ; XVII, 15 ; XVIII, 26 ; XIX, 34. *Nomb.*, IX, 14 ; XV, 13, 29. *Jos.* VIII, 33. (Cf. *Le Déluge biblique,* p. 330, *ad not.*)

(2) Cumque vidisset Amalec, assumens parabolam, ait : *Principium Amalec,* cujus extrema perdentur (*Nomb.*, XXIV, 20).

empruntée, importée des peuples noachides avec lesquels elle s'est trouvée en contact, ou se rapportent à des inondations locales, sans rapport avec le déluge de Noé. L'une et l'autre parlent des langues rudimentaires « comme celles des géants de la Palestine, » et difficilement réductibles, jusqu'à présent, aux langues que parlent les peuples issus des enfants de Noé, des langues primitives dont la formation remonte à des peuples qui ont encore peu vécu.

N'y a-t-il pas là une harmonie parfaite entre les connaissances qui se dégagent de l'étude attentive des textes sacrés et celles auxquelles nous amènent les progrès des sciences purement humaines ?

Il est vrai que cette harmonie repose sur une interprétation nouvelle du récit diluvien, laquelle, par sa nouveauté même, n'a obtenu qu'à grand'peine droit de cité dans l'exégèse contemporaine. Mais ne sommes-nous pas quelque peu fondé à revendiquer, pour cette opinion qui dissipe tant de ténèbres et résout tant de difficultés, la simple liberté que l'Eglise a toujours libéralement octroyée à toute opinion n'intéressant ni le dogme ni les principes de la morale ? Aucun dogme n'est touché par elle, la morale n'en reçoit aucune atteinte, nous croyons l'avoir démontré. Enfin l'opinion antérieure de la société chrétienne ne saurait faire loi ici, la pureté de la foi n'y étant point intéressée. C'est d'ailleurs cette interprétation nouvelle, qui nous conduit à reconnaître et signaler les races actuellement survivantes ou ayant survécu, bien qu'éteintes depuis, au déluge de Noé. Il n'y a pas encore là, à proprement parler, une certitude ; du moins y trouve-t-on une vraisemblance et une harmonie qui sont une satisfaction pour l'esprit ; du même coup elles préviennent ou annulent plus d'une

objection que pourraient suggérer au rationalisme ou à la soi-disant libre pensée, les obscurités même que tend à dissiper la nouvelle interprétation.

Nous nous sommes, dans les pages qui précèdent, beaucoup inspiré de l'ouvrage de M. l'abbé Motais. C'est que, dans tout ce qui a été opposé aux faits et rapprochements par lui présentés, et à son argumentation, nous n'avons rien trouvé de décisif, rien qui renversât cette même argumentation et donnât, de ces rapprochements et de ces faits, une explication aussi satisfaisante, loin de l'être davantage.

Est-il besoin d'ajouter que, tout en revendiquant ici la liberté d'appréciation à laquelle nous croyons avoir droit, cette revendication même est subordonnée aux décisions possibles de l'Eglise ? Inutile, croyons-nous, d'insister sur cette déclaration : de la part d'un écrivain catholique, elle est, semble-t-il, superflue.

Si, d'autre part, la nouvelle interprétation finit par prévaloir, apportant à la défense de la vérité la ressource considérable du remarquable accord qu'elle établit entre nos livres saints et les connaissances fondées sur les progrès certains des sciences profanes, l'honneur en reviendra, pour une grande part, au très regretté abbé Motais. C'est lui qui le premier a fait ressortir, dans toute leur force, les nombreuses preuves qui militent en faveur de la thèse de non-universalité : personne, mieux que lui, n'a su montrer l'insuffisance des considérations développées en faveur des thèses opposées.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

du Tome deuxième

I. — LA THÉORIE SISMIQUE ET LES TEXTES CHALDÉEN ET BIBLIQUE..... 3

II. — DIFFICULTÉS..... 9

III. — HYPOTHÈSES COMPLÉMENTAIRES..... 18

IV. — ESSAI D'UNE THÉORIE PLUS LARGE ET D'UN CARACTÈRE PLUS GÉNÉRAL..... 25

V. — RÉPARTITION GÉNÉRALE DES PRINCIPALES RACES HUMAINES..... 36

VI. — RACES NON NOACHIDES. — ACCADIENS. — AMALÉCITES. — CAÏNITES..... 45

VII. — RACES NON NOACHIDES : PRÉCHANANÉENNE, JAUNE, NOIRE..... 56

Paris. — Impr. des Orph.-Appr. d'Auteuil, D. Fontaine, 40, rue La Fontaine.

BS 658 .K57 1899 v.1-2 SMC
Kirwan, Charles de,
Le deluge de Noe et les
races prediluviennes
47235060